

Etat des lieux du territoire



Table des matières

I/ Contexte Territorial	5
A/ Dinard au fil des siècles	5
La naissance et développement de la Ville	5
B/ Présentation du contexte local	9
1. Constat	9
2. Genèse de la démarche « amie des aînés » sur le territoire : historique, objectifs et enjeux.....	10
3. Une démarche complémentaire de double labélisation.....	12
4. Instances de gouvernance : objectifs, participants et fonctionnement	14
II/ Portrait statistique de territoire.....	17
Contexte régional, départemental et intercommunal	17
Contexte communal	24
Dynamiques démographiques	24
Structure et évolution de la population par grandes tranches d'âges.....	27
Données complémentaires.....	31
Analyse socio-économique	33
Synthèse des principales caractéristiques économiques et sociales de Dinard	40
Synthèse du portrait de la ville de Dinard	42
III/Portrait thématique	43
Chapitre 1 – Espaces extérieurs et bâtiments	44
Contexte territorial – Projet Urbain	44
Voirie	46
Espaces verts.....	50
Equipements et propreté	54
Sécurité et sentiment de sécurité.....	56
Bâtiments et espaces publics	57
PRECONISATIONS – espaces extérieurs et bâtiments	60
Chapitre 2 – Habitat	63
Politique municipale de l’habitat de la ville de Dinard	63
Parc social	67
Zone favorable au vieillissement	70
Parcours résidentiel et habitat intermédiaire ou alternatif	71
PRECONISATIONS – Habitat	73
Chapitre 3 - Transports et mobilité.....	74

La communauté de communes : un acteur du plan de mobilité.....	74
Le plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics.....	76
Stationnement	77
Les mobilités douces à travers la ville.....	78
PRECONISATIONS – mobilités et transport	80
Chapitre 4 – Information et communication	84
Stratégie de communication du territoire envers les aînés.....	84
Supports imprimés.....	87
Internet.....	89
Lieux de diffusion de l'information et événements	92
Autres supports d'information	96
PRECONISATIONS – information et communication	96
Chapitre 5 – Lien social et solidarité.....	99
Politique g�rontologique et acteurs locaux œuvrant pour un territoire plus inclusif	99
Politique de lutte contre les discriminations et d'�galit�.....	103
Actions favorisant l'interg�n�ration, le vivre-ensemble et luttant contre l'isolement	107
Dispositifs favorisant le lien social	112
Lutte contre la maltraitance et la pr�carit�	116
PRECONISATIONS – lien social et solidarit�s	119
Chapitre 6- Culture et loisirs.....	121
La politique culturelle.....	121
Equipements culturels et sportifs	124
Offre socioculturelle ouverte � tous	127
Adaptation de l'offre et carte avantage	129
Politique touristique	130
PRECONISATIONS – culture et loisirs	134
Chapitre 7 Participation citoyenne et emploi	135
Participation citoyenne.....	135
Instances de consultation	136
B�n�volat.....	137
Emploi et pr�paration � la retraite	138
PRECONISATIONS – participation citoyenne et emploi.....	138
Chapitre 8 Autonomie, services et soins	140
Politique de sant� envers les a�n�s.....	140
Pr�server son capital sant�.....	143
Soutien � domicile.....	145

Soins et établissements de santé.....	146
Équipements d’hébergement et d’accueil des aînés	148
Aide aux aidants	151
PRECONISATIONS – autonomie, services et soins	151
Chapitre 9 La transition écologique	153
Dinard, une ville engagée pour un avenir durable	153
Synthèse des actions transversales – Transition écologique	153
Chapitre 10 Le développement économique.....	158
G. ANNEXES : précis méthodologique	159
La gouvernance.....	159
La méthodologie de concertation avec les professionnels	159
(audit technique).....	159

I/ Contexte Territorial

A/ Dinard au fil des siècles

La naissance et développement de la Ville

Etabli dans un site magnifique à l'embouchure de la Rance, face à Saint-Malo, Dinard n'était jusqu'en 1850 qu'un petit port de pêche. L'installation au milieu du XIXe siècle de quelques familles anglaises et américaines transforma Dinard en une station balnéaire réputée qui fut jusqu'à la crise de 1929 l'un des lieux de villégiature les plus mondains de France.

Station aux installations raffinées, aux villas luxueuses, aux jardins et parcs splendides, Dinard offre aujourd'hui une large gamme d'équipements pour tous publics qui contribuent à son dynamisme et à son animation toute l'année. « Ville d'Art et d'Histoire », Dinard jouit d'un exceptionnel patrimoine architectural du XIXe siècle : 407 villas classées dont nombre d'entre elles dominent le chemin de ronde face à un paysage marin en perpétuel renouvellement.

Trois questions à Henri Fermin, historiographe.

À quand remonte la naissance de Dinard ?

Elle est très ancienne. Si l'on s'en tient à l'origine du nom Dinard (ou Dinart), on s'aperçoit qu'il est composé du préfixe Din, du gaulois Dunum (village fortifié), et du suffixe art qui veut dire élevé. À l'emplacement de Dinard s'élève bien un immense monticule, le mont Valérien.

Mais lorsque, en 1874, le comte Rochaid Dahdah décide de mettre en place son plan d'urbanisme, il choisit de faire raser ce monticule.

L'examen des courbes de niveaux atteste, également, de l'existence d'habitations gauloises au-dessus de l'actuelle rue du Maréchal-Leclerc.

Comment la ville s'est-elle développée ?

Jusqu'en 1850, il ne se passe pas grand-chose. Il faut attendre la découverte des bains de mer pour que la ville prenne de l'importance. Je fais toujours référence à l'année 1858, une année majeure pour le développement de la station balnéaire. Cette année-là, la famille anglaise Faber décide de louer la villa Beauregard.

Un premier établissement de bains de mer se construit sur la plage de l'Écluse. On assiste aussi à la mise en service du bateau à vapeur, à la construction du premier hôtel, l'hôtel de Dinard.

1858, c'est encore l'année où le préfet Féart, de passage à Dinard, fait connaissance avec la station. D'où le boulevard créé en son nom.



La ville commence véritablement à se développer après 1870, avec le plan d'urbanisme du comte Rochaid et du maire de l'époque, Louis Lhotelier.

Qu'est-ce qui fait la popularité de Dinard ?

À la fin du XIXe siècle, les bains de mer attirent une clientèle fortunée. La vie mondaine bat son plein autour de Mrs Hughes Hallett, la reine de Dinard. Elle invite à la villa Montplaisir, l'actuelle mairie, le gotha du monde entier.

La ville commence véritablement à se développer après 1870, avec le plan d'urbanisme du comte Rochaid et du maire de l'époque, Louis Lhotelier.



Le casino, les villas, la plage, le champ de course, le premier tennis de l'Hexagone, le golf et les régates concourent à la popularité de la station balnéaire.

De la plage à la ville, l'émergence du site au 19e siècle

À la fin de la Seconde République, Dinard est un modeste village de pêcheurs dépendant de la paroisse voisine de Saint-Enogat. Ses attraits climatiques, ses paysages côtiers exceptionnels et ses belles plages favorisent une émergence rapide du tourisme. La plage, espace naturel peu fréquenté par les populations locales, connaît, au milieu du 19e siècle, une mutation profonde de ses activités avec l'arrivée des premiers baigneurs. Considérée comme un milieu exclusivement laborieux, la plage se transforme en un espace de divertissement et de loisirs.

Les premiers bains de mer

La mode des bains de mer, introduite en France à la fin du 18e siècle suscite un engouement bien naturel pour la Bretagne où les premiers établissements de bains apparaissent vers 1830. Le premier établissement de bains de Dinard s'installe en 1858 sur la plage de l'Ecluse. Dans une station balnéaire, l'ouverture d'un établissement de bains participe au processus d'appropriation du rivage défini par des usages thérapeutiques et récréatifs. L'établissement de bains construit sur la plage est à ce titre souvent associé à un casino. Peu à peu la mode des bains

de mer devient une véritable pratique sociale au détriment de sa fonction thérapeutique première.

Les estivants peuvent consulter les « guides des plages » qui classifient les plages et les divisent en zones à l'usage codifié (zones de baignades des hommes, des femmes, zones de jeux ou de distractions mondaines...). Ainsi à Dinard, la plage de l'Écluse est présentée comme la plage aristocratique par excellence, avec ses luxueuses constructions et ses mondanités incessantes, et la plage du Prieuré est décrite comme plus discrète et familiale.



Les Anglais, premiers découvreurs de la station

Au milieu du 19^e siècle, le succès et la renommée de Dinard repose sur la communauté anglaise qui séjournait jusqu'alors à Dinan ou à Avranches. Cette colonie anglo-saxonne imprègne le mode de vie et le paysage de la station et se retrouve dans des clubs très fermés et dans son église anglicane.

Les colonies britanniques implantées en France dans les villes d'eaux s'adonnent à de nouvelles activités sportives qui deviennent vite les emblèmes de la villégiature balnéaire. La mode anglaise est donc perceptible dans les divertissements sportifs tels que la chasse, le tir aux pigeons, les régates, les courses hippiques, le lawn-tennis, le golf, la natation ou encore le cricket.

« L'English touch » est également très présente dans l'architecture. On retrouve de nombreux éléments architecturaux qui deviendront les poncifs de l'architecture balnéaire comme le bow-window, la véranda, la fenêtre à guillotine, les halls d'honneur ou les charpentes apparentes lambrissées.

L'architecture anglaise développe, en effet, de nombreux éléments architecturaux qui permettent de faire entrer la lumière dans les maisons et de contempler du paysage littoral. La fameuse expression, « more glass than wall », illustre parfaitement cette pratique architecturale.



Le premier âge d'or de la station, le faste de la Belle Époque

Dinard fait une entrée remarquée dans la littérature touristique. On vante ses charmes sur les affiches, dans la presse, dans les guides touristiques, dans les salons mondains : « La Reine des plages », « La Monaco des étrangers », « La perle de la Côte d'Émeraude », « La Nice du Nord ». Les superlatifs fleurissent pour assurer la promotion de la toute nouvelle station balnéaire à la mode.

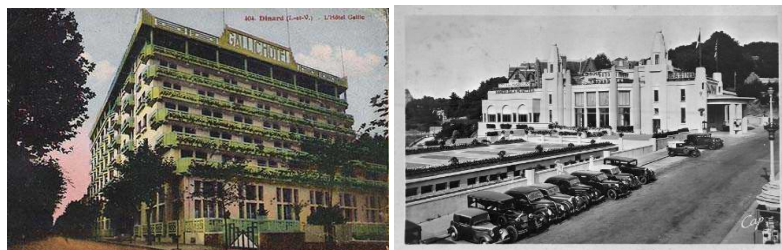
Les casinos, établissements de bains et les hôtels deviennent les édifices emblématiques de la station qui se pare peu à peu d'extravagantes villas et de châteaux de bord de mer construits par l'aristocratie et les capitaines d'industrie.



Les édifices qui proposent des services aux touristes sont sans cesse renouvelés pour répondre aux exigences de la haute société nationale et internationale. Grâce à l'afflux de ces touristes aisés qui souhaitent retrouver tout le confort moderne dans le cadre de leur villégiature, Dinard affiche une belle modernité à la fin du 19e avec un service d'eau courante, d'électricité, de téléphonie, un hôpital.

Les Années Folles

Après les souffrances de la Grande Guerre, la haute société reprend ses habitudes et la villa connaît un second âge d'or sous le signe de la modernité. La station balnéaire, en pleine effervescence, affiche son dynamisme en investissant dans des équipements derniers cris, comme le casino Balnéum ou le Gallic Hôtel.



L'aménagement de promenades, de digues, de piscines et de nouveaux quartiers participe à cet élan de modernité. La crise de 1929 marque un coup d'arrêt aux années d'euphorie. La Seconde Guerre Mondiale et les années d'austérité qui s'ensuivirent confirment ce déclin même si les congés payés, la promotion du sport et le culte du corps du Front Populaire ont permis la démocratisation de la station avec le développement des pensions de famille et camps de vacances.

B/ Présentation du contexte local

A Dinard, la transition démographique et le vieillissement de la population sont une réalité. La décennie actuelle (2020-2030), couverte majoritairement par le mandat municipal en cours (2020-2026) sera celle de l'augmentation des 65-74 ans (+ 900 000 seniors) et de l'explosion des 75-84 ans (+ 2 000 000). Sans pour autant impliquer automatiquement une situation de perte d'autonomie, cette période est le plus souvent accompagnée d'apparition de fragilités qui nécessitent de favoriser un environnement adapté afin de maintenir le plus longtemps possible l'autonomie.

1. Constat

Quand 85% des Français souhaitent vieillir à domicile, l'adaptation des logements au vieillissement devient un enjeu central. Pourtant, un logement adapté, s'il n'est pas couplé avec un environnement de proximité adéquat, ne peut être une solution viable. Le logement ne suffit pas à garantir l'autonomie si la voirie, les transports, l'accès aux loisirs, à la culture ou simplement le maintien du lien social ne sont pas assurés. Ce défi du vieillissement de la population doit être relevé collectivement. Si l'État doit jouer un rôle prépondérant, les acteurs privés doivent être en mesure de proposer des produits et des services adaptés permettant le bien vieillir, sans oublier le tissu associatif local au rôle déterminant dans les territoires.

Cette prise en charge de l'adaptation de la société au vieillissement ne peut se faire sans les collectivités et plus spécifiquement les communes et intercommunalités.

En effet, la commune reste l'échelon de proximité par excellence. L'action de celles-ci et des intercommunalités est jugée essentielle dans plusieurs domaines comme l'accès aux services publics, le vivre ensemble, le soutien de l'initiative citoyenne, l'action culturelle, la gestion des dispositifs consacrés aux plus fragiles, notamment à travers l'animation des centres communaux d'action social (CCAS).

La proximité avec la population permet évidemment une meilleure connaissance des publics fragiles et notamment des seniors, et donc une meilleure identification.

En passant par la création ou le soutien à la mise en place de services en faveur du bien vieillir, les maires disposent de leviers d'action très concrets. Lutte contre l'isolement, covoiturage intergénérationnel, accès aux loisirs ou à la culture, accès au numérique ou à la mobilité, soutien aux aidants... les initiatives portées par des collectivités en faveur de l'autonomie des seniors et/ou du maintien à domicile sont nombreuses. Les collectivités territoriales mettent ainsi déjà en place depuis plusieurs années des projets innovants qui dessinent des territoires adaptés à la part grandissante des seniors dans la société. Chacun d'entre eux répond aux problématiques qui engendrent l'augmentation des personnes âgées dans sa commune.

La transition démographique est déjà à l'œuvre et elle va se poursuivre. À l'exemple de la collectivité de Dinard qui est aux premières loges de ce phénomène avec une population vieillissante (plus de 50% ont plus de 60 ans) et qui ainsi participe activement depuis quelques années à relever ce formidable défi du « bien vieillir » sur un même territoire et voir la ville avec « des yeux de vieux ».

2. Genèse de la démarche « amie des aînés » sur le territoire : historique, objectifs et enjeux

Construire des politiques publiques, ce n'est pas agir « pour tous » mais agir « pour chacun », afin que n'importe quel individu, quel que soit son âge, trouve sa place dans le territoire. Pour y parvenir, l'ensemble des élus et des professionnels de la collectivité, mais aussi les partenaires du territoire (publics, privés, institutionnels, associatifs), doivent prendre en compte les spécificités liées à l'avancée en âge dans la construction de nouveaux projets.

Madame Cabot Catherine, élue à la Ville de Dinard et référente Projet « Ville amie des aînés » explique :

« Doit-on un jour se considérer comme vieux ? Il semble a contrario que nous ayons tous les âges en nous, et parfois en même temps ! À 20 ans, on peut se sentir vieux, à 90 ans, on peut rire comme quand on avait 5 ans. Il y a en chacun de nous un enfant, un adolescent, un adulte, un senior... N'empêche, me direz-vous, les articulations, le souffle, la mémoire ne sont plus aussi sûrs qu'avant, on marche un peu moins vite, on craint davantage les voitures en traversant les passages piétons, on entend moins bien, le rythme n'est plus le même.

La question du vieillissement, cruciale en Europe ou en Asie, est renforcée en France par la problématique des baby-boomers, les fameux 200 000 bébés supplémentaires nés chaque année entre 1946 et 1973, entre l'énergie de l'immédiate après-guerre et le premier choc pétrolier, qui mit fin brutalement à cette natalité conquérante. 800 000 enfants par an, constituant 20 millions de baby-boomers qui ont aujourd'hui entre 50 et 78 ans et représentent 30 % de la population française. Un ras-de-marée démographique bien décrit dans le livre de l'ancienne ministre aux personnes âgées Michèle Delaunay, « Le Fabuleux Destin des baby-boomers ».

Ces générations du baby-boom ont le goût de la liberté. Elles n'accepteront pas forcément le sort des générations précédentes qui ont connu les privations de la guerre et une éducation souvent stricte. Elles ne se laisseront pas infantiliser non plus ni reléguer dans le tiroir « intergénérationnel ». La retraite est souvent l'occasion pour ces seniors de changer de vie, de bâtir des projets nouveaux, de s'investir dans la vie publique, dans la vie associative ou de créer une entreprise.

À Dinard, nous allons être très sollicités par cette population de retraités actifs, qui ne sera pas aussi docile que la génération d'avant-guerre. Et qui voudra, quand elle sera en perte d'autonomie, un autre choix que l'EHPAD : c'est une génération qui a le goût de la liberté, voulant être actrice de son territoire et partie prenante des décisions.

Nombre d'entre eux veulent être utiles, en témoigne le boom du bénévolat et de l'engagement associatif dans ces tranches d'âge. Ces seniors choisissent aussi pour beaucoup de s'établir sur les régions littorales. Les uns s'achètent des maisons ou des appartements, les autres optent pour des résidences services.

À Dinard, ville balnéaire prisée, la situation immobilière est plus que tendue. Comment accueillir et accompagner, dans sa diversité, sans exclure personne, cette population senior jusqu'au grand âge ? Quelques 180 places d'hébergement en EHPAD (Etablissements d'hébergement pour adultes dépendants) ou en résidence autonomie, et une centaine de logements en résidence service seniors sont proposées. Seront-elles vraiment à la mesure des défis démographiques qui s'annoncent ? Et quid des baby-boomers issus des classes moyennes et intermédiaires et moins favorisées, qui eux aussi ont le droit de vieillir dans le bien-être et la dignité ? 85 pour cent de la

population souhaite vieillir à domicile. Nous devons donc d'abord créer un écosystème favorable au bien vieillir chez soi. Or, on a tous l'expérience triste d'une vieille dame souriante à sa fenêtre que l'on salue et qui un jour disparaît. Une chute, un escalier devenu impraticable, et le départ en institution se profile. Il est urgent d'adapter les logements, les espaces urbains, les transports, les équipements au vieillissement.

L'offre de communication, de santé et de loisirs doit également se renforcer. Rendre la ville accueillante pour tous est un vaste chantier, auquel nous devons nous atteler.

À Dinard, beaucoup d'initiatives, publiques ou associatives, existent en faveur des seniors, portées par des acteurs locaux tels que le CCAS, le CLIC et les différentes associations. Mais sont-elles suffisamment connues de celles et ceux à qui elles s'adressent ? Comment mieux les porter à leur connaissance ? Comment enrichir l'offre ?

Dans la première partie de notre programme politique, nous avons mis l'accent sur le manque de logements abordables permettant de fixer à Dinard de jeunes actifs, et longuement détaillé le BRS (Bail réel solidaire) comme une des solutions à la portée d'une commune pour leur garantir un accès à la propriété.

Nous avons en parallèle évoqué l'existence de petites unités d'habitation pour les seniors non dépendants. Ce type d'habitat, une réinterprétation contemporaine des béguinages du Nord, n'est pas une utopie. Il existe partout sur notre territoire, et aussi près de nous. Nous pouvons créer les conditions favorables à la mise en place de ce type de structures.

Pour nous résumer, la question qui se pose à nous : Que peut-on faire pour améliorer la qualité de vie des plus de 60 ans, qui représentent à Dinard 51,4 % de la population, et des plus de 75 ans, 25 % de la population ? Comment créer les conditions propices à l'épanouissement de ces classes d'âge ?

La question du vieillissement de la population devient un enjeu démographique et social majeur et il devient impératif de s'adapter au nombre croissant des personnes âgées. Comment adapter la ville aux personnes âgées ? Comment prévenir la perte d'autonomie et répondre au défi de la dépendance de nos aînés ?

Au-delà de l'avancée en âge chronologique, la « vieillesse » n'a pas de définition unique. Chaque individu prend de l'âge différemment : il n'existe pas « une vieillesse », mais bien « des vieillesse ». Au même âge, non seulement l'état de santé varie fortement d'un individu à l'autre, mais plus encore, les modes de vie, les attentes, les besoins peuvent être très différents.

Une chose est sûre : au XXI^e siècle, l'avancée en âge ne rime plus systématiquement avec perte d'autonomie. Il est donc urgent de prendre en compte dans les politiques publiques le nombre de plus en plus important de personnes âgées qui vont bien, mais qui ont des spécificités dans l'usage du territoire.

C'est bien pour respecter ce rythme lié à l'avancée en âge que la municipalité de Dinard a décidé de s'inscrire dans un réseau dédié aux aînés, le Réseau francophone des villes amies des aînés (R.F.V.A.A.) sous l'égide de l'OMS (Organisation mondiale de la santé). En début d'année 2024, le réseau compte 308 adhérents : villes, départements dont l'Ille-et-Vilaine qui a été le premier département à adhérer et une région, la région Aquitaine.

Intégrer le réseau VADA, c'est avoir accès à une méthodologie, une ingénierie et des repères pour :

- Elaborer un état des lieux transversal sur l'usage du territoire par les aînés,
- Impliquer et consulter les aînés dans la construction d'une politique de l'âge,
- Réaliser un plan d'action pour soutenir le vieillissement actif et en bonne santé.

Nous souhaitons développer dans notre ville une politique en faveur de nos aînés à la fois cohérente, ambitieuse, novatrice et construire avec tous les Dinardais une ville inclusive et bienveillante à l'attention des aînés ... »¹.

Dans cette perspective, les objectifs de la Ville sont :

- Rendre le territoire bienveillant à l'égard de toutes les générations,
- Adapter le territoire à la longévité,
- Permettre aux seniors de prendre leur place dans la vie sociale en luttant contre leur isolement,
- Améliorer le bien-être et le mieux-être de la personne âgée en créant un environnement favorable et en favorisant leur autonomie.

3. Une démarche complémentaire de double labélisation

La ville de Dinard déploie deux démarches de labélisation simultanément en répondant au label « Petites villes de demain » ainsi qu'au label « Ville amie des aînés ». Cette double démarche poursuit un double objectif politique :

- Bien vieillir dans les Petites villes de demain
- Soutenir le vieillissement actif et en bonne santé dans les Villes Amies des aînés

Les personnes âgées de 60 ans et plus sont au nombre de 15 millions aujourd'hui. Elles seront 20 millions en 2030. Selon les projections de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), à horizon 2040, un Français sur quatre aura 65 ans ou plus.

En France, ces phénomènes de vieillissement affectent différemment les territoires français. Les Petites villes de demain sont concernées au premier chef par cette évolution structurelle. Dans les communes du programme, les personnes âgées de plus de 75 ans représentent 12,6 % de la population (contre 9 % France entière).

- 12,6%, c'est la part de personnes âgées de plus de 75 ans dans les PVD
- 44% des plus de 75 ans vivent à domicile

Ce choc démographique nous invite dès à présent à repenser nos politiques publiques qui ne peuvent se résumer aux seules politiques sociales du vieillissement. Le vieillissement est un enjeu transversal, qui doit donc être pensé de façon globale. Qu'il s'agisse de l'adaptation des logements pour le maintien à domicile, du développement de nouvelles solutions d'habitat pour

¹Extrait du label Ville Dinard N°5555

lutter contre l'isolement, du déploiement de solutions de mobilité adaptées, de l'aménagement de l'espace public ou encore de l'accès aux services, les élus sont des acteurs essentiels pour adapter leur territoire au vieillissement.

Dans ce cadre, le programme Petites villes de demain déploie depuis juillet 2021 une démarche dédiée au bien vieillir.

Elle vise à soutenir et renforcer la prise en compte des enjeux du vieillissement dans les projets de territoire, pour que les besoins et aspirations, actuels et futurs, des personnes en perte d'autonomie soient mieux pris en compte.

Une démarche partenariale

Ainsi, l'offre de services, proposée par les partenaires du programme est renforcée. De nouveaux partenariats sont tissés, notamment avec le Réseau francophone des Villes amies des aînés (RFVAA).



Une vision territoriale globale

Accompagnées par la Communauté de communes Côte d'Émeraude, les communes de Dinard et de Pleurtuit ont été retenues au programme « Petites villes de demain ».

L'adhésion au programme a été formalisée par une convention d'adhésion signée le 20 mai 2021 par Dinard et le 25 février 2022 par Pleurtuit.

La commune de La Richardais, bien que n'ayant pas été retenue au sein de ce dispositif, a un territoire économiquement et socialement imbriqué aux deux autres communes et est touchée par les mêmes problématiques.

Les enjeux étant sensiblement les mêmes, il a été décidé d'associer La Richardais à la signature de cette convention ORT.

Mis en place par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le programme national « Petites villes de demain » (PVD) vise à accompagner la revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité.

Les représentants de l'État, la Région, le Département, la Communauté de communes Côte d'Émeraude et les communes de Dinard, Pleurtuit et La Richardais ont procédé à la signature de la convention-cadre d'Opération de revitalisation du territoire (ORT), au siège communautaire à Pleurtuit, le mercredi 31 mai 2023.

Les trente-six actions identifiées ont un stade d'avancement variant de « déjà engagées » à « en intention » et sont réparties au sein de 5 orientations territoriales communes. Ces orientations

stratégiques ont pour but d'améliorer l'accès à un logement abordable, la rénovation énergétique, les déplacements, les mobilités douces, l'attractivité commerciale, la mise en valeur des patrimoines et la mise en place d'actions solidaires et écologiques.

Ce programme d'actions va être déployé jusqu'en 2028, sera actualisé chaque année et doit permettre de renforcer le rôle de centralité de ces communes. Le dispositif les accompagnera dans leur démarche de transition écologique, contribuera à favoriser la solidarité et les besoins des habitants par le biais de projets, mais aussi à protéger et à valoriser le cadre de vie.

Avec la signature de cette convention, les trois communes pourront également activer des outils juridiques afin de renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville, de favoriser la réhabilitation de l'habitat et sa location ou encore de mieux maîtriser le foncier.

4. Instances de gouvernance : objectifs, participants et fonctionnement

Pilotage de la démarche : agents et élue-référente

La démarche Ville Amie des Aînées a été pilotée conjointement par la Ville de Dinard et son CCAS. En effet celui-ci dispose historiquement d'une offre à destination des seniors : ateliers, animations, randonnées, cours de couture ou encore activités bien-être. Les agents ont donc une compétence et une appétence spécifiques pour ces publics. Un agent a été plus particulièrement chargée de ce dossier, épaulée par plusieurs collègues en fonction des besoins et de la construction du document final.

Dès le début du mandat, une élue a été chargée du label Ville Amie des Aînés. Elle est intervenue au cours des échanges avec les seniors, des réunions de pilotage mais aussi sur la mise en œuvre des premières actions ou de projets en lien avec le label.

Une démarche participative élargie : recueils de parole et ateliers auprès de seniors

La Ville a fait le choix d'une démarche participative élargie. Elle a souhaité tirer partie de la présence sur son territoire d'un grand nombre de résidences dédiées aux seniors. Elles ont permis d'aller à la rencontre des aînés dans leurs lieux de vie. Des échanges se sont tenus au cours des deux années de processus avec plusieurs groupes dans plusieurs sites. Ce recueil d'informations et de paroles a servi de base à la rédaction du dossier Ville Amie des Aînés et à la construction de l'état des lieux et du plan d'actions.

Le comité de pilotage partenarial

Dans la constitution du comité de pilotage, la Ville a suivi la même démarche d'ouverture. Elle a souhaité réunir à la fois des élus, des acteurs économiques et associatifs. Ils ont ainsi contribué par leurs points de vues riches et variés à la structuration de l'état des lieux et à la construction des propositions.

Le comité de pilotage a suivi les orientations politiques du mandat définies par l'équipe municipale. Celle-ci a été régulièrement informée des avancées du dossier VADA.

1^{er} Comité de pilotage :

Un comité de pilotage regroupant un large éventail d'élus, de partenaires du territoire et d'habitants de différents quartiers de la ville s'est tenu le 12 mars 2024.

Présentation de la démarche méthodologique

La démarche pour obtenir le label Ville amie des aînés implique plusieurs étapes clés. Dès son engagement en 2022, la ville de Dinard a mis en œuvre une charte de conduite des différentes phases à suivre en favorisant ainsi une approche collaborative et inclusive, essentielle pour répondre efficacement aux besoins des aînés dans la ville.

Les étapes ci-dessous résument le déroulement de ce projet à Dinard :

1. Phase de sensibilisation

- Objectif : Informer et sensibiliser les élus, les professionnels et la population sur les enjeux liés au vieillissement et la démarche « Ville Amie Des Aînés »
- Actions : Organiser des ateliers, des conférences et des rencontres

2. Diagnostic participatif

- Objectif : Identifier les besoins et attentes des aînés
- Actions : Réaliser des réunions collectives, des focus groupes et des entretiens individuels avec les aînés, les familles et les aidants

3. Concertation

- Objectif : Impliquer les aînés et les acteurs locaux dans la réflexion
- Actions : Créer un Comité de pilotage incluant des représentants des aînés, des associations, des services municipaux et des acteurs de la santé

4. Élaboration d'un Plan d'action

- Objectif : Définir des actions concrètes pour répondre aux besoins identifiés en croisant le diagnostic participatif et le portrait du territoire
- Actions : Proposer des actions à court, moyen et long terme pour les 8 thématiques de la démarche et établir un calendrier de mise en œuvre de ces actions

5. Mise en œuvre des actions

- Objectif : Mettre en place les actions par ordre de priorité
- Actions : Mobiliser les ressources nécessaires, coordonner les acteurs impliqués et lancer les projets

6. Évaluation et suivi

- Objectif : Évaluer l'impact des actions menées
- Actions : Mettre en place des indicateurs de suivi, recueillir des retours des aînés et ajuster les actions si nécessaire

7. Communication

- Objectif : Informer la population sur les actions entreprises et les résultats obtenus
- Actions : Utiliser des supports variés (Magazine Label Ville, réseaux sociaux, réunions publiques, interviews dans la presse locale, *Le Pays malouin*, *Le Télégramme*, *Ouest France*, le journal interne de la Ville) pour tenir tous les acteurs informés

La gouvernance du label après son obtention

La Ville souhaite poursuivre l'animation et le suivi de son label après l'obtention, prévue en 2025.

La priorisation du plan d'action permettra d'en décliner les actions au cours des prochaines années, qui correspondront à un nouveau mandat municipal. La mobilisation autour des thématiques VADA a permis aux services concernés de s'approprier les problématiques d'adaptation de la Ville aux aînés.

Un calendrier des actions à mettre en œuvre fera l'objet d'un suivi, au moins annuel. Des groupes de travail par projet pourront également être mis en place pour certaines actions qui le nécessiteraient.

II/ Portrait statistique de territoire

Contexte régional, départemental et intercommunal



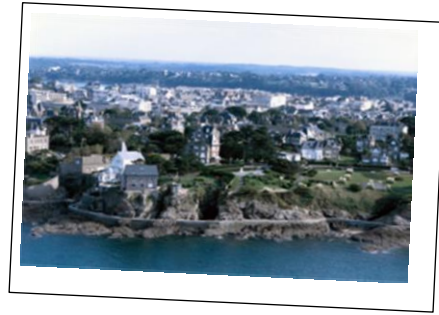
Dinard, station phare de la Côte d'Emeraude :

Dinard est la station phare de la Côte d'Emeraude. Sa réputation mondiale, la variété de son front de mer, découpé par de nombreuses pointes rocheuses et de petites anses sablonneuses qui s'étendent sur plus de six kilomètres de la Vicomté à Saint-Enogat, sa situation exceptionnelle entre Manche et Rance face à la ville historique de Saint-Malo ont participé, de tout temps, à sa notoriété.

La côte Est sur la Rance, qui borde la plage du Prieuré, est très abritée et bénéficie d'un climat assez doux qualifié parfois de méditerranéen par la variété des plantations qui prolifèrent sur les escarpements de la falaise aménagée en jardins privés.

La côte Nord sur la Manche, plus sauvage, plus typique du littoral de la côte d'Emeraude, s'étend de la pointe du Moulinet à la pointe de la Roche Pelée et regroupe les principales plages. La plage de l'Ecluse, située dans une anse profonde entre les pointes escarpées du Moulinet et de la Malouine, est le cœur de la station. C'est sur ses dunes ou à proximité qu'ont été construits la plupart des équipements balnéaires qui structurent la station : établissement de bains, casinos et hôtels de prestige. Quant à la plage de Saint-Enogat, éloignée de l'agitation du centre, elle demeure une annexe de la grande plage bien que plus ample et moins profonde. Elle est également encadrée de deux avancées rocheuses sur lesquelles viendront progressivement s'établir de nombreuses maisons de villégiature formant deux quartiers distincts à l'Est et à l'Ouest.

La station balnéaire de Dinard est située sur la Côte d'Emeraude, à proximité de la limite avec les Côtes-d'Armor et de la ville de Saint-Malo (où la Rance fait la séparation). C'est l'usine marémotrice de la Rance, située sur la commune de la Richardais, prouesse technologique des années 1960 et haut lieu touristique, qui relie Dinard et Saint-Malo.



Le territoire dinardais est situé en Bretagne, sur la côte Nord de la France, dans le département d'Ille-et-Vilaine. Voici quelques éléments clés concernant sa situation géographique



- Dinard est rattachée aux collectivités territoriales de la Région Bretagne, du département Ille-et-Vilaine
- Dinard s'étend sur une superficie de 8 km²
- Les villes voisines les plus proches sont Saint-Lunaire, Saint-Malo, La Richardais, Saint-Briac-sur-Mer, et Pleurtuit

Position côtière : Dinard est une station balnéaire qui borde la mer d'Émeraude, offrant des vues magnifiques sur l'océan Atlantique. La ville est directement en face de Saint-Malo

Accès aux îles : Le territoire dinardais est également proche de plusieurs îles, comme l'île de Cézembre, qui est accessible en bateau et offre des possibilités d'exploration.

Environnement naturel : La région est caractérisée par un environnement naturel riche par une côte rocheuse façonnée par la mer. Au gré du vent et au rythme des marées exceptionnelles, un partage inoubliable avec la mer.

Côte et plages : Dinard est célèbre pour ses magnifiques plages de sable fin, comme la plage de l'Écluse, qui est très prisée des visiteurs. La ville est bordée par la mer d'Émeraude, offrant des paysages côtiers spectaculaires.



Parcs et Jardins : Dinard est également connue pour ses espaces verts, comme le parc de Port-Breton, qui offre des jardins paysagers et des sentiers de promenade, ajoutant à la beauté naturelle de la station.

Climat : Le climat de Dinard est océanique, avec des hivers doux et des étés tempérés, ce qui en fait une destination agréable tout au long de l'année.

En résumé, la situation géographique du territoire dinardais en fait un lieu privilégié pour les activités maritimes, la détente et la découverte de paysages côtiers magnifiques. Ces éléments font de Dinard un lieu attrayant tant pour les habitants que pour les touristes.



La localisation de la ville de Dinard présente plusieurs enjeux, tant sur le plan économique, environnemental que social :

Tourisme : En tant que station balnéaire prisée, Dinard dépend fortement du tourisme. La proximité de la mer d'Émeraude et des plages attire de nombreux visiteurs, ce qui est essentiel pour l'économie locale. Cependant, cela pose également des défis en termes de gestion des flux touristiques, de préservation des sites naturels et de développement durable.

Protection de l'environnement : La situation côtière de Dinard implique des enjeux liés à la protection de l'environnement marin et côtier. La ville doit faire face à des problématiques telles que l'érosion des côtes, la pollution marine et la préservation de la biodiversité. La gestion des espaces naturels, comme les parcs et les jardins, est également cruciale.

Dinard possède 14 km de promenades côtières de la Vicomté à l'anse de la Roche Pelée. L'étendue de ce parcours rend compte de la diversité des paysages de la station situés sur la Rance et sur la haute mer. La plupart de ces chemins de ronde ont été aménagés par les municipalités successives

L'Observatoire de la biodiversité, un projet participatif

La ville de Dinard est à l'initiative de la mise en place d'un Observatoire de la biodiversité qui permet d'approfondir la connaissance de la faune et de la flore marine.

Les plongeurs et usagers côtiers sont ainsi sensibilisés à la richesse et à la diversité du milieu sous-marin. Les « éco-plongeurs » peuvent apporter leur contribution à la recherche.

Différents partenaires travaillent sur la mise en place de l'Observatoire : Le Muséum d'histoire naturelle de Paris, l'Université de Rennes, Ecobio, le Cresco de Dinard, des plongeurs professionnels et des associations de plongée.

Trois sites ont été retenus :

- Les Courtils où se trouve l'épave du Hilda, situé à 5 km de la côte
- la Hamone – site de l'épave du Garibaldi- à 3 km de la côte
- le rocher de Bizeux situé entre le barrage de la Rance et la tour Solidor à Saint-Malo

Des aménagements de chaque site ont été effectués et permettent de faciliter le travail d'observation.

Les « plongeurs loisirs » peuvent s'associer à ce projet. Ils seront formés à la collecte d'informations exploitables scientifiquement et des documents immergeables leur seront fournis.

Quant au grand public, des Eco-kiosques sont en cours d'élaboration. Ils présenteront l'Observatoire, informeront sur la faune et la flore et indiqueront les bonnes pratiques de pêche.

A savoir : En 2011, dans le cadre du partenariat avec l'association les Éco-maires, les membres du jury du prix Territoria ont décidé d'octroyer un Territoria spécial, le Territoria d'or, dans la catégorie « écologie », à la ville de Dinard pour son projet Biosubzh - Observatoire de la biodiversité marine en Bretagne. Un projet qui porte sur des sentiers marins subaquatiques balisés.

Développement urbain : La localisation de Dinard, entre mer et terre, pose des défis en matière d'aménagement urbain. Il est important de concilier développement économique et préservation du patrimoine architectural et naturel. La ville doit également gérer la pression immobilière, notamment en ce qui concerne les résidences secondaires.

Accessibilité et transports : La localisation de Dinard, bien que proche de grandes villes comme Saint-Malo, nécessite une attention particulière en matière d'accessibilité. Le développement des infrastructures de transport, comme les routes et les transports en commun, est essentiel pour faciliter l'accès à la ville tout en minimisant l'impact environnemental.

Risques naturels : Étant située en bord de mer, Dinard est exposée à des risques naturels tels que les tempêtes, les inondations et l'élévation du niveau de la mer. La ville doit mettre en place des stratégies de prévention et d'adaptation pour protéger ses habitants et ses infrastructures.

Dynamique sociale : La localisation de Dinard influence également la dynamique sociale de la ville. La coexistence entre résidents permanents et saisonniers peut engendrer des tensions, notamment en matière de services, d'équipements et de vie communautaire.

En résumé, la localisation de Dinard présente des enjeux variés qui nécessitent une approche équilibrée et durable pour garantir le bien-être des habitants tout en préservant les atouts naturels et économiques de la ville.

La ville de Dinard appartient à la typologie des territoires urbains, plus précisément à celle des stations balnéaires. Voici quelques caractéristiques qui définissent cette typologie :

Station balnéaire : Dinard est reconnue comme une station balnéaire, attirant des touristes grâce à ses plages, ses activités nautiques et son cadre naturel. Cela en fait un lieu de villégiature, surtout pendant la saison estivale.

Territoire urbain : En tant que ville, Dinard possède des infrastructures urbaines, des services publics, des commerces et des équipements culturels et sportifs qui répondent aux besoins de ses habitants et des visiteurs.

Zone littorale : Dinard est située sur la côte, ce qui lui confère des caractéristiques spécifiques liées à son environnement maritime, comme la gestion des ressources maritimes et la protection des côtes.

Territoire résidentiel : La ville abrite une population permanente, mais elle est également marquée par la présence de résidences secondaires, ce qui influence la dynamique sociale et économique de la région.

Environnement naturel : Dinard est entourée de paysages naturels, incluant des espaces verts et des sentiers côtiers, ce qui contribue à son attrait en tant que destination touristique et à la qualité de vie de ses habitants.

En résumé, Dinard peut être classée comme une station balnéaire urbaine située sur un territoire littoral, avec des caractéristiques résidentielles et un fort attrait touristique.



Communauté de communes de la Côte d'Émeraude

Le territoire dinardais fait partie d'une communauté de communes. Plus précisément, Dinard est intégrée à la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude. Cette intercommunalité regroupe 8 communes de la région, à savoir :

- Lancieux
- Tréméreuc
- Dinard
- Le Minihic-sur-Rance
- Pleurtuit
- La Richardais
- Saint-Briac-sur-Mer
- Saint-Lunaire

La communauté de communes Côte d'Émeraude (CCCE) est un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) situé sur les deux départements de l'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor au nord de la région Bretagne.

Créée en 1996, elle se nomme alors communauté de communes « Côte d'Émeraude Rance et Frémur » et regroupe 7 communes. 5 appartiennent au département d'Ille-et-Vilaine : Le Minihic-sur-Rance, La Richardais, Pleurtuit, Saint-Lunaire, Saint-Briac-sur-Mer et deux se situent dans les Côtes-d'Armor : Lancieux et Ploubalay.

En 2002, la communauté s'est agrandie, accueillant en son sein deux autres communes costarmoricaines : Plessix-Balisson et Trégon.

En 2003, l'institution a été renommée, prenant alors l'appellation de Communauté de communes Côte d'Émeraude (CCCE). Le territoire de la CCCE s'étend alors sur près de 10 330 hectares et regroupe une population avoisinant 17 300 habitants.

Au 1er janvier 2013, la commune de Dinard est intégrée à la communauté, regroupant 28 586 habitants sur une superficie de 111,24 km².

Le 7 avril 2014, la CCCE s'installe dans son nouveau siège situé dans la zone d'activités Cap Émeraude sur la commune de Pleurtuit.

Au 1er janvier 2017, la commune de Tréméreuc rejoint la CCCE et les communes de Ploubalay, Plessix-Balisson et Trégon fusionnent pour former la commune nouvelle de Beaussais-sur-Mer. La communauté de communes compte alors 9 communes et a une superficie de 115,38 km².

2020 : La commune de Beaussais-sur-Mer notifie sa volonté de quitter la CCCE pour rejoindre Dinan Agglomération.

À ce jour, 8 communes font partie de la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude.

La communauté de communes a pour objectif de coordonner les actions et les projets entre les différentes communes membres, notamment en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de gestion des services publics et de protection de l'environnement. Cela permet de mutualiser les ressources et d'améliorer la qualité de vie des habitants de la région.

L'analyse socio-démographique de la Communauté de communes de la Côte d'Emeraude (CCCE) permet de retenir les grandes caractéristiques suivantes :

- Un territoire très attractif, au sein du bassin de vie de Saint-Malo et Dinan, structuré autour de Dinard et Pleurtuit
- Une augmentation de la population plus marquée sur les communes rétro-littorales et tirée par le solde migratoire
- Une population âgée, et vieillissante, avec un niveau de revenu élevé
- Une taille moyenne des ménages faible, sous la barre de 2 occupants par foyer

À l'échelle de la CCCE, tous les types d'équipements sont présents. Ainsi, le territoire compte 1 249 équipements dont 548 à Dinard et 259 à Pleurtuit. Les équipements les plus représentés sont ceux de l'administration et des services, suivis par les équipements de santé. Le nombre d'équipement par habitant est très variable selon les communes et selon le type d'équipement. À Dinard, il y a 1 équipement pour 19 habitants, tandis qu'au Minihic-sur-Rance, il y a 1 équipement pour 44 habitants. La Richardais a le meilleur niveau d'équipement, 1 équipement pour 18 habitants.

Contexte communal

Dynamiques démographiques

Le profil démographique d'une région est le fruit d'une histoire qui, de génération en génération, façonne l'espace au rythme des foyers de peuplement. Les tendances démographiques s'inscrivent dans une temporalité longue, qui bien souvent s'observe sur plusieurs décennies. À l'échelle d'un territoire, les mutations démographiques peuvent s'enclencher ou s'accélérer sur des temporalités plus courtes, au gré des changements de comportements sociaux (décohabitation, mobilités, choix résidentiels) qui se couplent à des évolutions structurelles (vieillesse, fécondité).

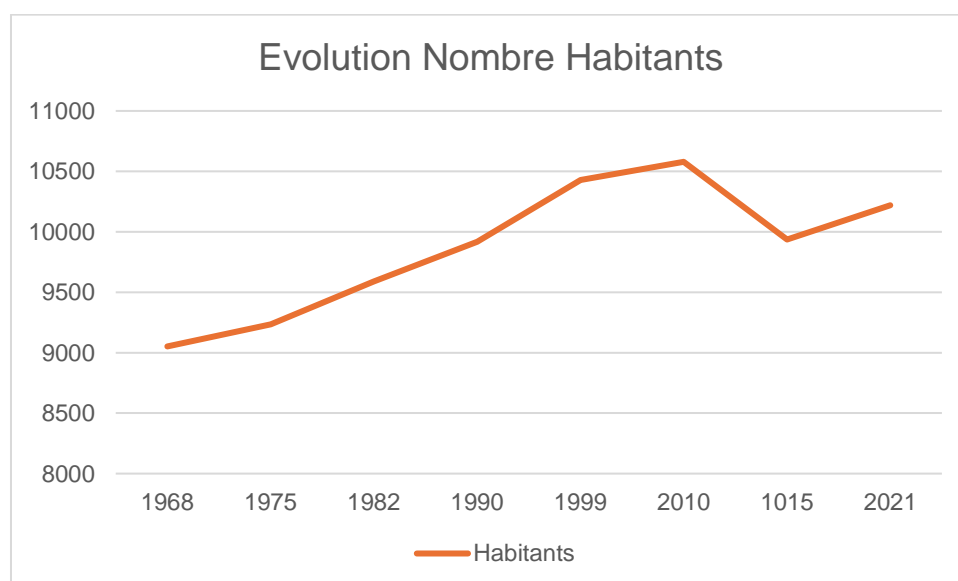
La population de 65 ans ou plus en Bretagne a augmenté de près d'un tiers en dix ans. Ce vieillissement, le plus rapide en France, explique que l'on compte toujours plus de décès que de naissances. Et cet écart continue de croître.

La Bretagne reste encore quadragénaire : en 2023, l'âge moyen de la région atteint un peu plus de 43 ans, d'après le bilan démographique breton que publie l'Insee. Mais cet âge ne cesse de croître. Dix ans plus tôt, il n'était que de 41 ans. Un petit écart de deux années à l'échelle d'une vie humaine, mais un signal clair de vieillissement à l'échelle de la région - déjà plus âgée qu'au niveau national - qui vieillit plus vite que les autres.

Les dynamiques démographiques de la région dinardaise sont influencées par plusieurs facteurs, notamment l'attractivité touristique, les migrations, et les caractéristiques socio-économiques.

Voici quelques-unes des principales dynamiques observées :

Croissance de la population :



Une population toujours en hausse sur la Côte d'Émeraude. Chaque année l'INSEE public les chiffres officiels de la population à date du 1er janvier. Ceux-ci confirment l'attractivité du territoire de la Côte d'Émeraude, à cheval entre l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor. La population de Dinard est plutôt stable depuis une dizaine d'années, avec 10 923 habitants en 2022 (dernier chiffre publié et applicable à partir de 2025).

Dinard et Pleurtuit en tête

Depuis 2019, la ville de Dinard a officiellement franchi la barre des 10 000 habitants. Dinard reste la commune la plus peuplée de la communauté de commune. Pleurtuit est la deuxième commune la plus peuplée de la Côte d'Émeraude. Globalement les communes du territoire gagnent quelques habitants chaque année.

Population vieillissante

Comme d'autres secteurs du littoral breton, la Côte d'Émeraude est confrontée au vieillissement de sa population. Ainsi, les habitants de 0 à 30 ans sont en baisse constante depuis 2008 et ne représentent plus que 24,7 % des résidents. À l'inverse, sur la même période, la population des plus de 60 ans représente environ 42 %. Soit près de 13 500 personnes sur un total de 32 000 habitants.

La ville de Dinard pèse fortement sur cette donnée puisque la ville compte 51 % de plus de 60 ans (5 179 résidents).

À l'échelle de la Bretagne, la station balnéaire se situe ainsi au 38e rang et reste la douzième ville du département, qui progresse dans le même temps de 56 615 habitants

La ville attire particulièrement les retraités, qui représentent plus de 42 % de sa population totale.

C'est enfin une ville avec une population qui connaît un réel problème de vieillissement, son indice de vieillissement est de 293 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans

NB : Le nombre d'habitants pour 2024 est calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de la population de Dinard sur la période de 2015-2021, soit 0,50 % par an.

Dinard et ses environs ont connu une croissance démographique, en partie grâce à l'attractivité de la région en tant que destination touristique et lieu de résidence. La qualité de vie, les paysages côtiers et les infrastructures contribuent à attirer de nouveaux habitants.

Migrations résidentielles

La région attire de nombreux nouveaux résidents, notamment des personnes venant de grandes villes ou d'autres régions de France, cherchant un cadre de vie plus agréable. Cela inclut souvent des familles, des retraités et des personnes en quête de résidences secondaires.

Saisonnalité de la population

En raison de son statut de ville balnéaire, Dinard connaît une forte saisonnalité. La population augmente considérablement (x5) pendant la saison estivale avec l'arrivée de touristes et de résidents secondaires, ce qui peut créer des tensions sur les services et les infrastructures.

Pour analyser ces dynamiques démographiques, il est également important de considérer plusieurs indicateurs clés, tels que la population, la densité de population, l'âge médian, le taux de chômage, et d'autres aspects socio-économiques :

Population

- Dinard : 10 407 (2022)
- Saint-Malo : 47 323
- Cancale : 5 435
- Pleurtuit : 6 953

Densité de population

- Dinard : Densité relativement élevée en raison de sa taille et de son statut de station balnéaire.
- Saint-Malo : Densité plus élevée en raison de sa plus grande population.
- Cancale et Pleurtuit : Densité plus faible, car ces villes sont moins peuplées et ont des zones rurales.

Âge médian

- Dinard : Tendance à avoir un âge médian plus élevé, en partie à cause de l'attractivité pour les retraités.
- Saint-Malo : Âge médian plus varié, avec une population plus jeune en raison de la présence d'étudiants et de jeunes actifs.
- Cancale et Pleurtuit : Âge médian similaire à Dinard, avec une population vieillissante.

Taux de chômage

- Dinard : Taux de chômage relativement bas, en partie grâce à l'économie touristique.
- Saint-Malo : Taux de chômage similaire, mais avec des variations selon les saisons.
- Cancale et Pleurtuit : Taux de chômage généralement bas, mais avec des fluctuations saisonnières liées au tourisme.

Économie

- Dinard : Économie principalement axée sur le tourisme, l'hôtellerie et les services.
- Saint-Malo : Économie diversifiée, incluant le tourisme, le commerce, et des activités portuaires.

- Cancale : Économie axée sur la pêche, l'ostréiculture et le tourisme.
- Pleurtuit : Économie plus rurale, avec des activités agricoles et un développement résidentiel.

Services et infrastructures

- Dinard : Bon accès aux services de santé, écoles, et infrastructures touristiques.
- Saint-Malo : Plus grande variété de services, y compris des établissements d'enseignement supérieur.
- Cancale et Pleurtuit : Services plus limités, mais accès à des infrastructures de base.

Dinard se distingue donc par son attrait touristique et sa population vieillissante, tandis que Saint-Malo présente une dynamique plus variée avec une population plus jeune et une économie diversifiée. Cancale et Pleurtuit, bien que plus petites, ont leurs propres caractéristiques, notamment une économie axée sur la pêche et l'agriculture.

Structure et évolution de la population par grandes tranches d'âges

La structure et l'évolution de la population par grandes tranches d'âge à Dinard reflètent des tendances démographiques intéressantes, souvent influencées par son statut de station balnéaire et son attractivité pour les retraités. Voici un aperçu général basé sur les tendances observées:

Structure de la population par grandes tranches d'âge :

Catégories	2009	2014	2020
Ensemble	10 724	9 846	10 235
0 à 14 ans	1 263	1 129	927
15 à 29 ans	1 607	1 265	1 162
30 à 44 ans	1 535	1 132	1 079
45 à 59 ans	1 901	1 739	1 804
60 à 74 ans	2 401	2 489	2 879
75 ans ou plus	2 017	2 092	2 385

0-14 ans : Cette tranche d'âge représente généralement une proportion modérée de la population. Dinard, étant une station balnéaire, attire moins de familles avec de jeunes enfants par rapport à d'autres villes. On peut estimer que cette tranche représente environ 15-20 % de la population.

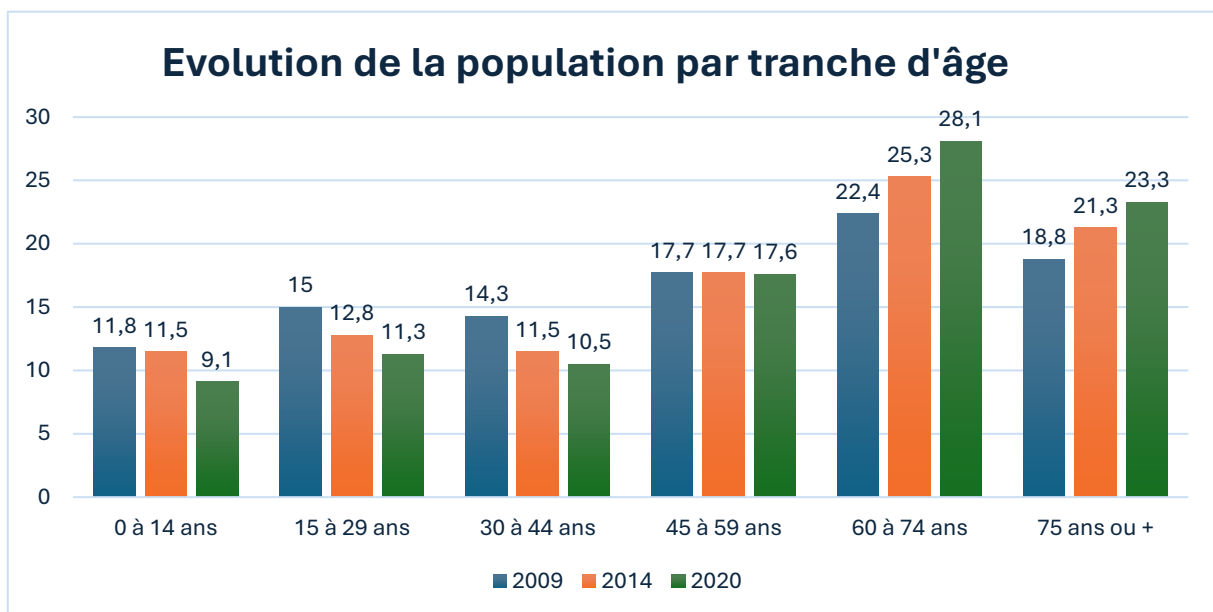
15-29 ans : Cette tranche d'âge est souvent moins représentée, car Dinard n'est pas un pôle universitaire majeur. Elle représente environ 10-15 % de la population.

30-44 ans : Cette catégorie peut inclure des familles jeunes et des professionnels. 15-20 % de la population illustre cette catégorie.

45-64 ans : Cette tranche d'âge est significative à Dinard, car elle inclut de nombreux actifs et des familles établies. 25-30 % de la population constitue ce groupe.

65 ans et plus : Cette tranche est particulièrement importante à Dinard, en raison de l'attractivité de la ville pour les retraités. Elle représente 30-35 % de la population, ce qui est supérieur à la moyenne nationale.

Évolution de la population par grandes tranches d'âge :



Augmentation des personnes âgées : La population de 65 ans et plus a tendance à augmenter, en raison du vieillissement de la population et de l'attractivité de Dinard pour les retraités. Cela peut entraîner une pression sur les services de santé et les infrastructures adaptées aux personnes âgées.

Stagnation ou légère diminution des jeunes : La tranche d'âge des 0-14 ans et des 15-29 ans connaît une stagnation ou une légère diminution, car moins de jeunes familles choisissent de s'installer à Dinard, préférant des zones avec plus d'opportunités d'emploi et d'éducation et un marché immobilier abordable.

Stabilité des tranches d'âge intermédiaires : Les tranches d'âge des 30-44 ans et 45-64 ans restent relativement stables, avec des fluctuations en fonction des opportunités économiques et des conditions de vie.

Définition de l'indice de vieillissement pour l'INSEE : L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

L'indice de vieillissement élevé à Dinard est attribué à plusieurs facteurs

Attractivité touristique : Dinard est une destination prisée, surtout par les retraités et les touristes, ce qui entraîne un afflux de personnes âgées qui viennent s'installer dans une ville balnéaire agréable.

Infrastructures adaptées : La ville offre des infrastructures et des services adaptés aux seniors, comme des soins de santé de qualité (Hôpital de proximité et diverses offres de services d'aides à domicile), des activités culturelles et de loisirs, rendant le lieu attractif pour les personnes âgées.

Habitat : La disponibilité de logements adaptés (Résidence autonomie, Etablissements d'hébergement pour adultes dépendants et Résidence services seniors) encourage les personnes âgées à venir s'établir à Dinard.

Migration : Tendance de jeunes qui partent pour des études ou des opportunités professionnelles ailleurs, laissant une population plus âgée.

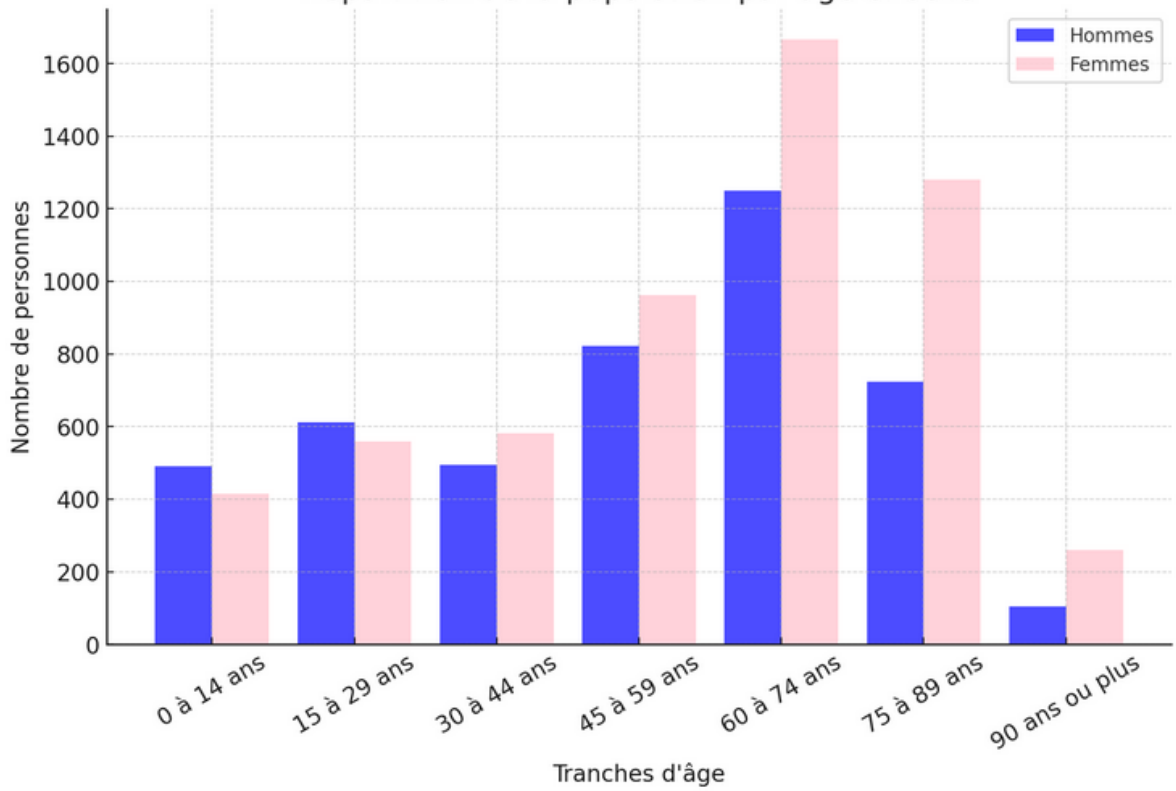
Ces différents facteurs contribuent donc à ce vieillissement de la population dans la ville.

L'évolution de la population est à mettre en lien avec le nombre de décès et de naissance pour mieux comprendre le fait que la population se renouvelle également grâce aux nouveaux arrivants.

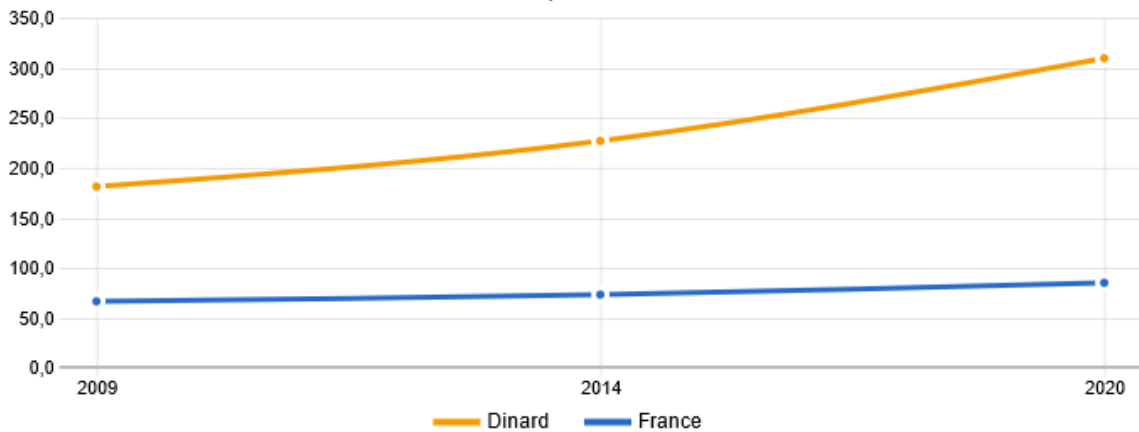
Répartition de la population en trois classes d'âges permet de constater la part importante des 60 à 74 ans.

On constate également que **la population de plus de 60 ans représente 47,5% de la population totale.**

Répartition de la population par âge et sexe



Indice de vieillissement Comparaison



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale

Données complémentaires

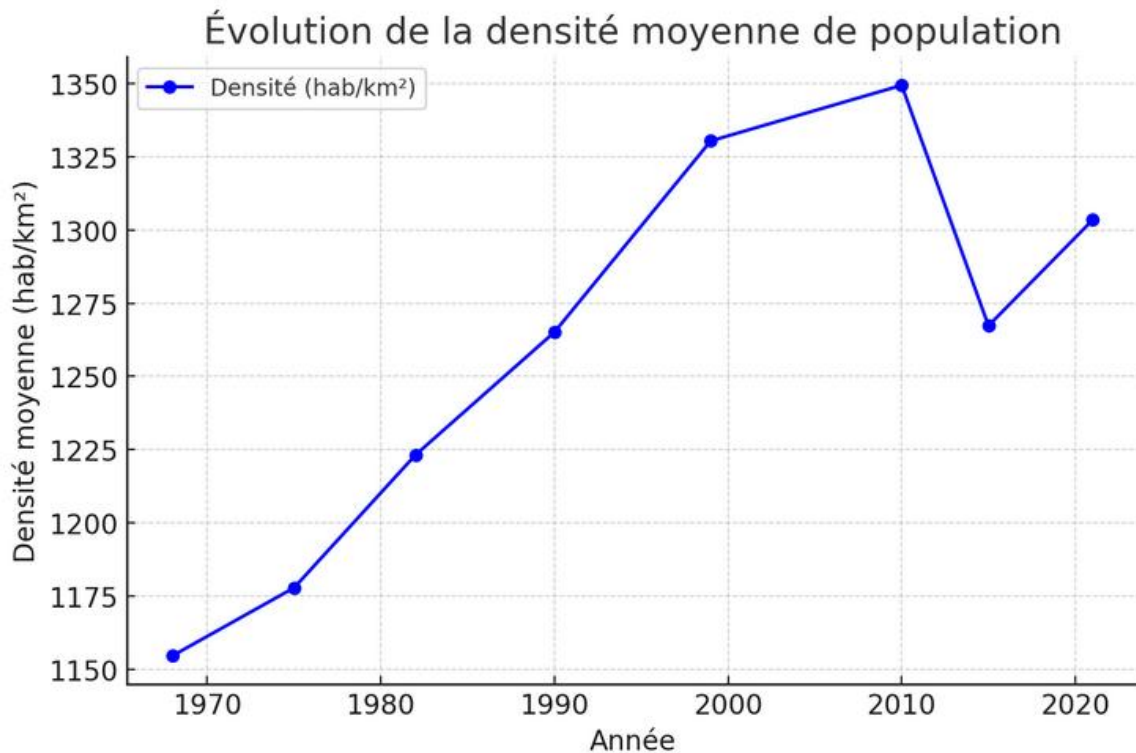
Population légale

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	10 579	100,0	9 936	100,0	10 219	100,0
0 à 14 ans	1 257	11,9	1 025	10,3	906	8,9
15 à 29 ans	1 515	14,3	1 253	12,6	1 170	11,5
30 à 44 ans	1 462	13,8	1 064	10,7	1 077	10,5
45 à 59 ans	1 873	17,7	1 790	18,0	1 783	17,5
60 à 74 ans	2 459	23,2	2 646	26,6	2 915	28,5
75 ans ou plus	2 013	19,0	2 157	21,7	2 369	23,2

sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Densité de population



Evolution des naissances et des décès

POP T2M - Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

Indicateurs démographiques	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2010	2010 à 2015	2015 à 2021
Variation annuelle moyenne de la population en %	0,3	0,5	0,4	0,6	0,1	-1,2	0,5
due au solde naturel en %	-0,2	-0,3	-0,4	-0,4	-0,7	-1,0	-1,2
due au solde apparent des entrées sorties en %	0,5	0,8	0,8	1,0	0,9	-0,3	1,7
Taux de natalité (‰)	14,7	13,7	11,7	11,1	8,3	5,9	5,1
Taux de mortalité (‰)	16,5	16,2	15,8	15,3	15,8	15,6	17,2

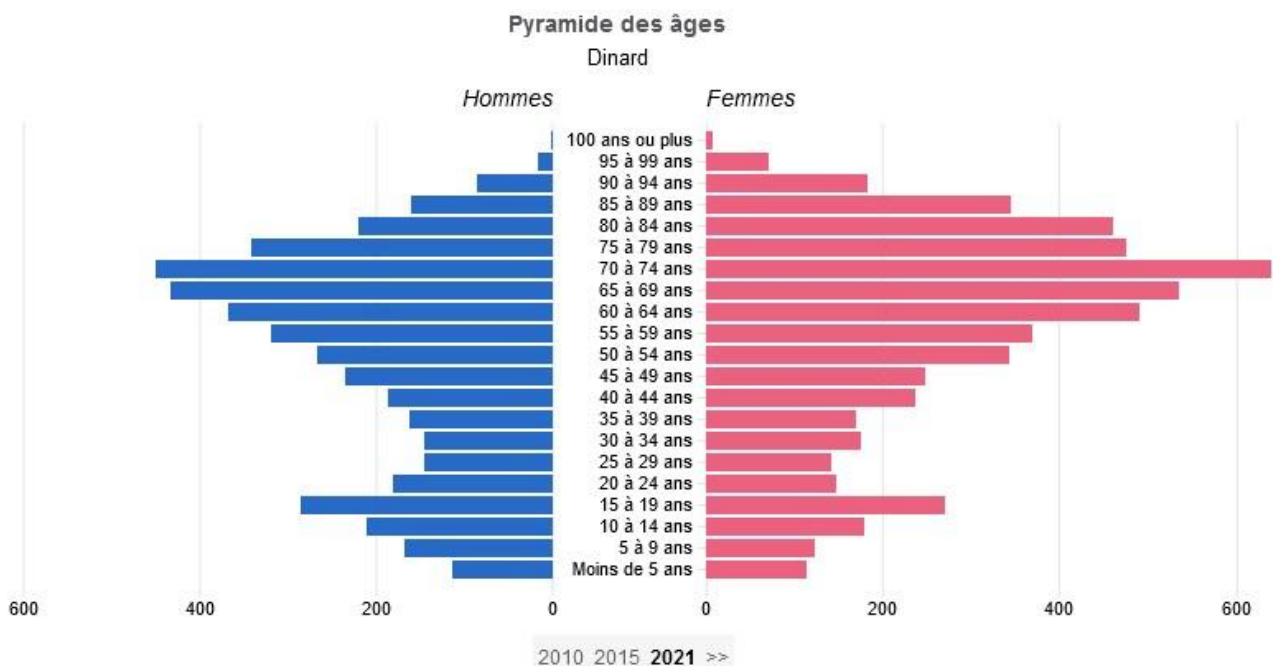
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2024.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2010 au RP2021 exploitations principales - État civil.

Répartition de la population en 3 classes d'âges

Âge	Population		Hommes	Femmes
0 à 19 ans	1460	14%	776	684
20 à 64 ans	4334	42%	2 011	2 323
65 ans ou plus	4425	43%	1 709	2 716

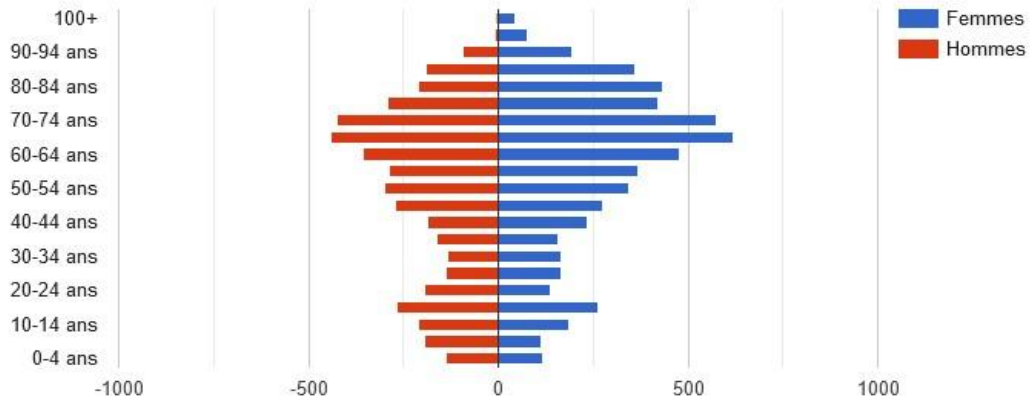
Pyramides des âges



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2021

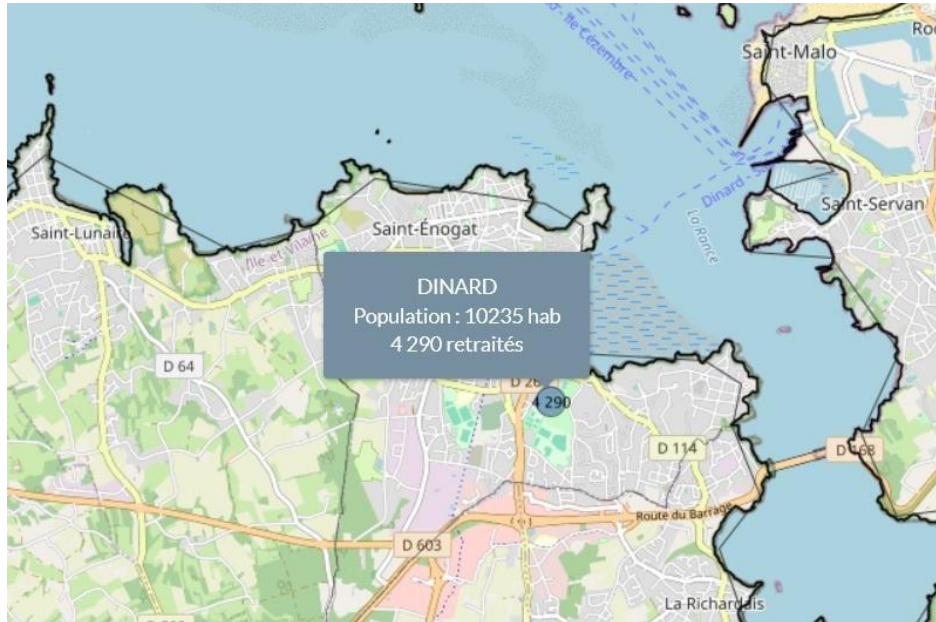
La tranche d'âge la plus importante de Dinard est la tranche des 65 à 69 ans avec 621 femmes et 440 hommes pour un total de 1 061 personnes, soit 10 % de la population.

La seconde tranche d'âge de la population la plus importante de Dinard est celle des 70 à 74 ans avec 573 femmes et 425 hommes soit 998 personnes.

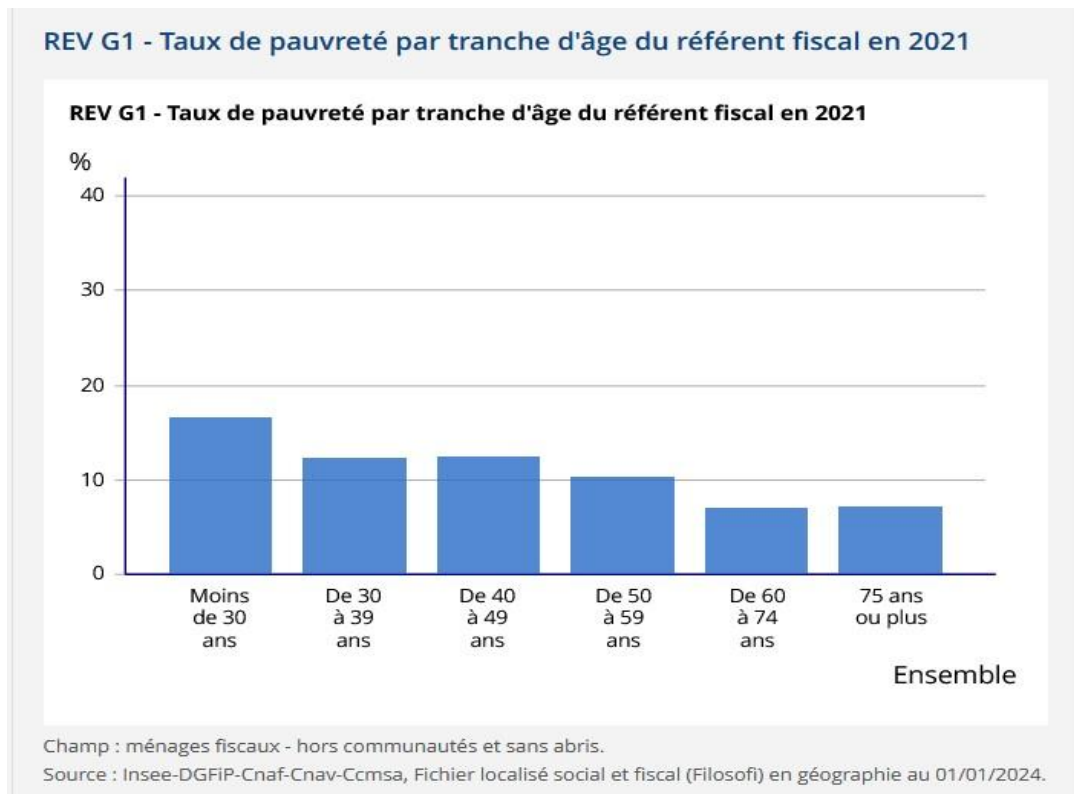


Analyse socio-économique

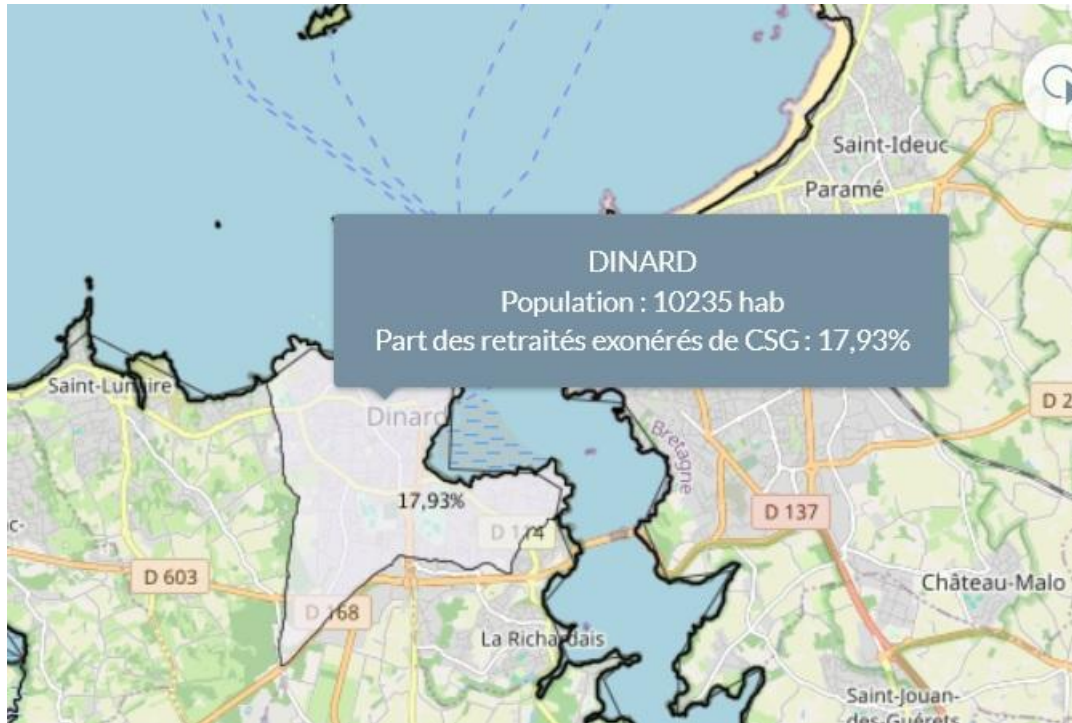
Nombre et évolution des retraités au régime général sur la commune



Taux de pauvreté par tranche d'âge



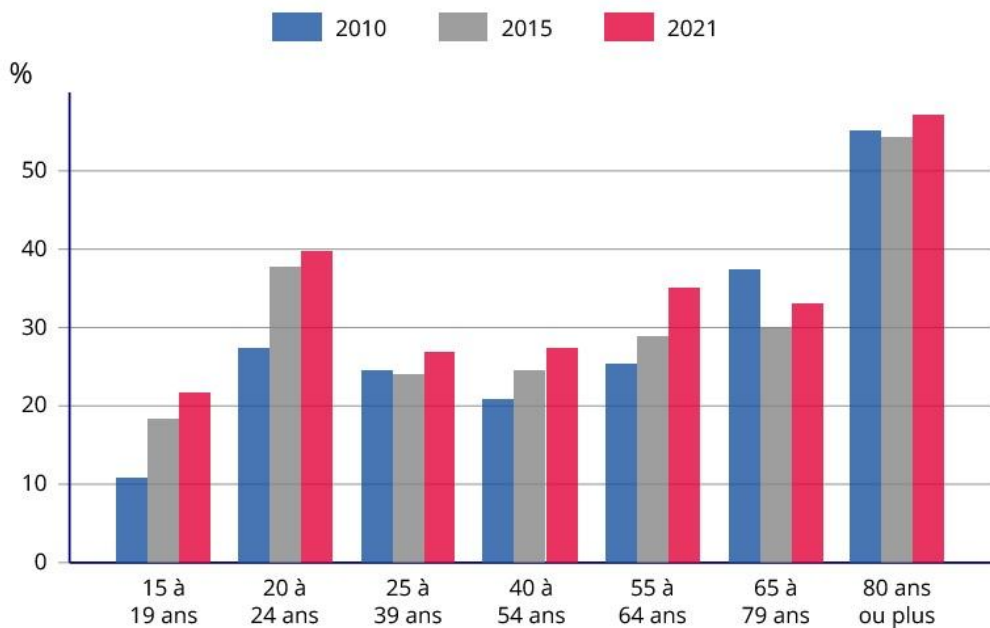
Part et évolution des retraités du Régime Général exonérés de la CSG



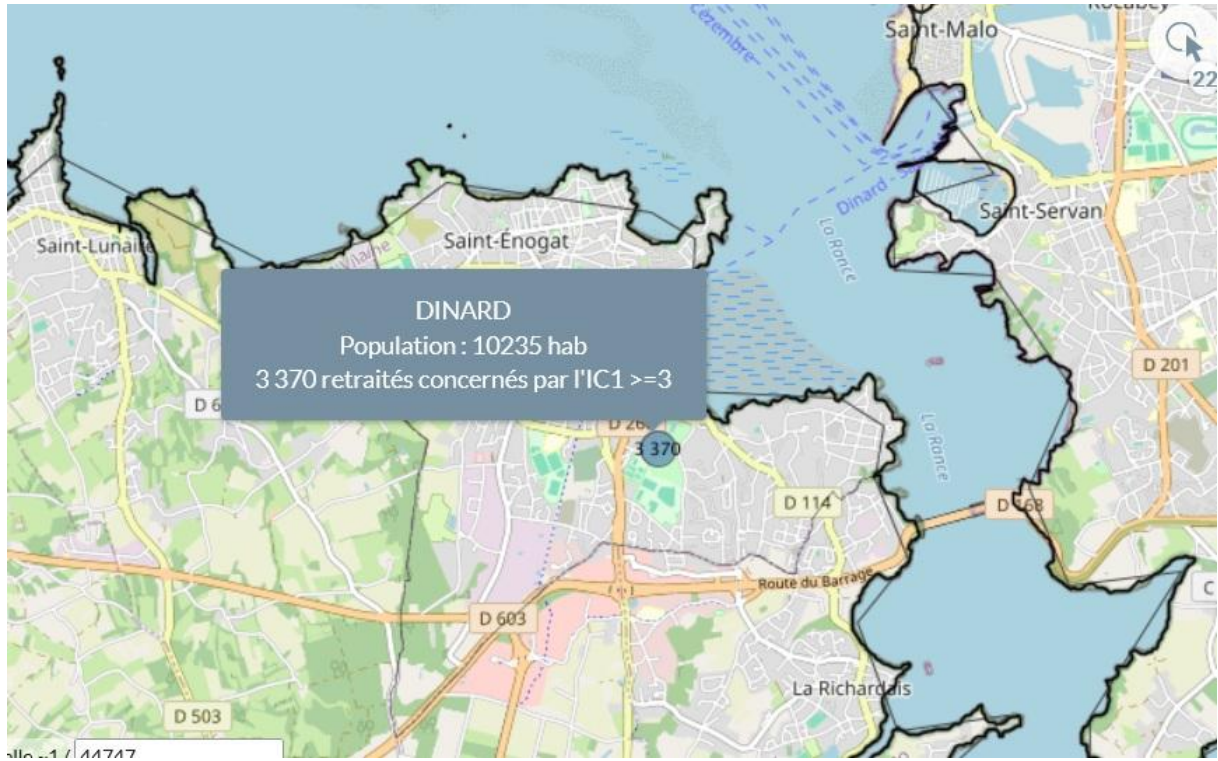
Part et évolution des personnes de plus de 80 ans vivants seules

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



Nombre de retraités de plus de 55 ans à risque de fragilité sociale du régime général



Nombre de commerces et de services de proximité

Chiffres-clés 2023

Indicateurs	Dinard	France
Police - Gendarmerie (en nombre), 2023	1	3 848
Banque, caisse d'épargne (en nombre), 2023	7	23 593
Grande surface (en nombre), 2023	3	18 373
Supérette - Épicerie (en nombre), 2023	7	36 763
Boulangerie-pâtisserie (en nombre), 2023	16	51 889
Médecin généraliste (en nombre), 2023	14	59 451
Urgences (en nombre), 2023	0	704
Masseur kinésithérapeute (en nombre), 2023	16	80 914

Revenus médians annuels déclarés par unité de consommation

Médiane du revenu disponible par UC

Chiffres-clés 2020

Dinard :
25 220 euros

Statut d'occupation des logements selon l'âge de la personne référente

PRINC22 - Type de logement : Ensemble

	Moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 39 ans	40 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 79 ans	80 ans ou plus	Ensemble
Propriétaire	6	1	113	503	583	1 311	796	3 312
Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide non HLM	26	51	192	234	150	195	169	1 015
Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide HLM	15	20	165	318	238	233	120	1 109
Locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel	71	79	48	15	19	16	13	260
Logé gratuitement	6	6	23	31	22	16	30	133
Ensemble	124	156	541	1 101	1 010	1 770	1 128	5 830

Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

Répartition de la taille des logements par tranche d'âges sur la commune

PRINC1 - Type de logement : Ensemble

	Moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 39 ans	40 à 54 ans	55 à 64 ans	65 à 79 ans	80 ans ou plus	Ensemble
1 pièce	42	34	12	47	17	37	83	271
2 pièces	36	81	160	140	145	226	138	926
3 pièces	25	26	160	226	265	361	269	1 331
4 pièces	15	9	100	269	230	375	282	1 281
5 pièces	0	3	84	189	190	359	182	1 007
6 pièces ou plus	6	3	25	231	163	412	174	1 013
Ensemble	124	156	541	1 101	1 010	1 770	1 128	5 830

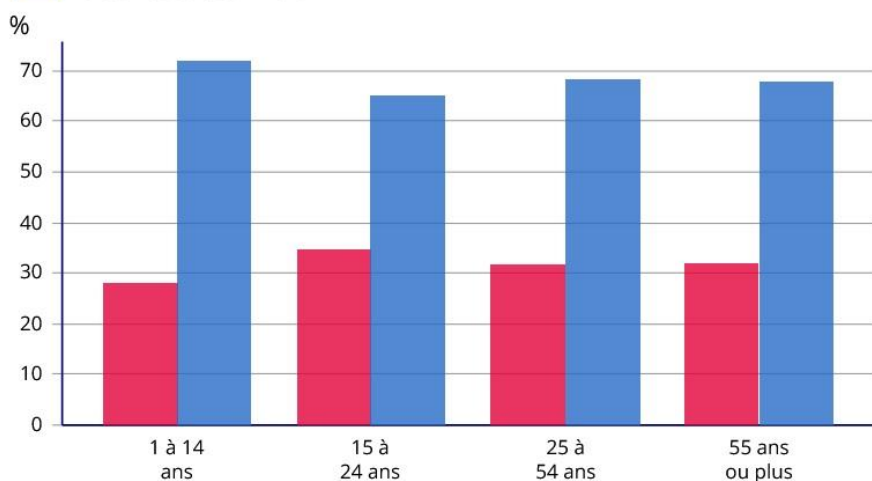
Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

Migrations résidentielles des plus de 55 ans sur la commune

POP G3 - Lieu de résidence antérieure par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant

POP G3 - Lieu de résidence antérieure par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant

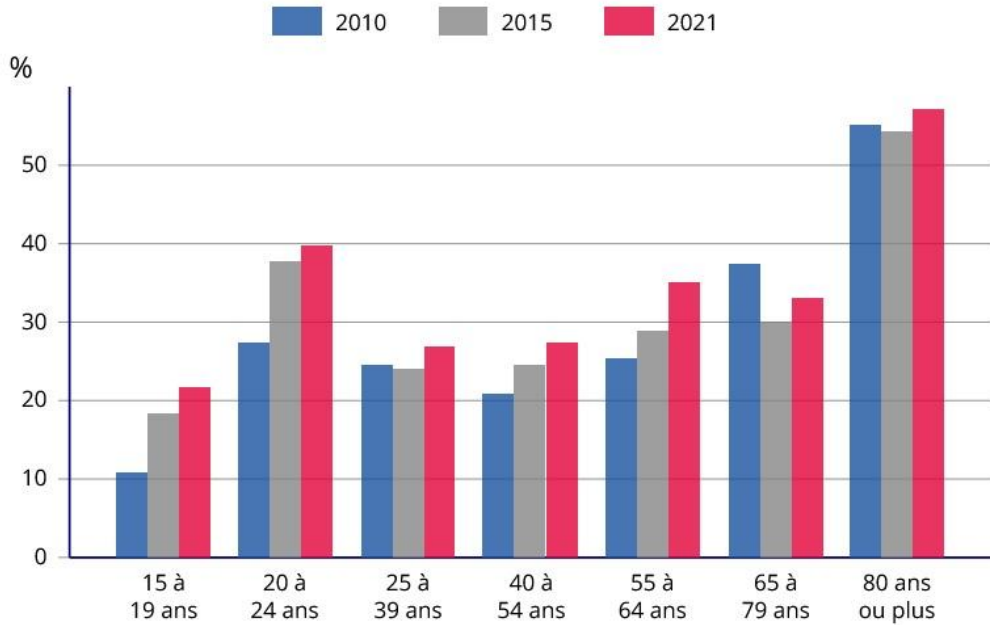
- Dans un autre logement de la même commune
- Dans une autre commune



Nombre et part des seniors vivant seuls par tranches d'âges

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



Analyse démographique par quartier

	Population en 2018 (princ)		Pop 55-64 ans en 2018 (princ)		Pop 65-79 ans en 2018 (princ)		Pop 80 ans ou plus en 2018 (princ)	
Port Blanc-Saint-Enogat-La Malouine	1708	17%	247	17%	509	18%	482	31%
Centre Ville	1627	16%	216	15%	475	17%	328	21%
Pival-Saint-Alexandre-Ville Mauny	2899	29%	473	32%	712	26%	280	18%
Gare-La Saudrais-La Vicomte	3575	35%	488	33%	1041	38%	469	30%
Zone Industrielle	340	3%	59	4%	23	1%	1	0%
Total	10148		1483		2760		1561	

Synthèse des principales caractéristiques économiques et sociales de Dinard

Dinard, située dans le département d'Ille-et-Vilaine en Bretagne, est une station balnéaire prisée sur la côte d'Émeraude. Sa situation géographique, face à Saint-Malo et bordée par la Manche, ainsi que son riche patrimoine architectural, ont influencé son développement socio-économique.

1. Secteur touristique comme pilier économique

Dinard est connue pour être l'une des premières stations balnéaires françaises, un statut qu'elle conserve encore aujourd'hui. Dès le XIXe siècle, la ville a attiré une clientèle aristocratique et bourgeoise britannique et française, séduite par son climat doux, ses plages et ses villas Belle Époque. Ce dynamisme touristique a façonné l'économie locale :

- **Offre touristique de qualité** : L'attrait de Dinard repose sur ses plages (comme l'Écluse et Saint-Enogat), ses hôtels de charme, ses restaurants et ses infrastructures culturelles. Le Casino Barrière de Dinard et le Festival du Film Britannique sont des exemples de lieux et d'événements qui renforcent cette attractivité.
- **Économie saisonnière** : La population de Dinard est plus importante en été. Cette saisonnalité se traduit par un emploi temporaire important dans l'hôtellerie-restauration, mais elle rend aussi l'économie vulnérable aux variations de fréquentation touristique.
- **Impacts économiques** : Le secteur touristique engendre des revenus directs pour les entreprises locales (hôtels, restaurants, commerces) et des revenus indirects à travers la taxe de séjour et les recettes communales.

2. Une ville au patrimoine immobilier par le haut de gamme

Le secteur immobilier est également un pilier économique important pour Dinard. Avec son statut de station balnéaire historique, la ville compte un nombre élevé de résidences secondaires et de nombreuses villas classées :

- **Conclusions des études commerciales** : Dinard accueille une clientèle relativement aisée. Les prix de l'immobilier figurent parmi les plus élevés de Bretagne, en particulier pour les biens avec vue sur la mer
- **Population vieillissante et résidences secondaires** : La ville accueille particulièrement des retraités et des propriétaires secondaires, surtout dans les quartiers huppés. Cela se traduit par un déclin de la population active et un âge moyen qui augmente.
- **Retombées économiques** : Ce dynamisme immobilier a des effets bénéfiques pour les entreprises locales (agences immobilières, artisans, services de conciergerie et d'entretien de propriétés), mais peut aussi entraîner une pression sur le marché locatif pour les permanents et les actifs.

3. Emploi et structure socio-démographique

Dinard a une population d'environ 10 000 habitants, chiffre qui augmente en période estivale. La ville fait face aux défis suivants :

- **Population vieillissante** : L'attractivité pour les retraités entraîne une population pour une population avec une moyenne d'âge élevée. Cela a des implications pour les services

de santé et les prestations sociales, ainsi que la demande d'accumulation de services pour les personnes âgées.

- **Activité économique centrée sur les services** : Le secteur des services (commerces, services de proximité, services aux personnes) domine l'économie locale, un avec un taux relativement peu d'emplois industriels ou agricoles.
- **Mobilité vers Saint-Malo** : L'attractivité économique de Saint-Malo influence Dinard. Nombre de résidents dinardais travaillent dans la ville voisine, ce qui crée une dynamique de mobilité quotidienne.

4. Dynamisme culturel et événementiel

Le développement culturel contribue également à l'économie de Dinard :

- **Événements culturels** : Le Festival du Film britannique et irlandais, organisé chaque année, est un événement phare qui attire des touristes internationaux et participe au rayonnement de la ville. Cet événement, ainsi que d'autres animations culturelles et sportives, jouent un rôle important dans l'animation économique saisonnière estivale.
- **Valorisation du patrimoine** : Dinard met en avant son patrimoine architectural et naturel pour les visiteurs, afin de diversifier ses activités économiques.

5. Défis et perspectives de développement

Dinard fait face à plusieurs défis dans sa structuration socio-économique :

- **Saisonnalité et diversification économique** : La dépendance au tourisme saisonnier expose Dinard aux fluctuations économiques. Pour stabiliser son économie, des initiatives pour étendre l'offre touristique en dehors de l'été sont envisagées, avec une mise en avant du patrimoine culturel, architectural et gastronomique.
- **Logement et vie locale** : Les prix de l'immobilier élevés et la forte proportion de résidences secondaires posent des problèmes pour les actifs locaux. La municipalité agit pour l'accès au logement des résidents permanents et des travailleurs saisonniers : large déploiement depuis 2021 du dispositif du BRS (Bail réel solidaire), 40 % de logements sociaux dans le futur PLU applicable au printemps 2025 sur les nouveaux programmes immobiliers, logement des saisonniers dans des bâtiments de la Ville non occupés l'été (lycée hôtelier).
- **Maintien et adaptation des services publics** : Avec une population vieillissante, la ville doit adapter ses infrastructures et services (santé, transport, aide à domicile) pour faire face aux besoins de ses habitants. Cela pourrait créer des emplois dans le secteur médico-social. Confère les installations récentes de la résidence seniors Domitys, et en 2024 de l'agence d'aide à domicile Petit-fils.

Dinard combine un patrimoine naturel et architectural exceptionnel avec une économie fortement axée sur le tourisme de qualité et l'immobilier haut de gamme. Cependant, sa dépendance au tourisme saisonnier et son marché immobilier tendu représentent des défis pour sa population résidente et pour la diversification de son économie. Dans les années à venir, la capacité de Dinard à renforcer son attractivité hors saison et à améliorer son cadre de vie est essentielle pour le développement socio-économique.

Synthèse du portrait de la ville de Dinard

La ville de Dinard, station balnéaire à échelle humaine, est caractérisée par une population qui se multiplie par cinq pendant la saison estivale.

Sa situation et son climat, ainsi que sa facilité d'accès, font de Dinard une des stations balnéaires les plus fréquentées de Bretagne Nord. La ville tire en effet ses principales ressources du tourisme qui contribue depuis longtemps à favoriser son développement.

Le secteur tertiaire est prépondérant puisqu'il représente 83% de l'activité économique. Depuis 1969, deux zones industrielles et artisanales ont été créées et représentent une surface de 45 hectares.

La commune compte également, 16 hôtels, un casino, une thalasso, 40 restaurants, 500 établissements employeurs actifs, dont 400 pour le commerce, le transport et les services.

Une grande partie de population locale est retraitée. Issue de catégories socio-professionnelles élevées.

Les actifs qui habitent sur la commune sont également issus de catégories socioprofessionnelles supérieures.

Ces populations « privilégiées » ne doivent pas faire oublier les quartiers aux populations plus fragiles socialement, qui bénéficient pour beaucoup de logements sociaux, notamment dans le quartier de Saint-Alexandre.

L'analyse de la population révèle une fracture spatiale et sociale entre ces quartiers.

Les Dinardais, tout âge confondu, bénéficient d'infrastructures de grande qualité : piscine, complexe sportif, stades de football, d'athlétisme, médiathèque, salles de spectacle, salles de cinéma, thalasso...

À retenir :

- Plus de 50% de la population a plus de 60 ans.
- Plus de 22% des habitants ont plus de 75 ans avec beaucoup de retraités actifs, en bonne santé et engagés dans les associations. C'est une population très soucieuse de sa qualité de vie et de l'offre culturelle et patrimoniale.
- Seulement 1,7 personnes par ménage à Dinard.
- 52% de ménages sont composés d'une seule personne.
- Avec seulement 17% des ménages avec enfants.
- Un niveau de revenus élevé : + 6100€/an par habitant pour l'intercommunalité par rapport à la Région.
- 6971 foyers dont 4054 sont imposables (58%), 14% de plus que la moyenne nationale avec un revenu fiscal de référence moyen de 32 871€ par foyer.
- Importante saisonnalité en termes de population.
- Les résidents secondaires représentent 43 % des logements contre 51 % pour les résidences principales. (Chiffres INSEE 2020)

III/Portrait thématique

Face au vieillissement de la population qui nécessite une attention particulière sur la santé, la prévention se développe ainsi que la prise en charge du handicap ou des fragilités. Cette approche permet de garantir un maintien à domicile, et d'éviter d'engorger les établissements d'accueil.

Au-delà du secteur de la santé, l'environnement naturel et bâti, les programmes et les services sociaux, les attitudes culturelles, le capital social, l'équité et l'inclusion sont autant d'aspects qui ont une incidence sur la mesure dans laquelle les aînés peuvent fonctionner et participer dans la société. Les résidents âgés ont besoin d'un ensemble de conditions de vie favorables pour s'adapter aux modifications physiques, mentales et sociales auxquelles ils sont confrontés du fait du vieillissement biologique.

De telles conditions peuvent faire particulièrement défaut dans les environnements urbains qui, en général, ne sont pas conçus pour être des centres résidentiels pour une population composée surtout d'aînés. À la ville comme à la campagne, il est essentiel de prendre en considération les aspects physiques et sociaux de l'environnement local pour répondre aux besoins et aux préférences des aînés afin de promouvoir la santé et le bien-être de ces derniers.

Face à ce constat, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a développé le concept de "Ville amie des aînés" dans le cadre du programme mondial des villes amies des aînés pour faire face au vieillissement rapide de la population mondiale. Ce programme vise à adapter les villes pour qu'elles soient plus inclusives, accessibles et sûres pour les personnes âgées, tout en encourageant leur participation active à la société.

Il repose sur huit thématiques principales et transversales qui influencent directement la qualité de vie des aînés.

- Bien vivre sa ville au quotidien : transport, habitat, espaces publics ;
- Rester en lien avec les autres : lutte contre l'isolement, participation citoyenne, vie culturelle ;
- S'informer et être informé : support de communication et accès à l'information.

Chapitre 1 – Espaces extérieurs et bâtiments

La possibilité de vieillir chez soi est fortement conditionnée par l'environnement extérieur. Il y a en effet un impact important sur la qualité de vie des aînés, sur leur mobilité et sur leur indépendance. Dans le but de favoriser l'égalité d'accès pour tous aux lieux et aux services, une Ville amie des aînés doit intervenir sur l'environnement pour éviter les situations handicapantes pouvant aller jusqu'au confinement à domicile.

Le charme du territoire et son aspect accueillant constituent des éléments importants. Au-delà de la beauté intrinsèque de nos territoires, les collectivités ont un rôle à jouer concernant les espaces verts ou encore la propreté des espaces publics. Par ailleurs, pour permettre aux aînés de sortir de chez eux, il est nécessaire de leur proposer différents moyens de se rendre là où ils le souhaitent. Ainsi, les édifices extérieurs doivent être adaptés aux besoins de tous. Ces espaces sont de réels lieux de socialisation. Il est important que les habitants du territoire s'y sentent bien, puissent en profiter et y faire des rencontres. Une Ville amie des aînés doit être accessible, en partie grâce à des trottoirs adaptés, des structures de repos ou encore des toilettes publiques gratuites.

Penser à l'aménagement urbain en prenant en compte la diversité des âges peut se révéler bénéfique pour l'ensemble des citoyens, quel que soit leur âge. À l'inverse, si l'aménagement urbain n'est pas suffisamment pensé pour toutes les générations, il limite la mobilité et réduit l'indépendance, renforçant dans le même temps l'isolement des personnes âgées en les rendant captives de leur domicile.

Pour favoriser l'accès aux espaces publics pour tous, la Ville de Dinard intervient sur son environnement bâti en prenant en compte ses multiples dimensions :

- La voirie,
- Les espaces verts,
- Les équipements et la propreté,
- La sécurité et le sentiment de sécurité,
- Les bâtiments.

Contexte territorial – Projet Urbain

Les aînés dans le projet urbain

La priorité des priorités : réparer et embellir Dinard

L'enjeu est de penser à la ville de demain, par une meilleure maîtrise et gestion de l'espace et des biens publics. L'objectif inclut un souci de cadre de vie et de protection de l'environnement, mais aussi d'aménagement urbain pour un meilleur confort au quotidien des résidents et usagers du territoire.

Réparer, optimiser et embellir les infrastructures

Rénover une rue, c'est agir directement et concrètement sur notre qualité de vie, c'est aussi contribuer à renforcer l'attractivité globale de notre ville en proposant de beaux espaces publics.

Repenser la voirie

C'est d'abord penser au partage de l'espace entre piétons, PMR, cyclistes et voiture, afin de sécuriser les déplacements.

Préserver le patrimoine remarquable

La ville de Dinard travaille en parfaite et étroite relation avec l'Architecte des Bâtiments de France. Nous ne devons pas être les seuls à participer à cet effort, le patrimoine est un bien commun. Chacun et chacune sont concernés. Il faut des documents réglementaires mais il faut aussi une réelle prise de conscience des habitants.

La préservation du patrimoine est une entreprise collective. Tout ceci est aussi dans la ligne de notre exigence esthétique car ce patrimoine remarquable est un réel critère d'attractivité. La « belle Ville » ce n'est pas qu'un concept, ce n'est pas non plus un acquis, c'est un travail de chaque instant : en matière de matériaux pour nos chantiers, en matière de couleurs et en matière d'architecture.

Une charte encadrant l'implantation des terrasses

L'espace public étant destiné à l'usage de tous, c'est un lieu privilégié de vie, de rencontre, de convergence et d'échange. Au cœur de la cité, il en exprime l'identité, l'histoire, l'engagement, le respect à l'égard des habitants, et la volonté de partager entre tous ses qualités spatiales, ses richesses culturelles et sociales. Les terrasses participent à son animation et doivent le mettre en valeur en respectant ses usages, ses caractéristiques techniques, ses contraintes et son identité. À Dinard, la thématique des terrasses est un enjeu important pour la ville, celles-ci contribuant à l'attractivité du territoire communal, à la qualité de vie des habitants et au caractère de la ville. Lorsqu'elles sont soigneusement traitées, les terrasses participent à révéler le patrimoine bâti et l'identité des rues et des places.

Cette charte est ambitieuse et nous voyons les résultats concrets de cette dernière depuis qu'elle est appliquée (2016), l'esthétique est renforcée. Dans une démarche collective, les commerçants jouent le jeu en embellissant leurs terrasses.

Les objectifs de la Charte

Les espaces publics représentent un enjeu majeur pour une commune telle que Dinard. Parce qu'ils sont les lieux qui appartiennent à tous, au cœur de la cité, ils en expriment l'identité, l'histoire, l'engagement, le respect à l'égard des habitants, et la volonté de partager entre tous ses qualités spatiales, ses richesses culturelles et sociales.

L'espace public de nos communes est un lieu privilégié de vie, de rencontre, de convergence et d'échange. Les terrasses participent à son animation et doivent le mettre en valeur en respectant ses usages, ses caractéristiques techniques, ses contraintes et son identité.

A Dinard, la problématique des terrasses est un enjeu important pour la commune, celles-ci contribuant à l'attractivité du territoire communal, à la qualité de vie des habitants et au caractère de la commune. Parallèlement, le respect des usagers de l'espace public doit être réaffirmé et les abus supprimés.

La charte définit les principes directeurs des installations souhaitables, avec comme exigence la libre circulation sécurisée des piétons et le respect des lois relatives à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Elle vise à créer un cadre de qualité pour valoriser l'image commerciale et urbaine de la commune.

Les principes directeurs

L'espace public appartient à tous et doit rester un lieu privilégié d'échange et de partage.

Les terrasses doivent maintenir le caractère public des rues et des places de Dinard, elles ne sont pas des extensions de salle ou de commerce.

Toutes les activités humaines doivent pouvoir cohabiter harmonieusement sur l'espace public. Le cheminement piéton doit notamment y être facilité et l'implantation des terrasses et dispositifs commerciaux ne doit pas l'entraver.

L'accès des équipes techniques de maintenance, d'intervention et de sécurité doit être préservé en permanence. Les installations fixes des terrasses doivent pouvoir être démontées sur demande de la Mairie de Dinard.

Toute intervention sur l'espace public doit en renforcer l'agrément et l'attractivité. Les terrasses participant à la perception globale de l'espace public, elles doivent contribuer à valoriser les perspectives urbaines et renforcer l'harmonie des rues et des places.

Voirie

Voies principales

La voirie est dense mais globalement étroite. Cela constitue une difficulté pour la circulation de l'ensemble des usagers et réduit les options de partage de la voirie.

Actuellement, les circulations à double sens contraignent d'allouer la majorité de l'espace (>50%) à la voiture au détriment des modes doux.

Flux moyen journalier

Des flux fluctuant fortement selon les saisonnalités (+83%) mais qui restent néanmoins faibles même en période estivale.

Un plan cyclable à achever

Un réseau de voirie dense mais étroit laissant peu de place à la pratique des modes doux

Stationnement

Une réserve de stationnement plutôt dense en centre-ville (1768places), avec notamment des parkings en ouvrage accessibles en moins de 10 minutes à pied depuis tout l'hyper centre. Ces parkings souterrains sont cependant peu visibles et mal jalonnés, ce qui amène un flux important

d automobilistes à la recherche de stationnement en cœur de ville l'été. Une saturation de l'espace aérien, avec un stationnement très présent au détriment des modes doux et de la qualité paysagère.

Objectifs principaux :

Dans une logique prospective, produire les préconisations pour l'organisation future des déplacements de tout type, en donnant la priorité aux déplacements doux, la sécurité des usagers et le partage des voiries.

- Double sens cyclable,
- Elargissement des trottoirs,
- Mise à sens unique.

Plan Marshall 2023-2026 : un plan de réhabilitation d'ampleur

Plan Marshall de la voirie : un plan d'une ampleur inédite dans notre ville !

Travaux prioritairement engagés pour réhabiliter la voirie : 15 km de voirie vont être refaits d'ici 2027.

- Requalification liée à opération immobilière,
- Requalifications de réseaux et réfections chaussées et trottoirs.

Ce plan Marshall est lié

- à la sécurité des habitants,
- à la bonne gestion de la circulation et du stationnement et
- à l'aménagement des espaces publics.

En 2021 la municipalité a lancé en septembre 2021 une étude urbaine de déplacement afin d'élaborer une stratégie d'aménagement d'ensemble qui doit permettre la programmation des travaux structurants de l'espace public pour les 10 prochaines années.

En 2022 après un important diagnostic portant sur le fonctionnement actuel de la ville, différents ateliers de concertation se sont tenus en ce début d'année 2022.

Les échanges, nombreux, ont porté sur la place du vélo dans la ville, le stationnement, les sens de circulation... C'est un sujet qui fait régulièrement réagir les habitants. La voirie, les sens de circulation et le partage de la voie publique entre voitures, vélos et piétons peut rapidement faire apparaître des critiques. « Nous sommes conscients que c'est un gros morceau et nous avons plein de projets », assurent Arnaud Salmon, le maire et Martine Guénégant, adjointe en charge de la communication.

Moins de voitures dans le centre-ville demain ?

Concernant l'élaboration d'un nouveau plan de circulation, notamment dans le centre-ville, la municipalité prévient d'emblée que cela prendra plusieurs années. Il faut que cela soit bien

pensé, bien dessiné et en plusieurs phases pour que l'on puisse avoir quelque chose de cohérent pour l'avenir ».

Dans les années futures, la mairie envisage-t-elle de limiter la présence des voitures dans le centre-ville ? « L'un des enjeux est de permettre aux habitants d'utiliser moins souvent la voiture, répondent les élus. Pour cela il faut des alternatives et notamment des pistes cyclables pour que les différents usagers de la route puissent cohabiter. »

Côté travaux, l'un des gros dossiers à venir concerne l'aménagement de l'avenue Edouard-VII.

Dans un premier temps, il s'agit d'améliorer le réseau d'assainissement. « Nous voulons également utiliser des matériaux de qualité. L'idée est d'investir pour les 25 prochaines années et non à court terme », insiste Monsieur le Maire.

Perspectives

Si la municipalité explique son choix, c'est parce que les rues qui ont besoin d'une réhabilitation, ce n'est pas cela qui manque à Dinard. « Dans un monde idéal, nous aurions besoin de 150 millions d'euros pour refaire la voirie » a précisé le Maire. Or, avec une bonne gestion financière, nous pouvons dégager entre quatre et cinq millions d'euros pour cela. » Des arbitrages ont donc été nécessaires et, pour rappel, dans le cadre de son Plan Marshall, la municipalité envisage de refaire « 15 km de voirie d'ici 2027 ».

Le plan Marshall se poursuit avec les travaux de réseaux souples sur le boulevard Edouard VII et la rue Gardiner. On peut noter également la remise en état de la section nord du boulevard Lhotelier. De nombreuses petites interventions sont également prévues à l'instar de ce qui a été fait en 2023, notamment dans le quartier de la Malouine.

L'année 2024 verra également la pose de nombreux mobiliers urbains pour les cycles.

Il se profile également un programme de travaux, boulevard Jules-Verger, pour l'adapter aux mobilités douces, une intervention au niveau de la rue de la Ville-es-Lemetz, la réfection de la partie sud de la rue des Minées et celle de la rue Coppinger. La partie nord sera rénovée en 2025.

Embellissement

Les arbres vont être abattus. La mairie et les cabinets d'études qui planchent sur le projet expliquent « qu'ils ne sont pas adaptés. Les racines et la taille des troncs ont provoqué des fissures sur les trottoirs et ils risquent aussi d'endommager certains réseaux. » Le sujet est sensible, alors les acteurs du projet ont vite ajouté qu'il y aurait des nouvelles plantations. « Nous allons pratiquement doubler le nombre de plantes ».

Zoom sur les arbres en milieu urbain

En ville, les arbres ne sont pas seulement esthétiques ! Ils absorbent les polluants et améliorent la qualité de l'air, tout en luttant contre les îlots de chaleur en rafraîchissant l'environnement. De plus, ils abritent une biodiversité précieuse !

Mais la cohabitation n'est pas si simple ! Les racines des arbres peuvent déformer les trottoirs, créant des obstacles dangereux pour les passants, ou endommager les canalisations ou encore s'infiltrer dans les caves.

Certains Dinardais se sont étonnés que les espaces aux pieds des arbres Boulevard Lhotelier étaient plus petits qu'avant les travaux.

Esthétisme et sécurité

Avec des revêtements plus clairs, la réhabilitation souhaite gommer l'aspect routier de l'avenue. Ce devrait être particulièrement visible au niveau du carrefour où les feux tricolores vont disparaître et la place du vélo et du piéton gagner du terrain.

Entre Edouard-VII et le quartier de Saint-Enogat, à savoir la rue Gardiner, l'ambition est similaire. À cet endroit, la circulation sera en sens unique dans le sens Saint-Enogat direction quartier Newquay.

Réparer Dinard a été, est, et restera l'une des priorités majeures

Grâce au Plan Pluriannuel d'Investissement, d'importants travaux de voirie et de rénovation de notre réseau d'assainissement ont donc été réalisés en 4 ans. 8 millions d'euros seront investis par la Ville dans le cadre du plan Marshall d'ici la fin du mandat, en faveur de la restructuration complète des réseaux d'assainissement collectif.

Rappelons que la mise en séparatif des eaux usées et pluviales est un enjeu majeur pour garantir la qualité de nos eaux de baignade.

Bientôt, les Dinardaises et Dinardais bénéficieront également de deux nouveaux lieux à guichet unique : l'hôtel des polices, regroupant police municipale et nationale, ainsi que le futur Centre Social qui proposera de nouveaux services aux habitants.

De plus, de nouveaux équipements sportifs verront le jour, comme celui au stade Paul Audrin, prévus pour fin 2025, ou encore une nouvelle piscine, attendue pour 2028-2029.

Démarche participative : Informer, Consulter et Concerter les habitants et les usagers du territoire

Soucieuses de faire participer les citoyens aux projets d'aménagement qu'elle met en place, la collectivité de Dinard a de plus en plus recours à la concertation publique. Une méthode qui sollicite les usagers d'un quartier pour décider des grandes orientations du projet.

- Informer : On ne peut dans ce cas pas parler de réelle participation, puisque la collectivité communique des renseignements au public à travers différents médias : site internet, presse, affichages, réunions publiques, etc.. La décision est déjà prise, les modalités sont arrêtées, les citoyens ont simplement accès aux détails du projet avant sa réalisation.
- Consulter : Les décideurs cherchent dans ce cas à connaître l'opinion du public. La consultation peut avoir lieu à n'importe quel stade d'avancement du projet et les avis recueillis ne sont pas nécessairement pris en compte pour décider des orientations de l'aménagement.

- **Concertation** : Dans l'optique de co-construire le projet avec les citoyens, la collectivité met en place un dispositif permettant de recueillir, confronter et prendre en compte les avis des participants pour décider des orientations à venir. C'est en amont du projet que sont mis en place réunions et ateliers qui permettent de débattre des modalités de l'aménagement : il s'agit d'un diagnostic partagé.

La concertation est un outil très utile, puisqu'elle permet de légitimer le projet auprès du public : inviter les usagers à prendre part aux décisions permet de concevoir le projet en adéquation avec leurs attentes et donc de limiter le risque de contestations une fois l'aménagement réalisé. C'est aussi une belle preuve de transparence auprès des citoyens lorsqu'elle naît d'un véritable souci de prise en compte des suggestions des citoyens et qu'elle se fait suffisamment en amont du projet pour pouvoir le repenser et l'adapter.

Espaces verts

1. Parcs et Jardins

La ville de Dinard dispose de nombreux parcs dont l'accès est facilité par des stationnements gratuits aux abords ou des accès via les différentes mobilités douces.

Le parc de Port Breton

Le Parc de Port-Breton situé face à la grande plage du Prieuré définit Dinard comme la ville jardin au bord de la mer.

Port-Breton est un parc de 23 hectares arboré et fleuri où vous pouvez vous promener en famille, profiter des aires de jeux ou du plan d'eau, et entretenir votre condition physique grâce au parcours sportif.

Port Breton est aussi un parc animalier, qui compte 40 espèces animales (biches, daim, ânes, chevrettes, wallabies, faisans, canards, lamas...) et 20 espèces en volière, devenant au fil du temps un lieu incontournable.

La symbolique celtique est à l'honneur grâce aux signes astrologiques que vous retrouverez sur les arbres, expliquant le caractère de chacun suivant sa date de naissance.

La magnifique roseraie de 2000 plants (dont la Rose Picasso) à laquelle s'ajoutent, en automne, 1200 bulbes, quelques plantes de terre de bruyère (azalées, rhododendrons, bruyères) et 5 topiaires (arbustes en forme d'écureuil, pélican, merle, héron, grive).

Le parc des Tourelles

Le parc des Tourelles se situe entre l'avenue Édouard VII et la rue de Saint-Énogat. Ce parc a une superficie de 5 351 m² et est un Espace boisé classé. Il fait l'objet d'une restauration complète, sous l'égide des Bâtiments de France, aménagement d'une déambulation agréable et accessible à tous, construction d'un abri pour les boulistes présents sur site et les visiteurs, d'une fontaine, en hommage au maître mosaïste Odorico qui y décora un kiosque à musique aujourd'hui disparu, création d'un jardin d'écorces remarquables. Ce projet devrait être finalisé en mai 2025.

Le jardin du Port Riou « Le Jardin de la mer »

Ce jardin de 6000 m² est un lieu prisé des touristes et des locaux à Dinard. Il se situe dans le quartier de la Malouine, à quelques encablures de Saint-Enogat. Le jardin de Port Riou est réaménagé pour être accessible à tous, en gardant un esprit naturel et en préservant la magnifique vue de mer. Les travaux sur cet espace vert se terminent début 2025. Le travail sur les allées qui permettent de cheminer dans cet espace le rendront plus accessible aux aînés.

Le jardin senior de la Résidence Autonomie Dupuy

En 2023-2024, un équipement sportif dédié à la mobilité des seniors a été aménagé entre l'hôpital Gardiner (Fondation Partage et Vie) et la Résidence Autonomie Dupuy. Il sert aux résidents et à tous les seniors. La Ville a mis en place une animation hebdomadaire avec la présence d'un éducateur sportif, pour permettre à tous de s'approprier cet équipement.

La Ville a aussi en projet la création d'un jardin arboré, massifs, cheminements adaptés, bancs, tables, pergola, terrain de boules et autres jeux à proximité de la résidence Dupuy. Des installations ludique et de stimulation sont envisagées ainsi qu'un espace jardinage.

La restauration de ces parcs s'inscrit dans le projet municipal de Chemin des jardins oubliés. L'objet est de créer des jardins accueillants pour tous les usagers, petits et grands, avec une attention particulière pour les aînés.

Le parc de la Villa Le Bocage

Le parc se situe face à la Mairie, passage du Bocage. Ce parc a une superficie de 2128 m². Il est constitué d'arbres (marronniers, bouleau, charme...), de massifs d'arbustes (forsythia, choysia, céanothe, de mahonia, lauriers d'Espagne...) et d'un massif de fleurs.

Le manège et la Fontaine Jules Verne à Saint-Enogat

Ce parc arboré (grands cèdre, pins Laricio, tilleuls) se situe rue Roger-Vercel sur une superficie de 3 300 m² au cœur du quartier de Saint-Énogat. Il est composé de la fontaine Jules Verne, signée par l'architecte des habitats maritimes Jacques Rougerie, d'un terrain de boules, et d'un manège en période estivale.

Parc de la Villa Eugénie

Une villa et un parc de 3 300 m². L'ensemble comprend un parc pour une surface totale de 3 300 m². Par le passé, la villa a rempli de nombreuses fonctions, dont celle d'héberger la mairie de Dinard, un commissariat, une école maternelle, un musée ou encore un bureau associatif. Il est aujourd'hui prévu qu'elle héberge un lieu pour des personnes en situation de handicap.

Des arbres remarquables classés par la DIREN

Sur l'ensemble de ces espaces verts sont plantés 6 609 arbres dont 1 680 arbres d'alignement, environ 500 palmiers et 200 mimosas. Les essences les plus rencontrées sont les tilleuls, les érables et les charmes.

Ces arbres sont protégés, préservés et renouvelés par les services des Espaces verts, en tenant compte de la sécurité du public, et de la connaissance du patrimoine existant. Dans les nouveaux projets, la collectivité étudie l'implantation d'arbres en fonction de l'environnement (aérien et souterrain, du sol, de la voirie) et de la diversification des essences pour lutter contre le changement climatique.

Le parc du Port-Breton propose une collection d'arbres d'environ 600 espèces. Nous y trouvons en plus des deux arbres classés par la DIREN, un peuplier d'Italie et un chêne vert, plusieurs arbres remarquables : cyprès chauve, hêtre à feuilles de fougères, ormes, houx à feuilles de camélias, ainsi que 3 variétés de cèdres, 10 de pins et 9 de chênes.

Au Jardin de la Gare, se trouvent deux arbres remarquables, un arbre aux quarante écus et un hêtre pourpre.

Développement durable

Le service Espaces verts n'utilise ni engrais, ni pesticides.

Les pieds des arbres sont paillés ainsi que les massifs d'arbustes avec de l'écorce de feuillus, de copeaux de bois provenant des tailles d'arbres.

Les massifs de fleurs sont paillés avec les tontes de pelouse. Avant chaque hiver, du terreau provenant de la fabrication de compost est apporté sur les massifs.

Les sols des massifs de sol sont travaillés avec un matériel qui ne casse pas la structure du sol, la grelinette.

Des tondeuses mulching et tondeuse avec bac de ramassage sont utilisées pour la tonte des pelouses. La hauteur de coupe est haute pour que les pelouses puissent résister au piétinement et aux éventuelles pénuries d'eau.

L'arrosage est limité aux massifs de fleurissement et arbustes, arbres et vivaces plantés dans l'année pour faciliter une bonne reprise des végétaux.

Dans les serres municipales, une lutte biologique est mise en œuvre afin de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

Les allées des parcs, les jardins et les cimetières sont désherbés avec des désherbants thermiques et des binettes.

Action en direction de la population

À la croisée des transitions écologiques et des actions participatives et citoyennes, comment Dinard veut encourager les particuliers à verdier la ville ?

En mai 2024, un Permis de végétaliser citoyen a été voté en Conseil municipal pour les habitants dinardais.

Constat : Les changements climatiques entraînent des répercussions tangibles comme l'augmentation des températures en milieu urbain, l'imperméabilisation des sols et la perte de biodiversité en ville.

L'objectif est de remettre de la végétation au cœur des espaces urbains. Les principes du Permis de végétaliser citoyen sont énoncés dans une charte, signée par le demandeur et faisant l'objet d'une convention valant autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public fixant les conditions du permis.

Les permis autorisent une personne ou un groupe de personnes à investir un lieu identifié avec des espèces et des pratiques autorisées, et leur entretien, tels que les trottoirs, les places publiques, les ruelles, les espaces préalablement végétalisés d'un simple gazon ».

Le permis de végétaliser concerne uniquement la voirie. Les parcs et les jardins publics sont exclus par ce dispositif et restent du ressort des services de la Ville.

Qualité de l'espace public : une préoccupation constante

Une équipe dédiée pour la propreté urbaine composée d'une vingtaine d'agents. Les agents des Espaces verts assurent la propreté des parcs, la CCCE assure la gestion des déchets et le tri sélectif.

Mise en œuvre de l'ADAP (Agenda d'accessibilité programmée et aménagement de l'espace public).

Mise en place d'Actions : « Parcours santé », programmation des « bilans de santé » avec le Centre Local d'Information et de Coordination de la Côte d'Emeraude, « Parcours du cœur », « Semaines bleue », « Octobre rose »...

ALEPH : Soucieuse de préserver la qualité de vie de ses habitants et de ses touristes, la Ville de Dinard a lancé en 2022, avec Veolia, une expérimentation unique en France destinée à éliminer les mauvaises odeurs sur le réseau d'assainissement. À l'issue de la saison 2022, il a été constaté une nette baisse des mauvaises odeurs malgré un été caniculaire.

2. Cimetière

Deux cimetières sont implantés sur le territoire Dinardais :

- Cimetière de Dinard (4 rue du Douet-Fourché, 35800 Dinard) ouvert en 1881 qui comporte 5200 emplacements.
- Cimetière de Saint-Énogat (Boulevard Albert-Lacroix, 35800 Dinard) ouvert en 1835 qui comporte 730 emplacements.

Les cimetières de Dinard et de Saint-Énogat regorgent d'une histoire riche, symbole du développement et de l'épanouissement de la ville au fil des siècles.

Le plus ancien des deux est, sans surprise, le cimetière de Saint-Énogat. Près de deux siècles se sont écoulés depuis son ouverture, en 1835. Parmi les défunts célèbres on peut citer en bas du cimetière, près de l'entrée, Judith Gauthier – fille du poète Théophile Gautier et première femme à entrer à l'Académie Goncourt en 1910, Auguste Poussineau (1831-1910) surnommé « le bâtisseur du Dinard moderne », on lui doit le quartier de la Malouine.

Le cimetière de Dinard a aussi son lot de personnalités locales et notamment Albert Caquot (1881-1976). Connu pour être l'ingénieur de l'usine marémotrice de la Rance, il a aussi pensé la structure interne en béton armé du Christ rédempteur, à Rio de Janeiro.

Depuis 2013, la ville a entrepris de nombreux travaux dans ses deux. Dans le cimetière principal de la ville, l'amélioration de l'accessibilité, de l'accueil et d'embellissement (allées en bitume, pelouse, fleurs, arbres et mur d'enceinte), ainsi que l'aménagement de nouvelles fontaines équipées d'arrosoirs. Voiture électrique, borne interactive et nouveaux giratoires.

De plus, afin d'améliorer l'accueil et l'accessibilité, une voiturette est mise à disposition des personnes à mobilité réduite ou des personnes ayant à transporter des jardinières lourdes. Pour bénéficier de ce service, il convient de prendre contact à l'accueil. Le cimetière de Dinard est également doté, à son entrée, d'une borne interactive. Elle permet de localiser les défunts.

L'accès au cimetière a aussi été repensé, puisque deux nouveaux giratoires ont été créés. Ils permettent de fluidifier la circulation, de réduire la vitesse des automobilistes et de faciliter l'accès aux rues adjacentes.

En 2021, dans le cimetière de Dinard, plusieurs travaux ont été réalisés pour entretenir ce lieu de mémoire. Opération arrachage de plants d'érigéron, une plante invasive. Ou encore, par le comité du Souvenir français de Dinard, qui entretient tout au long de l'année le carré militaire. Depuis 2018, la ville de Dinard n'utilise aucun produit phytosanitaire sur le lieu.

Des travaux d'embellissement du cimetière de Dinard sont en cours en 2024-2025, dans le cadre de l'évolution d'un cimetière minéral vers un cimetière jardin : réfection d'allées en béton de chaux, créations de bandes enherbées, de massifs fleuris et nombreuses plantations d'arbres à floraison étalée. Rénovation du jardin du souvenir, mise en place de bancs, de colombariums sont en projet pour répondre à la demande croissante d'incinération de la population (60 % en 2030 à l'échelle nationale) et éviter la saturation prévisible à court ou moyen terme des cimetières. À l'étude en 2025 un nouveau jardin du souvenir accueillant et arboré.

Equipements et propreté

1. Structure de repos et mobilier urbain

Une personne âgée parcourt en moyenne 300 à 500 mètres avant d'éprouver le besoin de s'asseoir un instant pour récupérer. S'assurer qu'elle trouvera sur son chemin des structures de repos lui permettant de faire une halte est une condition indispensable à l'appropriation de l'espace public par chacun. 2023-2024 et suivantes : Mise en place de bancs en bois au dossier droit et accoudoirs tous les 150 mètres en ville.

2. Les toilettes publiques

L'existence ou l'absence de toilettes publiques sur le territoire peut conditionner les sorties extérieures des habitants et notamment des personnes âgées. L'accessibilité aux toilettes publiques est un facteur important dans la mobilité des aînés et leur capacité à sortir sereinement.

Accès aux toilettes publics

À partir du site de la ville, les personnes peuvent accéder à la liste des toilettes publiques à Dinard : Promenade du Clair de Lune, Boulevard du Président-Wilson, Passage Ludovic-Martin, Rue du Sergent-Boulanger, Promenade Pablo-Picasso, Rue de Saint-Lunaire, Rue Abbé-Legraverend, Avenue de la Vicomté...

Toilettes publiques automatiques

2024 - Après ceux de la promenade Pablo-Picasso, les sanitaires de l'entrée de la plage de l'Écluse feront également peau neuve.

2025 - L'agence Gouronnec, architectes à Saint-Lunaire, a été missionnée pour étudier la modernisation des toilettes de l'Écluse. Les WC hommes, actuellement au bout d'une coursive à caractère technique, seront ramenés à côté des WC femmes, dans un ensemble rénové en lieu et place du local bains-plages.

Ce dernier sera déplacé dans des locaux, promenade Picasso. La livraison des travaux est prévue pour 2025.

Services Voirie et propreté

18 agents, avec un renfort de 12 saisonniers échelonnés sur la période d'avril à octobre, assurent le nettoyage des rues. En hiver, 3 à 4 personnes, en été 6 à 8. Plus un agent à la balayeuse et un souffleur de feuilles.

200 tonnes de déchets (végétaux et graviers souillés d'hydrocarbures, mégots...), triés avant d'être acheminés et traités dans des entreprises spécialisées, en 2021. Ce coût est en augmentation constante, toutes les communes rencontrent des difficultés sur le traitement de leurs déchets de balayeuse, et sont toujours en quête de solutions.

La Propreté Urbaine passe au rotofil et/ou à la brosse métallique les caniveaux, les nettoyeurs de toutes espèces entravant le fil d'eau, les bas de murs, les pieds de trottoirs. Le rotofil couvre 1 km/h. La balayeuse qui aspire derrière le rotofil les déchets, 5 km/h. La balayeuse ne peut donc pas passer en même temps que le rotofil, mais au plus tard le lendemain ramasser les déchets laissés au sol.

Le service de propreté urbaine entretient régulièrement les caniveaux, les dégagant des espèces qui pourraient entraver l'écoulement de l'eau.

La propreté en ville ne peut pas être seulement l'affaire de la Commune. Chaque citoyen doit se sentir concerné.

Depuis le 23 mars 2023, et l'arrêté 2023/336 « relatif à la réglementation du nettoyage des trottoirs aux abords des clôtures et murs d'habitation », les habitants doivent nettoyer devant chez eux, les trottoirs et les caniveaux sur toute la largeur, au droit de leur façade et en limite de propriété. Ce qui implique de ramasser les feuilles mortes, arracher les herbes et la mousse, enlever les débris, dégager la neige, le verglas et sabler ou saler si nécessaire pour maintenir la sécurité... Voilà pour le principe.

En pratique, la prise en charge du service par la Commune continue, car nous savons parfaitement que les habitants ne sont pas tous en mesure de respecter cet arrêté, soit parce qu'ils ne le peuvent pas, du fait de leur âge, de l'isolement, du handicap, soit parce qu'ils sont absents, ou qu'ils ignorent son existence.

Sécurité et sentiment de sécurité

La sécurité est l'une des priorités de la Ville de Dinard. La Police municipale de la ville est attachée à rendre un service à la population efficace et adapté. Elle est dotée d'une quinzaine d'agent et fonctionne jour et nuit. Cette dotation est importante au regard du nombre d'habitants de la commune et permet d'assurer un haut niveau de service.

La Police municipale met à disposition un livret des habitants et usagers du territoire. Elle a également mis en place un dispositif permettant d'accompagner les seniors qui le souhaitent, au guichet du distributeur bancaire pour retirer de l'argent.

Un portail citoyen est mis en place pour permettre aux administrés d'effectuer les démarches directement en ligne : demande de rendez-vous, demandes d'Opération tranquillité vacances, etc. L'accueil reste cependant toujours assuré de manière physique au guichet et par téléphone, afin d'être accessible à tous, quels que soient les usages du numérique.

La Ville a également mis en place le dispositif « PROTECTION CITOYEN VIGILANT », un réseau pour la sécurité des habitants dinardais. Après le succès de l'opération « Voisins vigilants », la police municipale de Dinard et la police nationale s'associent aux citoyens pour signaler des faits anormaux aux forces de l'ordre. Ce réseau a tout son sens à Dinard, où il y a beaucoup de résidences secondaires. Les « Citoyens Vigilants » est un véritable réseau de solidarités de proximité constitué d'une chaîne de vigilance structurée autour des habitants d'un même quartier, d'un même lotissement ou d'une même zone pavillonnaire. A chaque entrée de la Ville, un panneau « Protection citoyen vigilant » est installé et visible. Des autocollants sont également distribués à la population.



Système de vidéoprotection

Les dispositifs dits de vidéoprotection filment la voie publique et les lieux ouverts au public pour prévenir et lutter contre tout acte de malveillance (intrusion, vol, agression, violence, dégradation, destruction...).

Les images issues des caméras sont enregistrées 24 h/24 et sont conservées pendant 30 jours à la disposition d'un officier de police judiciaire qui en ferait la demande.

La Ville complète son dispositif chaque année par de nouvelles caméras.

Un nouvel Hôtel des Polices pour une action concertée et efficiente

La Ville, en lien avec les services de l'Etat, a pour volonté de faire construire un futur Hôtel des polices dans le quartier Newquay, regroupant Police municipale et nationale sous le même toit. Le permis de construire a été déposé en 2024.

Soutenu financièrement par l'Etat, cet Hôtel des polices entérinera la collaboration exemplaire que nos forces de l'ordre menaient déjà jusqu'à présent. Dans des locaux rénovés et aménagés qui abritaient anciennement l'Hôtel des impôts et que la Ville a achetés à l'office HLM Emeraude Habitation, les polices mutualiseront leur efforts pour assurer la sécurité. L'ouverture est prévue en 2025.

Eclairage public

La Ville a procédé à des modifications des horaires d'éclairage public à partir de 2022. Afin de minimiser son impact sur l'environnement et d'optimiser ses coûts de gestion, la coupure de nuit de l'éclairage public a été mise en place de manière différenciée selon les secteurs. Après l'hiver 2022-2023, un retour d'expérience s'est avéré très positif. Il apparaît cependant nécessaire de procéder à certains ajustements, tenant compte des horaires d'été et de la vie estivale.

En 2024 de nouveaux horaires de coupure ont été mis en place : entre 2 h 30 et 6 h 30 pour Saint-Enogat ; entre 4 h et 6 h 30 pour l'hypercentre de Dinard ; entre 1 h et 6 h 30 pour tout le reste de la ville. Ils seront affinés en 2025 par secteurs pour mieux respecter la biodiversité dans les quartiers résidentiels peu denses et les jardins.

Bâtiments et espaces publics

1. Politique municipale d'accessibilité

Commission communale d'accessibilité

Date de création : 22 octobre 2009

La commission regroupe les collègues des représentants des élus, des représentants de personnes handicapées et d'usagers et des associations. Elle est présidée par le Maire de Dinard.

La commission se réunit en séance plénière 3 fois par an, et travaille sur les thèmes de la sensibilisation, de l'accessibilité des bâtiments et de la voirie.

Personnes à mobilité réduite : la Ville de Dinard à leur écoute

La Commission communale d'accessibilité et l'adjointe aux Affaires sociales–Muriel Béziel, mettent chaque année en œuvre des travaux ou des dispositifs pour permettre aux personnes à mobilité réduite (PMR) de profiter des infrastructures dinardaises.

Plages accessibles HandiDINARD

Les plages de l'Écluse, du Prieuré, de Saint-Énogat et de Port-Blanc disposent de fauteuils hippocampe (fauteuil roulant tout terrain permettant de se déplacer sur le sable et d'aller au plus près de l'eau) mis à disposition sur demande auprès des postes de secours. Les quatre plages dinardaises comptent des places de stationnement réservées et gratuites, des toilettes, et des cheminements stables qui permettent de descendre sur le sable – ainsi qu'une tente dédiée aux personnes en situation de handicap.



2. Accessibilité accueils et bâtiments

L'accessibilité auditive pour les accueils de la Ville de Dinard a été réalisée par la mise en place d'un système portable. 5 bâtiments publics sont équipés : Mairie, Etat civil, CCAS, Médiathèque et Cosec.

La boucle d'induction magnétique audiofréquence portable est un système permettant aux malentendants appareillés (avec position "T"), d'entendre la voix de l'hôtesse d'accueil directement dans leurs appareils auditifs. Le modèle choisi par la commune possède un complément d'écoute de type col de cygne.

Son principe de fonctionnement est simple. La voix de l'hôtesse d'accueil est captée par un microphone de type col de cygne (accroît la captation de la voix et améliore la qualité acoustique du système), le signal est amplifié puis converti par la borne en champ magnétique (couverture de 1 à 2.5 m² selon le modèle), réception directe du signal grâce à la position "T" des appareils auditifs et d'un combiné pour les malentendants non appareillés.

3. Accessibilité voirie et espaces publics

Le PAVE : Plan de mise en accessibilité des voiries et espaces publics, a été élaboré par les services techniques – avec l'aide d'un bureau d'études. Il y a 70 km de voirie sur la commune avec 2 % de places « handicapés », 9 carrefours à feux dont 7 pré-équipés.

Lors de l'élaboration du PAVE de la commune, les associations de personnes handicapées ont été consultées durant les réunions de la Commission communale d'accessibilité à deux reprises, la première pour déterminer leurs itinéraires à enjeux, la seconde pour donner leurs avis sur les

constats faits par le bureau d'études : l'amplitude des pentes et la largeur des voies sont des difficultés non négligeables.

Accessibilité : Travaux réalisés

- Quartier du centre-ville : Accès au casino, accès à l'Office du tourisme, création de stationnement handicapé rue de la Vallée et autres réfections de rues.
- Quartier St-Enogat : Suppression des pavés sur passages piétons.
- Quartier Gardiner : Abaissement des trottoirs avenue Edouard VII.
- Quartier Port Blanc : Rampe d'accès au sentier des Douaniers, chemin des Houles.
- Quartier St-Alexandre : Abaissement des trottoirs rue des Minées.
- Quartier La Saudrais : Aménagement de l'accès à la Voie verte.
- Quartier Ville-ès-Passants : Création de trottoirs aux normes rue de la Ville-ès-Mesniers.
- Quartier La Vicomté : Création d'un cheminement piéton Rue de l'Isle-Célée et abaissement de bordures place du Père-Yvon

Accessibilité culture et loisirs

Office du tourisme

L'Office de tourisme Dinard côte d'Emeraude tourisme dispose d'un ascenseur pour l'accès des personnes à mobilité réduite et d'une rampe pour entrer dans l'établissement.

La banque d'accueil est adaptée.

Casino « Barrière »

L'établissement est entièrement accessible (accès toilette au sous-sol avec ascenseur), dont le restaurant l'Appel du Large. Le groupe Barrière soutient globalement toutes les initiatives en faveur du handicap et participe à diverses actions : événements, opération les Bouchons d'Amour...

COSEC équipement sports et loisirs

Le site est entièrement accessible et de plain-pied : passages larges et ascenseur. Equipé de balises sonores.

Auditorium « Stephan Bouttet »

Salle de spectacle, conférence, meeting. Plain-pied – présence de balises sonores pour le handicap visuel.

Villa « Les Roches Brunes »

Ce lieu patrimonial accueille exposition et concerts. Une rampe aménagée permet l'accès à la terrasse et au RDC de la villa.

Cinémas « Emeraude Cinéma »

Les salles sont équipées de matériel d'assistance pour spectateurs sourds et malentendants et d'audiodescription.

Médiathèque « l'Ourse »

Depuis l'esplanade, l'entrée est de plain-pied. Un ascenseur permet d'accéder à l'étage. Les toilettes sont accessibles. Un poste informatique est spécifiquement adapté avec un logiciel spécialisé (machine à lire, clavier avec lettres géantes, gestion de l'affichage grands caractères). Des livres en grands caractères sont proposés, ainsi que des CD Audio et des DVD avec audiodescription. La médiathèque dispose aussi du logiciel Victor Stratus pour les non-voyants (lecteur de livres parlés numériques).

Balades et randonnées

À Dinard, la promenade des Alliés (plage de l'Ecluse) permet un accès tout au long de la digue, point remarquable de la ville balnéaire, encadrée par les pointes de la Malouine et du Moulinet. De la promenade du Clair de Lune, le sentier se poursuit vers le Prieuré tout en profitant d'un point de vue unique sur la baie de Saint-Malo. La majeure partie de cette promenade est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Dinard, ville d'art et d'histoire

Toute l'année pour les groupes, visite guidée adaptée au handicap moteur ou visuel. Une plaquette de visite pour les malvoyants est disponible sur les principaux monuments de la ville.

Campus Sport Bretagne

Le campus Sport Bretagne accueille régulièrement des groupes ou des sportifs de haut niveau handisports. Ses infrastructures sont adaptées à ces groupes qui peuvent ainsi bénéficier d'infrastructures et d'un encadrement de grande qualité.

Offre nautique handisport

Les clubs de sports nautiques adaptent progressivement leurs offres aux publics en situation de handicap ou seniors. Ainsi des balades en kayak de mer sont proposées, ou encore de la voile handi.

PRECONISATIONS – espaces extérieurs et bâtiments

L'environnement extérieur impacte la qualité de vie des seniors et leur mobilité. Une Ville Amie des Aînés se doit d'agir sur l'accessibilité et la sécurité de cet environnement afin de favoriser l'envie de sortir de chez soi. Par exemple, des trottoirs abaissés, des structures de repos, la sonorisation des passages piétons ou des toilettes publiques gratuites favorisent les sorties autonomes des seniors. L'espace extérieur est aussi un lieu de vie sociale et de détente pour eux. Le charme du territoire, le calme et la propreté des espaces publics suscitent l'envie d'en profiter. La Ville doit veiller à ces aspects tout en proposant aux aînés différents moyens de se déplacer à leur guise.

Constat :

L'aménagement urbain du Boulevard Féart et de la Place de la République est un exemple positif à poursuivre pour tous les quartiers de la Ville,

Bénéficiaire d'un parc de proximité est un atout pour les personnes âgées : Le projet d'un « Jardin à l'Anglaise » au « Parc des Tourelles » se fait attendre,

Penser à l'aménagement de zones propices aux loisirs détente et à la création de parcours extérieurs d'activités physiques en accès libre toute l'année.

Objectif :

Rendre le territoire dinardais plus attractif et agréable à vivre pour tous, adapté et sécurisant pour les personnes vieillissantes.

Actions préconisées suite à l'état des lieux

- Aménager plus d'espaces végétatifs et ombragés et de voies piétonnes.
- Proposer plus de toilettes publiques gratuites et accessibles dans les quartiers excentrés du centre-ville.
- Adapter plus de douches publiques à la plage du « Prieuré ».
- Repenser les espaces publics en créant des lieux accueillants, sécurisants, propres et facilitant les relations sociales pour les aînés : aires de repos et de détente avec des structures adaptées, des fontaines à eaux et un éclairage public facilité.
- Poursuivre la restauration du patrimoine bâti et naturel en mémoire et par respect des « anciens ».
- Utiliser le potentiel des interstices végétatifs urbains à la mise en œuvre de projets éphémères avec et pour les habitants des différents quartiers (expositions artistiques, concerts musicaux) ou aménager des aires de repos et de détente adaptées et accessibles aux personnes âgées.
- Penser au partage respectif des voies pour plus de sécurité : Piéton/Vélo/voiture.
- Mettre en place un éclairage public détecteur de mouvements et régulateur d'intensité lumineuse.
- Renforcer les dispositifs de sécurité pour une plus grande gestion des risques et offrir un cadre sécurisant pour la population vieillissante.

Services de la Ville à mobiliser :

Service Technique : Voirie - Espaces Publics – Espaces verts,

Service Accessibilité cadre bâti, voiries et Espaces publics (ERP Etablissement Recevant du Public et IOP Installation Ouverte au Public),

Police Municipale.

« Sécuriser des axes de la Ville pour les malvoyants et non-voyants »

Constat :

La Ville de Dinard n'est pas adaptée aux personnes atteintes de déficiences visuelles.

Objectif :

Sécuriser les déplacements pour les personnes en déficiences visuelles.

Préconisations :

- Analyser dans un premier temps 4 à 5 axes secondaires : Nord/Sud – Est/ouest,
- Renforcer l'accessibilité d'espaces où il fait bon marcher et se rencontrer en toute sécurité,
- Mettre en place des aménagements adaptés et repérés,
- Solliciter et mobiliser l'Association Valentin Haüy (AVH), Association d'aide pour les malvoyants, pour apporter une aide concrète pour un diagnostic.

Services de la Ville à mobiliser :

Service technique : Voirie – Espaces publics,

Service Accessibilité cadre bâti, voiries et Espaces publics (ERP Etablissement Recevant du Public et IOP Installation Ouverte au Public).

Partenaire :

Association Valentin Haüy.

« Gestion des Déchets Ménagers »

Constat :

Problème d'accès aux conteneurs de tri sélectif pour les personnes à mobilité réduite,
Difficulté d'assurer le déplacement des bacs roulants (poubelles usagers) pour le jour de la collecte,

Pas assez de jours de collecte des ordures ménagères,

Maintenir le passage 1 fois/semaine.

Objectifs :

- Permettre à tous les habitants de bénéficier du service de collecte des ordures ménagères,
- Faciliter l'accès au tri sélectif pour tous afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir adopter un comportement éco-citoyen.

Préconisations :

- Mettre en place un service de collecte personnalisé via une association par un système d'abonnement individualisé,
- Faire un repérage pour un équipement de plateforme piétonnière afin que l'introduction des déchets soit accessible depuis le trottoir pour les personnes à mobilité réduite,
- Déployer des bornes pour les ordures ménagères au plus près des personnes âgées ou à mobilité réduite habitant des logements collectifs.

Services de la ville à mobiliser :

- Service Transitions écologique, solidaire et citoyenne,

- Service Urbanisme,
- Service Espaces publiques.

Partenaires :

- CCCE Communauté de Communes de la Côte d’Emeraude,
- Associations de protection de l’Environnement.

Chapitre 2 – Habitat

Un logement adéquat aide à préserver l’indépendance des aînés et a un effet très bénéfique sur leur qualité de vie. Il est crucial que le logement puisse être adapté pour vieillir chez soi, d’autant que les personnes âgées souhaitent majoritairement vieillir le plus longtemps possible dans leur lieu d’habitation et sont attachées à l’environnement qui l’entoure. Il est nécessaire de favoriser et de soutenir les travaux d’adaptation pour permettre aux aînés de vieillir chez eux dans le confort et la sécurité.

Il est également nécessaire que les aînés souhaitant déménager puissent le faire, avec une offre suffisamment large pour répondre à des besoins variés. La présence de services de proximité est vivement souhaitée par les aînés et constitue un véritable atout pour les quartiers concernés.

De la même manière, le sentiment d’appartenance à la communauté locale a un poids important dans le domaine de l’habitat.

Il est par ailleurs indispensable de s’intéresser aux conditions financières d’accessibilité au logement.

La prise en compte de la notion de « parcours résidentiel » est au cœur de cette thématique.

Politique municipale de l’habitat de la ville de Dinard

« Les nouveaux habitants sont majoritairement de jeunes retraités » :

« ...Dinard est une ville contrastée sociologiquement avec des résidents très riches, mais aussi des gens peu aisés. On y voit de belles maisons se substituer à des logements modestes. Tous les quartiers se transforment. Les prix augmentent depuis vingt ans. Cela entraîne des changements sociétaux. Dans ce laps de temps, la ville de Dinard a perdu la moitié des écoliers et doublé sa population des plus de 75 ans. Les nouveaux habitants sont majoritairement de jeunes retraités qui apportent leur dynamisme à la vie associative... ».

« Faire venir de jeunes familles face à des prix immobiliers élevés »

À Dinard, difficile de freiner l’inflation immobilière. À 5 500 € le prix moyen du mètre carré, être propriétaire reste difficile selon les budgets. Même si la ville compte 20 % de logements sociaux

la municipalité souhaite activer tous les leviers d'accès à la propriété pour assurer une mixité sociale et générationnelle.

Les premières opérations de bail réel solidaire sont encourageantes : à la Ville-es-Meniers, tout a été quasiment vendu. La commercialisation est également un succès pour les anciennes serres municipales où sont prévus 70 BRS et 49 logements locatifs, 100 % BRS à terme, portés par la SA La Rance.

Ces opérations de bail réel solidaire permettent d'acquérir des logements plus abordables parce que le propriétaire ne paie pas le foncier. C'est un dispositif anti-spéculatif par lequel l'on peut revendre son logement en récupérant tout le capital investi mais sans plus-value.

D'ici 2026, 120 logements accessibles permettront d'accueillir autant de familles nouvelles à Dinard. Ce dispositif est destiné prioritairement aux actifs qui travaillent à Dinard et n'ont pas les moyens de s'y loger, ce qui bénéficie aux habitants pour les services, les commerces, et aux entreprises pour le recrutement.

Cependant, rien n'interdit que des seniors dont les revenus sont dans les plafonds requis en bénéficient. Ce qui peut favoriser la mixité générationnelle et sociale, la coexistence de classes moyennes de tous âges.

46% des habitations sont des résidences secondaires. Cependant, nous constatons que les résidents secondaires sont présents de plus en plus longtemps dans l'année, certains pratiquent le télétravail ; d'autres se sont même installés définitivement après la crise sanitaire.

« Mise en place d'une surtaxe sur la taxe d'habitation des résidences secondaires »

Cette surtaxe aide à financer des aménagements dont les résidents secondaires profitent, eux aussi. Il faut mettre en cohérence la qualité de la rénovation des espaces publics avec celle des espaces privés : certains propriétaires mettent beaucoup d'argent dans la rénovation de leurs demeures qui contribuent à la carte postale de la ville. Pour garder ce rythme d'embellissement de la ville, il faut conserver une bonne capacité d'investissement.

« Autres leviers de la politique du logement, limiter la location saisonnière »

Cette limitation vise à freiner les multipropriétaires, ceux qui vivent de ces locations saisonnières. À ce jour, une réponse de la préfecture est en attente pour édicter un règlement afin de limiter les abus. La Ville de Saint-Malo a mis en place avec succès un tel dispositif qui a permis de freiner la création de nouveaux logements courte durée voire de faire revenir certains sur le marché locatif classique.

Le lien avec une politique intercommunale de l'habitat

Projet de territoire 2020-2026

Adopté par le Conseil communautaire en juillet 2021, le Projet de territoire 2020-2026 définit les grandes orientations stratégiques de la Communauté de communes Côte d'Emeraude à l'horizon 2026. Il se décline en actions, dans le respect du cadre budgétaire retenu et des compétences communautaires actuelles et futures

- environnement,

- petite enfance,
- mobilité,
- tourisme,
- habitat,
- économie,
- aménagement du territoire,
- numérique,
- transition écologique.

Toutes les actions découlent des valeurs retenues comme prioritaires que sont :

- La coopération
- La proximité
- La sobriété
- Le dynamisme
- Le respect

Le Projet de territoire porte des actions et projets complémentaires à ceux déjà engagés par les communes pour rationaliser la dépense publique et offrir aux habitants des services qui améliorent et facilitent concrètement leur quotidien.

Les grands axes de la politique de l'habitat sont :

- Élaborer et faire vivre le nouveau Programme local de l'habitat 2021-2027.
- Mobiliser sur un appel à projet pour favoriser des constructions économes, saines et durables. Habitat neuf et rénovation.
- Développement des énergies renouvelables : Étude de planification en cours.

2014-2020 Le Programme local de l'habitat

Le PLH est un document d'observation, de définition et de programmation qui organise, pour une période donnée, la réponse à apporter en termes d'hébergements sur un territoire.

Depuis plus de dix ans, le territoire communautaire est impacté par une forte pression sur les marchés fonciers, notamment sur le foncier constructible en zone littorale.

De plus, la forte activité de transaction des résidences secondaires génère une augmentation significative des prix de l'immobilier et donc une évasion des accédants à la propriété de conditions modestes.

Cette situation apparaît particulièrement déstabilisatrice pour l'équilibre social et démographique du territoire.

Un territoire toujours attractif mais vieillissant

Comme développé plus haut, la Côte d'Emeraude bénéficie d'un dynamisme démographique toujours d'actualité. Le cadre de vie offert par le territoire est une des raisons des nouvelles installations. Néanmoins cette croissance est exogène avec un solde naturel plutôt déficitaire, du fait d'une population âgée.

Et un vieillissement qui s'intensifie sur l'ensemble du territoire :

Si le département 35 réussit à stabiliser son indice de jeunesse à 1,25 (sous l'impulsion de l'agglomération rennaise), on constate que cet indice tend à fortement diminuer sur la communauté de communes. Les communes de Saint-Briac et Dinard apparaissent plus fortement touchées par cette dégradation de l'indice de jeunesse. Les moins de 30 ans ne représentent plus que 20-25% de la population dinardaise, quand les plus de 60 ans pèsent pour **51% aujourd'hui**.

Une situation qui engendre une surreprésentation de petits ménages

Le nombre de personnes par ménage ne cesse de diminuer depuis plus de vingt ans pour atteindre 2,04 à l'échelle de la CCCE et même 1,8 pour la ville de Dinard. A contrario, le nombre de ménages a augmenté de plus de 20,6 % depuis 1999 (27,5 % hors Dinard) alors que la population n'a progressé que de 9,8 % sur la même période. Cette situation impacte directement les besoins en logements, à la fois en termes de quantité mais également en terme de typologie.

Une situation sociale plutôt favorable mais fragile

La situation financière des ménages reste relativement confortable mais cache de fortes disparités. Une distinction de plus en plus forte s'observe entre les communes littorales plus aisées et des communes rétro-littorales disposant d'un poids plus important de populations modestes. La ville de Dinard fait face à des populations favorisées et des situations de précarité en lien avec son caractère plus urbain.

Enfin, les problématiques sociales restent d'actualité, de manière stable dans le temps, et avec des situations de précarité réelle qui s'inscrivent durablement sur le territoire. Par ailleurs, l'actuelle crise économique doit interroger l'avenir des politiques publiques vis-à-vis des populations les plus fragiles.

Le logement des personnes âgées

Au regard du fort vieillissement de la population, notamment sur les communes de la frange littorale, la question du logement des personnes âgées apparaît importante. Si l'offre d'hébergement semble importante sur le territoire (environ 300 à Dinard), les projets de création de nouvelles structures sont difficiles à finaliser vu l'équilibre économique précaire des structures existantes. Il est donc nécessaire de permettre une meilleure adaptation du parc de logements existants aux besoins de ces populations. Il importe aussi de favoriser le parcours résidentiel, par exemple entre les établissements pour personnes autonomes et les EHPAD – notamment par une bonne coopération entre professionnels de ces structures.

Orientations et priorités

De manière globale, le PLU prévoit les orientations suivantes :

- Construire une politique de l'habitat raisonnée et équilibrée dans une logique d'aménagement durable du territoire communautaire
- Conforter la mise en place d'une politique en faveur de l'accession à la priorité pour les ménages modestes sur le territoire

Le logement senior est l'un des quatre objectifs opérationnels :

Adapter le parc de logements au vieillissement de la population

Cet objectif se traduit par la nécessité de proposer un dispositif visant à requalifier les logements anciens occupés par des personnes âgées, avec, pour ambition, l'adaptation des logements à la perte de motricité. Il s'agit donc de permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible au sein de leur domicile, et donc de diminuer sensiblement les besoins en structure d'hébergement.

Par ailleurs, ce travail implique également les différentes associations intervenant dans l'aide à domicile, ainsi que les CLIC opérant sur le territoire communautaire.

Cet objectif opérationnel repose sur la mise en place d'un programme d'intérêt général, intégrant une action spécifique sur l'adaptation du parc au vieillissement.

Lutter contre la précarité énergétique

S'inscrire dans le cadre du programme « Habiter mieux » et poursuivre les efforts en termes de réhabilitation du parc ancien ayant un déficit d'isolation ou de chauffage. Ce point concerne notamment les logements occupés par les seniors les plus précaires.

Accompagner les efforts d'amélioration du parc locatif social ancien

Cette démarche peut reposer sur la mise en place d'un régime d'aides financières en direction des organismes HLM du territoire pour une intervention sur le patrimoine le plus ancien. Celui-ci abrite notamment une proportion non négligeable de locataires âgés.

Parc social

Bailleur Social : Emeraude Habitation

Bailleur social du Pays de Saint-Malo, Emeraude Habitation propose une offre immobilière complète de logements locatifs ou en accession aidée répondant aux besoins des habitants du territoire.

Dans les programmes du bailleur Emeraude Habitation : des logements adaptés pour les seniors sont prévus dans des programmes neufs tout en adaptant, au fur et à mesure, des logements qui se libèrent, pour répondre aux besoins de cette population senior, qui représente près de 40 % de leur population.

Familles, personnes seules, étudiants, jeunes actifs, personnes fragilisées, en situation de handicap, seniors : Emeraude Habitation développe des solutions de logements adaptées à tous les publics.

Œuvrant pour l'accueil et l'hébergement des populations vulnérables, Emeraude Habitation est également propriétaire de plusieurs foyers, confiés en gestion à des associations et structures

partenaires y accueillant des publics porteurs de handicap, jeunes enfants (crèche), seniors (Ehpad, Résidence autonomie), jeunes travailleurs...

Véritable partenaire des collectivités locales, Emeraude Habitation les accompagne dans leurs projets d'aménagement du territoire et de revitalisation.

Émeraude Habitation, une demande de logements croissante : à ce jour environ 1000 logements à Dinard. Le parc est en constante rénovation pour permettre l'accueil des publics « spécifiques ».

2019 Résidence de « la Grande Hermine » de 32 logements, à l'emplacement de l'ancienne barre d'immeubles « Le-Brix ».

2021 Livraison de logements, avenue Saint-Exupéry, 17 logements résidence « Les Jardins du Moulin » au Moulin du Rocher et 7 rue du Haut-Chemin et résidence « Terre des Hommes ».

La résidence Terre des hommes, à l'angle des rues Saint-Exupéry et des Trois-Frères-Julien, compte dix-huit logements familiaux.

La résidence comprend trois appartements conçus pour accueillir des seniors : ils sont équipés d'une salle de bains adaptée, d'un visiophone ou encore de volets roulants motorisés. L'immeuble est doté d'un ascenseur. Tous les logements disposent aussi d'un extérieur, jardin privatif ou balcon. L'aire de jeux, située à proximité du nouveau bâtiment, a été conservée.

2022 Le programme Bernard-Marti, rue Legac, avec dix-huit logements dont deux adaptés aux seniors et, à la Ville-ès-Meuniers, sur le terrain de l'ancien karting, un collectif de dix-huit autres logements.

Le programme Bernard-Marti, rue Legac, avec 18 logements dont deux adaptés aux seniors. 18 logements en locatif social à la Ville-ès-Meuniers, sur le terrain de l'ancien karting. Cette résidence est composée de six T2, neuf T3, deux T4 et d'un T5. Sur ces 18 logements réalisés par Emeraude Habitation, 6 ont été financés par le "PLAI" (Prêt locatif aidé d'intégration) : ils ont vocation à être attribués à des locataires en situation précaire. Les 12 autres sont financés par un PLUS (Prêt locatif à usage social) : ils sont destinés à être des locations à loyer modéré.

2023 - La réhabilitation de trois résidences, dans le quartier Saint-Alexandre, comprend la réalisation de quarante-cinq logements adaptés aux besoins des seniors.



Le fait marquant de cette réhabilitation se traduit par la métamorphose des façades avec la création de nouvelles terrasses et balcons. Elle compte 150 logements, dont 105 classiques (3 T1, 36 T2 et 66 T3) et 45 seniors (33 T2 et 12 T3).

Les abords ont été résidentialisés à travers la privation des places de stationnement et le marquage des entrées.

Les résidences atteignent le niveau de labellisation BBC rénovation (Bâtiment basse rénovation). La classe énergétique B est désormais celle attribuée à chacun des logements.

Le parc de logements d'Émeraude Habitation, à Dinard, est au total de 972 logements.

Collaboration Ville de Dinard et Émeraude Habitation

Fin 2021, Émeraude Habitation a obtenu l'agrément lui permettant de proposer, à l'avenir, des logements en accession sociale via le dispositif du Bail réel solidaire (BRS). Encouragé par la mairie de Dinard, le BRS permet de dissocier le foncier du bâti et d'ainsi minorer le prix d'achat d'un bien, pour les acquéreurs.

Le bailleur social est régulièrement en lien avec l'équipe municipale pour rester à l'écoute des besoins des habitants.

Émeraude Habitation est également investie dans le projet « En route vers le Label Ville Amie Des Aînés » : Consultations participatives et Comité de pilotage

Réhabilitation de la résidence Autonomie Dupuy

La ville de Dinard, au travers de son CCAS, Centre communal d'actions sociales, assure la gestion de la résidence Autonomie Dupuy. Émeraude Habitation et la ville ont fait le choix d'une rénovation de l'ensemble du bâtiment. Ce chantier d'envergure a débuté en mai 2019 et s'est achevé fin 2021 avec pour objectifs :

- De rénover et mettre aux normes la résidence,
- D'adapter les logements pour favoriser l'autonomie des résidents,
- D'améliorer le confort des logements et parties communes,
- De favoriser la convivialité.

La réhabilitation a ainsi principalement porté sur l'accessibilité, avec le remplacement des trois ascenseurs, l'amélioration du confort dans les logements, la rénovation de la galerie de liaison et des espaces d'animation et la création de « lieux de vie » (espace coiffure, bien-être et buanderie). Les extérieurs ont été réorganisés avec la construction d'une terrasse avec un aménagement paysager et l'installation de colonnes enterrées pour les poubelles à l'arrière de la résidence.

Aujourd'hui, 6 habitations de 50 m², adaptées aux couples grâce à la présence d'une chambre, et de 75 studios de 31 m² complètent l'offre d'accueil de la résidence.

Construite en 1971, cette résidence de 81 logements est gérée par le Centre communal d'action sociale de Dinard.

Quatre logements indépendants pour de jeunes travailleurs

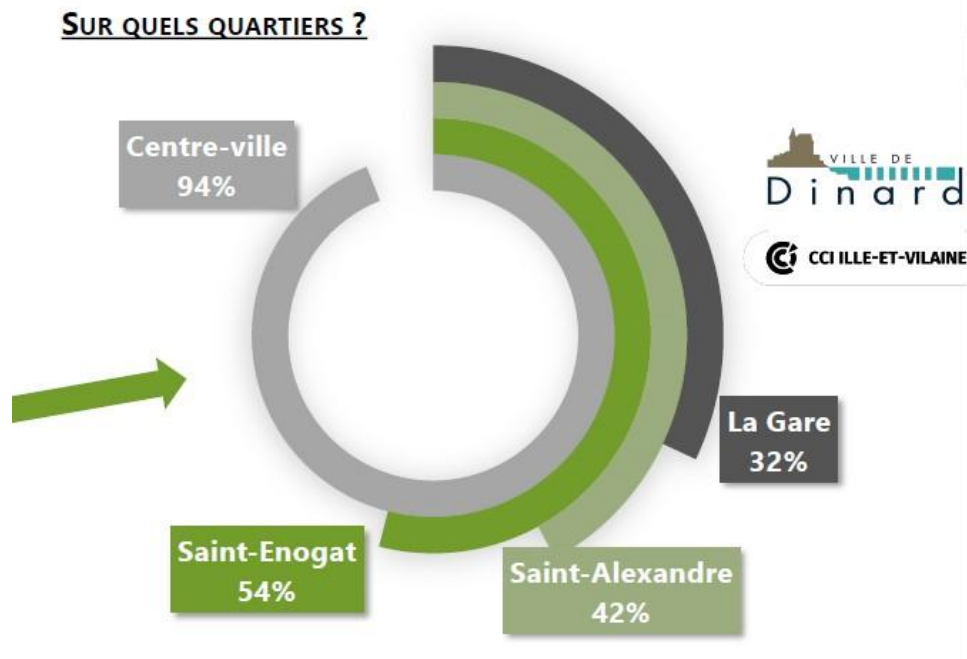
La rénovation de la résidence a parallèlement abouti à la création de quatre logements indépendants, des T1 bis d'une trentaine de m² et situés en rez-de-jardin. Leur gestion a été confiée à l'association malouine Ty al Levenez, qui s'occupe déjà du foyer de jeunes travailleurs de Pleurtuit.

Zone favorable au vieillissement

Un des enjeux d'un territoire « favorable au vieillissement » est la présence de commerces facilement accessibles par les aînés depuis leur lieu de vie afin de faciliter les courses du quotidien.

Dynamique commerciale dinardaise : enquête auprès des consommateurs

En 2023, la Ville de Dinard a réalisé, en lien avec la Chambre de commerce et d'industrie d'Ille-et-Vilaine, une enquête auprès des Dinardais afin de recueillir leur avis sur leurs usages et attentes en matière de commerces et services.



Ville de Dinard : « Zones de Vie »

4 quartiers principaux : Centre Ville, Newquay (ancien quartier de la Gare en cours d'aménagement), Saint-Alexandre et Saint-Enogat.

Les personnes âgées de 60 ans et + habitantes de ces quartiers ont la possibilité d'avoir accès aux principaux commerces de proximité de premières nécessités : boulangeries-pâtisseries, commerces alimentaires, boucheries, pharmacies...et autres : restaurants, cafés, postes...

Les quartiers Centre Ville et Saint-Alexandre leur offrent également la possibilité d'accéder à des commerces autres tels que coiffeurs, tabac-journaux, cordonnerie, magasins d'articles d'habillement...

Parcours résidentiel et habitat intermédiaire ou alternatif

2023 - Contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire

Dans le cadre de leur partenariat, le Centre communal d'action sociale de Dinard et l'association La Maison en Ville proposent aux jeunes de 18 à 30 ans, étudiants ou actifs, un contrat de cohabitation intergénérationnelle solidaire.

Une réunion d'information publique a été organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS) et l'association partenaire La Maison en ville, une a été proposée à l'auditorium Stephan Bouttet autour de ce projet de cohabitation intergénérationnelle.

Habitat Intergénérationnel :

Un logement en échange de présence et de services

Depuis 1998, l'association aide les étudiants et les jeunes professionnels à trouver un logement adapté à leurs besoins.

Ce contrat permet aux générations de créer du lien social tout en encourageant l'accès au logement. Il se définit comme l'accueil par des seniors (plus de 60 ans) dans leur logement d'un ou plusieurs jeunes de 18 à 30 ans en échange d'entraide et de moments de présence au domicile. Dans l'esprit, l'occupant participe aux tâches ménagères comme il le ferait dans sa famille. La participation financière peut être modulée en fonction des aides effectuées par le jeune au senior.

Le CCAS et l'association La Maison en Ville accompagne les participants dans la mise en place d'une cohabitation harmonieuse et encadrée.

Ce dispositif apporte une solution supplémentaire à celle mise en place au lycée hôtelier «Yvon Bouges» pour les saisonniers.

Le département d'Ille-et-Vilaine et le logement inclusif

Le département accompagne les personnes âgées et les personnes atteintes d'un handicap en proposant un parc de logements adaptés : le logement inclusif. En 2024, le département compte près de 700 habitats inclusifs.

Qu'est-ce qu'un habitat inclusif ?

Il est destiné aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées de plus de 65 ans qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes et assorti d'un projet de vie sociale et partagée. En s'inscrivant en dehors de tout dispositif médico-social, il offre la possibilité de rester à domicile, de disposer d'un espace de vie individuel et d'espaces de vie commune adaptés et de rompre ainsi avec l'isolement, le sentiment d'insécurité, etc.

Comment sont-ils organisés ?

Les habitats inclusifs sont des appartements ou de petites maisons faciles d'accès et sécurisés. Les personnes bénéficient de la présence de voisins avec lesquels elles peuvent nouer des contacts et d'animations collectives dans une salle commune. La présence d'un professionnel facilitera la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée. Dans certains habitats, des services complémentaires peuvent également être proposés afin de faciliter la vie quotidienne (ménage, etc.) et la sécurité des personnes et des biens. Ce ne sont pas des établissements médico-sociaux. Chaque habitant accède, suivant ses besoins et ses choix, aux soins, aux services et aux aides relevant du droit commun.

Partenariat local avec le bailleur Emeraude Habitation

Emeraude Habitation propose ces logements adaptés au vieillissement afin de favoriser le maintien à domicile sur le territoire aux environs de la Ville de Dinard.

Cette offre répond aux principes fondamentaux suivants :

- prévenir la perte d'autonomie,

- favoriser le maintien à domicile des personnes âgées,
- apporter des services,
- assurer un suivi particulier.

2024 – A l'occasion de la semaine bleue des portes ouvertes ont été organisées pour découvrir l'habitat inclusif adapté aux seniors sur le territoire :

Quatre maisons Emeraude

- la Villa Triskel à Pleine-Fougères
- le Brise-Lame à Saint-Malo
- Orion à Saint-Malo
- La Bonne Charlotte à Dol-de-Bretagne

et deux Villages Emeraude :

- Le Village d'Or à Miniac-Morvan
- Le Hameau des Pâturettes à La Gouesnière

L'objectif : présenter le concept d'habitat inclusif aux personnes en recherche d'un logement adapté mais également aux partenaires du tissu médico-social sur le territoire.

PRECONISATIONS – Habitat

La question de l'habitat est plus difficile à saisir pour la collectivité. Elle doit donc s'appuyer sur d'autres actions et garantir un bon accès de ses administrés aux informations disponibles.

Elle peut également accompagner et encourager des initiatives privées et des projets qui favorisent les parcours de logement des seniors.

Préconisations issues de l'état des lieux :

- Réflexion sur un habitat partagé seniors
- Aider à faire connaître tous les dispositifs permettant d'adapter son logement, sa maison à son âge pour pouvoir rester chez soi
- Accompagner et soutenir les acteurs privés en matière d'adaptation de l'habitat
- Soutenir le point d'information et l'accompagnement proposé par le CLIC à Dinard

Chapitre 3 - Transports et mobilité

L'accès aux transports constitue une condition essentielle pour favoriser le vieillissement actif. Plusieurs thématiques en sont directement dépendantes. C'est par exemple le cas de la participation sociale et citoyenne, ou encore de l'accès aux soins, aux services et à la culture. Une Ville amie des aînés doit prendre en compte cet enjeu en favorisant l'adaptation des moyens existants ou la création de nouveaux transports.

Il est nécessaire de pouvoir proposer aux aînés un large choix pour se déplacer. La mobilité est un aspect déterminant qui doit être favorisé par une accessibilité économique mais aussi par la proposition de différents moyens adaptés à des besoins spécifiques.

La conduite automobile est souvent un élément important aux yeux des aînés, qui peut être mise en lien avec l'image de soi, l'épanouissement personnel ou encore le vieillissement actif. Ainsi, le stationnement, la remise à niveau ou encore la courtoisie des automobilistes sont autant de supports de réflexion. La mobilité inclusive et les ouvertures vers des transports collectifs ou solidaires adaptés sont des éléments également essentiels.

La communauté de communes : un acteur du plan de mobilité

Le Plan de mobilité est un document qui formalise la stratégie que la communauté de communes va mettre en place sur les dix prochaines années, pour faciliter les déplacements et accompagner le développement de modes de transport plus durables. Concrètement, ce document va servir à mieux planifier nos actions et à les prioriser, et donc à offrir une offre de transport adaptée à notre territoire.

Faire un Plan de mobilité n'est pas une obligation pour une communauté de communes de notre taille, mais c'est un souhait d'être aussi proactif que possible sur ce sujet qui est au cœur de la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

Le Plan de mobilité se scinde en 3 parties : diagnostic, stratégie et plan d'action.

La finalité du Plan de mobilité, c'est de construire ce plan d'action. Il est constitué d'un ensemble de fiches qui représentent chacune une action ou un projet à mener. Il peut s'agir de la création d'aménagements cyclables ou d'arrêts de bus, de la mise en place de services de transport en commun ou simplement d'organiser des événements pour faire connaître nos actions et inciter chacun à choisir un autre mode de transport que la voiture individuelle. Chaque fiche comprendra la description de l'action, les acteurs impliqués, un calendrier et une estimation de son coût.

Une enquête à l'été 2023 a été menée auprès de la population de la CCCE afin de mieux définir les besoins et les objectifs du plan de mobilité. Ses constats sont les suivants :

- La voiture est le mode majoritaire de déplacement avec la marche,
- Utilisation majoritairement de plusieurs modes de déplacements,

- Les transports en commun sont peu utilisés au quotidien, en revanche leur usage occasionnel est assez fréquent (pour des motifs de loisirs principalement),

Les trois-quarts des enquêtés se déplacent au moins ponctuellement à vélo, ce qui est très élevé, avec des usagers du quotidien qui restent nombreux même l'hiver (12%),

Attention, l'enquête a été réalisée en période estivale, pendant laquelle les conditions sont optimales pour l'usage du vélo. On constate une forte implication des cyclistes pour l'enquête, et donc de fortes attentes de leur part concernant l'action publique en faveur du vélo. L'usage du vélo pour la balade ou le sport est inclus en plus des déplacements utilitaires, ce qui n'est pas le cas pour les autres modes (sauf la marche),

Le covoiturage est peu utilisé et, lorsque c'est le cas, il l'est majoritairement pour des usages ponctuels,

La pratique du covoiturage est principalement limitée par des contraintes spécifiques : manque de flexibilité horaire qui oblige à organiser en avance son déplacement, difficultés supplémentaires liées au transport d'objets lourds ou encombrants, présence d'enfants... Ce mode ne convient pas à tous les usages. Son développement à l'échelle locale pourra être ciblé sur les déplacements à horaires fixes (domicile-travail notamment).

Le Plan de mobilité simplifié est basé sur un diagnostic des besoins. Un programme d'actions portant sur des solutions de mobilité multimodales, durables et accessibles à tous doit être proposé :

Objectifs :

- Moins de voitures, plus de vélos
- Nécessité de créer la sécurité, le confort, la continuité et la lisibilité du maillage cyclable actuel.
- Mettre chaque habitant du territoire à moins de dix minutes à pied ou à vélo d'un service de transport adapté ou d'une aire multimodale à horizon 2030 ;
- Diminuer de 15 % la part modale de la voiture solo pour les déplacements pendulaires (domicile – travail) ;
- Augmenter de 10 % la part du vélo pour ces mêmes déplacements ;
- Faire des tests à l'échelle du territoire avec une navette intercommunale, une navette estivale, un parking de délestage.

Penser l'accessibilité à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Les personnes âgées éprouvent des difficultés liées aux déplacements. Les espaces urbains complexes représentent une telle source de stress qu'elles tendent à raccourcir leurs trajets et effectuer toujours les mêmes. Elles privilégient parfois le plus court chemin même si c'est le plus dangereux. En évitant de sortir, elles sont confrontées à l'isolement, lequel accélère le vieillissement des fonctions physique et mentale. Elles sont également confrontées au regard des autres.

Les personnes âgées peuvent être considérées comme des personnes à mobilité réduite au sens de la loi sur le handicap du 11 février 2005.

Bien que l'espérance de vie sans incapacité augmente, cette approche est étayée par nombre d'études montrant une corrélation entre l'âge et le handicap.

L'altération des fonctions physiques rend les déplacements lents et incertains : baisse des réflexes et de la force, de la résistance des os, de l'équilibre, rigidité des articulations, difficulté à marcher.

La perte d'acuité auditive et visuelle vient renforcer ces difficultés. Le ralentissement des fonctions cognitives est également en cause : perte de mémoire, appréciation du temps et de la vitesse, difficulté d'adaptation au contexte et d'intégration de la nouveauté, désorientation.

Des appréhensions psychologiques peuvent ainsi apparaître, comme la peur de chuter ou le sentiment d'insécurité. Elles constituent un frein supplémentaire à la mobilité.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une personne est dite âgée à partir de 60 ans. C'est aussi l'âge retenu en France pour l'octroi de certaines prestations. Une étude de l'OMS montre que la part des plus de 60 ans dans la population mondiale va passer de 12 % en 2015 à 22 % en 2050. L'Insee évalue à 23,6 millions les Français de plus de 60 ans en 2060, soit 32 % de la population.

C'est par ce constat que la Ville de Dinard a pris en compte cet enjeu en favorisant l'accessibilité et la mobilité pour tous.

Le plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics

En 2022, la ville s'est dotée d'un Plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics (le PAVE).

À partir d'un constat visuel, le diagnostic montre les anomalies liées à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans des conditions normales de fonctionnement. Les obstacles relevés lors de la visite de diagnostic donnent lieu à la proposition de solutions chiffrées pour améliorer l'accessibilité du cheminement. Ces propositions de solutions sont destinées à définir des objectifs à atteindre et à évaluer un budget nécessaire au financement des travaux.

L'objectif, comme pour la première édition du PAVE de la ville de Dinard, est de mettre en exergue des enjeux relevés sur un ensemble d'itinéraires stratégiques, reliant des équipements et/ou points d'intérêts de la ville. Pour chacun de ces itinéraires, eux-mêmes répartis sur 10 zones, les non-conformités aux règles d'accessibilité au jour de l'édition du présent document sont relevées.

Ainsi, la ville de Dinard pourra anticiper les besoins des 4 familles de handicap sur les zones-clés du territoire communal, afin de rendre la voirie et les espaces publics progressivement accessibles à tous. Ce travail sur l'accessibilité permet un meilleur accès aux seniors de la ville.

Présentation des zones et de leurs équipements pris en compte pour les itinéraires :

- Zone 1 (centre) : Cinéma, casino, piscine, salle Stéphan-Bouttet, office du tourisme, Médiathèque, quartier Newquay, école de musique, mairie, maison de retraite, la poste, marché, PAF, pharmacies, église anglicane, promenade du Clair de Lune.

- Zone 2 (Saint-Énogat) : Cimetière, église, parc, pharmacie, commerces.
- Zone 3 (Gardiner) : Résidence Autonomie Dupuy, Hôpital Gardiner, zone d'activités médicales et paramédicales.
- Zone 4 (Port Blanc) : Thalasso, plage, camping, complexe sportif polyvalent, Cresco.
- Zone 5 (Saint-Alexandre) : Écoles, CCAS, crèche, centre commercial, pharmacie.
- Zone 6 (La Saudrais) : Spot, Cosec, collège Le Bocage, cimetière, voie verte.
- Zone 7 (Prieuré) : écoles, collège, lycée hôtelier, restaurant scolaire, église Notre-Dame, Villa Eugénie, pharmacie.
- Zone 8 (Port Breton) : mini-golf, parc, château, tennis, centre équestre, plage.
- Zone 9 (Jules Verger) : nouvelle caserne des pompiers, propreté urbaine, CAT Armor.
- Zone 10 (La Vicomté) : Manoir de la Vicomté, maison Saint-François.

Transports – Bus

La ville de Dinard propose des navettes gratuites pour les déplacements sur le territoire communal. Un chauffeur est dédié à cette mission et propose une grande souplesse dans les parcours et lieux de dépose. Ce service est apprécié notamment des seniors.

Stationnement

2% du nombre total de places prévues pour le public doit être réservées aux personnes en situation de handicap titulaires de la carte de stationnement pour personne handicapée ou de la carte Mobilité inclusion.

Récapitulatif des principaux parkings:

- Verney : 74 places (2 handi)
- Les Halles : 220 places (12 handi)
- Raphaël-Veil : 200 places (2 handi)
- Maréchal-Leclerc : 220 places (8 handi)
- Newquay : 207 places (5 handi)

Les carrefours à feux sont également un enjeu d'accessibilité à la voirie. À Dinard, il existe 5 carrefours à feux et un feu fonctionnant sur appel piéton. L'objectif est de les munir d'un dispositif visant à faciliter leur franchissement par les handicapés (dispositif sonore, télécommande, bouton d'appel).

En 2022 – Le présent Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics a permis de montrer que de nombreux travaux sont à réaliser afin de rendre une partie de la voirie accessible

aux personnes en situation de handicap. Tous les types de handicaps ont été pris en compte (handicap physique et mental).

Il a montré également que les normes établies par les différentes lois relatives à l'accessibilité des PMR ne sont pas toujours applicables.

En effet, comme dans beaucoup de villes anciennes et stations balnéaires, l'infrastructure des voies ne permet pas la mise en place de ces normes : pentes importantes, faibles largeurs des rues, différences de niveaux entre la route et les seuils des bâtiments... C'est pourquoi des itinéraires prioritaires ont été établis.

Le diagnostic accessibilité de ces voies a permis d'estimer et de quantifier les travaux nécessaires. Par contre, il est plus difficile de planifier leur réalisation. Ces travaux seront intégrés aux budgets et projets des années à venir. Il s'agit d'associer ces aménagements aux travaux de voiries prévues. Ce fut déjà le cas pour des chantiers comme le centre ville, le boulevard Wilson, le centre de Saint-Enogat ou encore la rue de la Saudrais.

Les mobilités douces à travers la ville

Partout en Europe et en France, les espaces publics sont réaménagés pour favoriser les mobilités douces, lutter contre l'effet de serre et l'augmentation prévisible des températures globales. Déjà 1 degré de plus constaté sur l'évolution moyenne des températures en 30 ans, c'est ce qui ressort du Plan climat air énergie territorial de notre communauté.

Ainsi, Dinard ne fera pas exception à ce constat, même si nous sommes parfaitement conscients que les transitions doivent être progressives et raisonnées.

Nous ne faisons pas la chasse aux voitures comme on peut l'entendre, mais il est impératif à moyen terme d'envisager d'autres manières de vivre notre belle Ville.

- Avoir à supprimer un certain nombre de stationnements lors des requalifications de voiries pour
- Pouvoir accroître nos espaces verts,
- Créer des espaces de déambulation
- Favoriser des déplacements apaisés pour les piétons ou les cyclistes notamment.

Les mobilités douces constituent, en outre, un réel enjeu de santé publique. Une ville vivante à l'année pour tous ne peut l'être sans la possibilité de s'y déplacer en toute sécurité et sur des espaces rénovés et embellis.

La marche

L'objectif est de favoriser l'accessibilité et la mobilité en faisant pénétrer les promenades de bord de mer dans la ville. Pour cela, la ville poursuit un double objectif :

- Relier les quartiers et les espaces verts entre eux en se basant sur ce qui est déjà existant.
- Aménagement prioritaire et réglementé

L'idée est d'inverser la logique routière classique en donnant systématiquement la priorité au piéton, y compris sur chaussée. Cette réglementation nous paraît tout à fait appropriée au contexte de certaines voies à Dinard où l'on observe une forte présence de piétons couplée à de faibles flux de circulation.

La zone 30 quant à elle permet un certain partage de la voirie tout en dissociant les flux piétons des autres flux.

Le respect de la réglementation doit être induit par un aménagement adéquat. Il n'est pas forcément nécessaire de multiplier les dispositifs de ralentissement mais plutôt de privilégier des aménagements simples et homogènes.

Depuis le cœur de Dinard, de nombreuses promenades et randonnées accessibles aux habitants. Des promenades qui permettent à tous le prolongement de l'espace public urbain sur le littoral :

- La promenade du Clair de Lune aménagée comme un jardin linéaire, ses prolongements par le chemin de ronde du Moulinet et de la Malouine vers l'ouest offrent une continuité de parcours reliant les plages sur l'ensemble du linéaire côtier.
- La promenade des Alliés
- Le chemin des Douaniers de la pointe de la Vicomté à la plage de Saint-Enogat
- De la Vicomté jusqu'à la Roche-Pelée, Dinard possède un chemin de ronde piétonnier de 7,5 km. Ces chemins de ronde ont été aménagés par les municipalités successives.
- La Voie verte en elle-même fait 17 km, de Dinard à Saint-Samson-sur-Rance, auxquels il faut ajouter environ 6 km pour atteindre Dinan.

Le vélo

Les objectifs de la ville de Dinard sont :

- Maximiser les voies cyclables,
- Impacter le moins possible le plan de circulation,
- S'insérer dans les plans vélos d'échelle supra-communale (lien avec Vélo route, avec St-Malo et St-Lunaire).

Constat :

En 2024, la ville de Dinard fait de la place aux vélos. Pour répondre aux enjeux de décarbonation des moyens de transport, de bien-être et de cadre de vie de ses citoyens, la ville de Dinard travaille à l'amélioration continue des mobilités douces et actives dans la commune, notamment sur l'utilisation du vélo, en pleine expansion sur notre territoire.

La ville soutient la pratique du vélo via différentes actions de sensibilisations. Fort d'une première édition en 2023, l'événement Dinard By Cycle a été reconduit en 2024 dans le cadre de la campagne nationale Mai à vélo.

À l'origine de cet événement, c'est une proposition du Comité consultatif des transitions, porté par la ville, et formé d'un groupe de citoyens travaillant entre autres sur les mobilités douces. Cet

évènement annuel propose une action inscrite sur le versant responsable, en s associant à différents partenaires locaux.

L association Dinard Émeraude à vélo qui représente environ 200 adhérents (principalement retraités) remet le vélo à l honneur en ce mois de mai 2024, avec la municipalité pour inciter les habitués du marché le samedi, à laisser la voiture au profit du vélo. Car il coche toutes les cases, il rend les déplacements plus respectueux de l environnement, permet d entretenir sa santé, de se déplacer de manière économique, de sensibiliser enfants et adultes à l'écologie et à la nature, complète Bruno Caline, président de Dinard Emeraude à vélo.

L usage du vélo se développe à Dinard

Des aménagements, pour la circulation ou le stationnement, sont engagés. Comme un box innovant connecté et autonome sur le parking Raphaël-Veil. Ce dernier permet de stocker individuellement un vélo de manière totalement sécurisé, pour un jour au tarif de 1 € ou une semaine au tarif de 5 €, proposant une alternative à celles et ceux qui souhaitent mettre leurs vélos à l abri.

L utilisation des solutions de mobilités alternatives à la voiture, et notamment l utilisation du vélo, est en pleine expansion sur le territoire dinardais et un travail sur le développement de ces mobilités de demain est en cours. Ainsi, la Ville a renforcé son offre de stationnement vélos par la pose d arceaux et d abris. Entre 2022 et 2023, c est un peu plus de 70 nouveaux arceaux vélos qui ont été posés. Soit 140 nouvelles places de stationnement vélo. Une cinquantaine d autres places devraient être créées d ici la fin l année 2024 ainsi que des abris à vélo.

Parallèlement, la commune consulte les usagers pour des aménagements cyclables dans ses projets de voirie tel que l aménagement récent de la Ville-es-Meniers et les aménagements du boulevard Jules-Verger, de l avenue Edouard VII ou encore de la rue de la Ville-es-Lemetz.

PRECONISATIONS – mobilités et transport

L'accès aux transports constitue une condition essentielle pour favoriser le vieillissement actif. De la mobilité dépendent la vie sociale et citoyenne des aînés, leur accès aux soins, aux services et à la culture. Si la marche à pied est un mode de déplacement bien représenté à partir de 60 ans et plus sur le territoire dinardais, les seniors ont besoin aussi de se sentir en sécurité avec des aménagements urbains adaptés. Ils apprécient aussi de conduire à condition de pouvoir se stationner facilement et de disposer de places accessibles pour des personnes à mobilité réduite.

Il est important également qu'ils puissent disposer de transports collectifs leur donnant accès aux commerces et aux activités sociales et culturelles. Une Ville amie des aînés doit donc leur proposer un large choix pour leur permettre de se déplacer selon leurs besoins, en veillant à favoriser une accessibilité économique et ergonomique.

« Se déplacer facilement et en toute sécurité pour participer à la vie de la Cité »

Constat :

Nombreux trottoirs inadaptés aux personnes à mobilité réduite,

Aspects dangereux liés aux nombreux « trottoirs bateaux » (entrées carrossables) et aux dénivelés des rues,
Stationnement de voitures sur les trottoirs,
Pas d'aménagement adapté dans le bus urbain pour les personnes à mobilité réduite ou pour les personnes en situation de handicap,
Sentiment d'insécurité pour sortir seul.

Objectifs :

Permettre aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap de se promener, de fréquenter les différents lieux de la ville, d'accéder aux services administratifs et associatifs en limitant les difficultés de déplacement et en facilitant la mobilité en toute sécurité.

Préconisations issues de l'état des lieux

- Allouer un service civique ou une personne bénévole pour accompagner les personnes à mobilité réduite dans les transports,
- Prévoir un accompagnement bénévole pour lever le frein de l'appréhension de sortir seul,
- Dresser un nouvel état des lieux d'accessibilité en situation réelle avec des personnes en mobilité réduite et en situation de handicap pour un diagnostic de qualité d'usage optimale,
- Traiter l'accessibilité sur l'ensemble de la chaîne des déplacements effectués par un usager pour se rendre d'un lieu à un autre : cadre bâti, voirie, aménagement des espaces publics et système de transport ...
- « Parcours apaisé » : Concevoir une carte des cheminements/circuits accessibles et sécurisés,
- Vérifier les bornes d'appel d'urgence et implanter de nouveaux postes (Voie verte),
- Prévoir un aménagement urbain adapté et des travaux de voiries,
- Rendre accessible le transport fluvial (vedettes Dinard /St Malo) pour les personnes en fauteuil,
- Promouvoir l'offre du transport à la demande (« TADy cool ») et élargir les zones de desserte,
- Rendre plus accessibles les transports en adaptant un tarif préférentiel pour les seniors et personnes à mobilité réduite.

Services de la Ville à mobiliser :

Service Technique : Voirie - Espaces Publics,
Garage Municipal : Transport urbain,
Service Accessibilité cadre bâti, voiries et Espaces publics (ERP Etablissement Recevant du Public et IOP Installation Ouverte au Public),
Service Communication.

Partenaires :

CCCE Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude,
Association Bénévolat Côte d'Emeraude,

« Compagnie Corsaire » - Port de commerce de Saint-Malo.

« Vers un Service unique d'accompagnement à la mobilité sur tout le Territoire »

Constat :

Le réseau de transport actuel ne correspond pas aux besoins et aux attentes des seniors dinardais,

Reconsidérer le transport urbain de la ville par une plus grande amplitude horaire et journalière de passage et augmenter les rotations,

Sentiment de solitude pour les personnes âgées habitant les quartiers excentrés du centre-ville, Rupture du lien social.

Objectifs :

Permettre aux personnes âgées habitant les quartiers éloignés de se rendre au centre-ville (allers et retours),

Encourager les personnes âgées à sortir régulièrement et à se déplacer de façon autonome.

Préconisations issues de l'état des lieux :

- Proposer un service de transport de proximité adapté et gratuit pour les seniors avec des horaires spécifiques et des trajets réguliers allers/retours (points à points),
- Elargir le nombre des « Arrêts de Bus » pour réduire les distances à pied,
- Etablir un itinéraire de transport collectif desservant au mieux l'ensemble de la commune,
- En période estivale, expérimenter un itinéraire avec le moyen de transport « Petit train » adapté pour les personnes âgées,
- Faciliter l'accès aux chemins/rues/trottoirs en solutionnant le problème du stationnement abusif et gênant.

Services de la Ville à mobiliser :

- Garage Municipal : transport urbain,
- Police Municipale,
- CCAS Centre Communal d'Action Sociale.

Partenaire :

CCCE Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude.

« Être mobile à tout Âge »

Constat :

Vieillir ou conduire, il faut choisir,

Se sentir « incapable » n'est pas idéal pour l'estime de soi,

Problèmes fonctionnels d'accès aux transports en commun pour certaines personnes âgées.

Objectifs :

- Pouvoir continuer à se déplacer et profiter de l'extérieur à tout âge : des ingrédients essentiels à la sauvegarde du lien social et au maintien de son autonomie,
- Offrir une alternative d'un moyen de déplacement pour favoriser la mobilité des seniors qui ont fait le choix de ne plus conduire.

Préconisations :

- Organiser une campagne d'information pour tous sur les différents modes de déplacements adaptés et leur tarification,
- Permettre aux seniors de pouvoir bénéficier de sorties adaptées à leur degré de mobilité et de se sentir en sécurité par un encadrement,
- Aménager de nouvelles pistes cyclables et créer des voies piétonnes,
- Elargir le nombre d'espaces de stationnement « Arrêt minute »,
- Organiser un « Forum sur la mobilité » : auto-partage, covoiturage, transport solidaire, auto-école solidaire, dispositif « Sortir Plus ».

Services de la Ville à mobiliser :

- Service Technique : Voirie - Espaces Publics,
- Service Communication,
- Service CCAS Centre Communal d'Action Sociale.

Partenaires :

- CCCE Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude,
- Associations et Acteurs locaux.

Chapitre 4 – Information et communication

Pour favoriser le vieillissement actif au sein des municipalités, il est important que les aînés puissent maintenir une relation avec les autres habitants, mais aussi avec les événements se déroulant près de chez eux. En effet, la participation des aînés au tissu social et citoyen et leur accès aux services et aux soins dépendent largement de leur accès à l'information. Ainsi, l'offre et les supports d'information doivent être multiples.

La formation aux nouvelles technologies semble actuellement d'une grande utilité pour favoriser cet accès à l'information. Cela étant, les supports traditionnels ne doivent en aucun cas être laissés de côté, sous peine d'exclure une partie de la population du fait de la fracture numérique. La fracture numérique désigne les inégalités de la population face aux technologies informatiques, en particulier Internet.

Pour une meilleure lisibilité des informations, des éléments simples mais importants doivent être pris en compte : taille des caractères, couleurs et nuances, lieux d'affichage, signalétique, etc. De même, un langage simple permet souvent d'atteindre un public plus large.

Stratégie de communication du territoire envers les aînés

Le service de communication : plusieurs missions : Les 4 agents polyvalents et 1 agent spécifiquement en charge du graphisme et de la mise en page de la communication ont plusieurs missions. Ils travaillent en relation avec tous les services de la Ville.

Missions :

- les relations avec la presse,
- la gestion des réseaux sociaux,
- la mise à jour du site internet,
- les publications municipales,
- la communication interne,
- la newsletter,
- la conception d'affiches et la gestion de leur visibilité,
- la réalisation des contenus rédactionnels et visuels pour les expos,
- les festivals, l'organisation d'événements, etc.

« Un travail transversal » pour mettre en avant les actions de la Ville :

Un travail transversal et varié en relation avec tous les services. Ceux liés à l'évènementiel, évidemment, mais aussi les services techniques, quand il s'agit de communiquer sur les travaux ou sur les espaces verts (exemple : dossier de renouvellement du label Quatre fleurs), les sports (concevoir les affiches mettant en valeur des sportifs dinardais) et autres.

Il a été demandé au service communication, qui dépend directement de la direction générale, de réduire la consommation de papier. Toutes les solutions de dématérialisation nous le permettent, mais nous conservons tout de même des supports imprimés. Les Dinardais (et particulièrement les seniors) sont encore très attachés au papier.

À l'approche de chaque saison estivale, le service communication est très sollicité pour l'information auprès de la population des événements, des festivals, des animations ponctuelles en direction des différents publics (jeunes, familles, seniors...). En période préélectorale, le service est également vigilant sur les règles à respecter en termes de communication à la population.

Centre communal d'actions sociale (CCAS) : Communication ciblée pour les aînés

Les CCAS prennent aujourd'hui de plus en plus d'importance dans la politique sociale territoriale. Vecteurs de communication significatifs, ils doivent renforcer leur sens de la communication, qui n'est pas toujours leur priorité. L'ampleur de leur mission, les nombreuses innovations qu'ils produisent méritent pourtant que ce pan de la vie locale soit valorisé par tous les acteurs territoriaux, et connu de tous les habitants.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de Dinard a en charge plusieurs secteurs en relation avec les solidarités et dispose d'un large champ d'action : instruction de tous les dossiers de demandes d'aide sociale (aide aux personnes handicapées, au logement, aux personnes âgées...), aides légales (revenu de solidarité active, complémentaire santé solidaire...) et aides facultatives (octroi d'aides), actions de prévention (alcool, drogue, perte d'autonomie, économies d'énergie...) et la gestion de l'établissement Résidence Autonomie Dupuy.

Le CCAS, porteur de projets et d'actions en direction des personnes de plus de 60 ans, utilise différents supports et moyens de communication dont l'objectif est d'informer au plus près et au mieux les personnes âgées selon leur capacité d'accès :

- Support papier : flyers, affiches, livret (programme)
- Support presse locale : articles *Ouest-France*, *Télégramme*
- Support Magazine de la Ville : *Label Ville*
- Support réseau : Site de la Ville, site CCAS et newsletter
- Supports signalétiques : Vitrines, panneaux d'affichage Ville

Deux générations de seniors bien différentes.

La génération silencieuse de 79 à 99 ans

Cette population est née après celle de la génération glorieuse et avant celle des baby-boomers, entre 1925 et 1945, entre la Grande Dépression de 1930 et la seconde guerre mondiale. L'appellation « génération silencieuse » s'explique par le fait que ce groupe d'âge a grandi à une époque où il était considéré comme dangereux ou inopportun de s'exprimer ouvertement. Ils sont environ 5 millions en France et du fait de leur grand âge, la moitié d'entre eux vivent seuls. Ils sont réputés pour avoir travaillé dur et ne pas être revendicatifs. On dit d'eux qu'ils sont très respectueux envers la hiérarchie, l'ordre établi et ont une attitude loyale vis-à-vis des institutions.

Ils ont montré également un certain acharnement au travail et une certaine résistance face au changement.

Le baby boom : jusqu'en 73, année du choc pétrolier

Les baby-boomers sont nés entre 1945 et 1973. Ils sont aussi appelés Papy boomers (les Beaux Bébés, comme les appelait le Général de Gaulle, sont devenus grands). Ils sont nés après la Seconde Guerre mondiale, ont construit la France des Trente Glorieuses et représentent près de 20 millions de Français. Ils ont été, dans l'ensemble, profondément marqués par mai 68.

Les aînés, un groupe diversifié

Les aînés ne se reconnaissent pas tous dans le terme senior. Il est difficile de se retrouver dans un terme qui englobe toutes les personnes âgées de plus de 60 ans. Est-on la même personne à 60, 70 ou 85 ans ? A-t-on les mêmes capacités physiques, cognitives, sensorielles et perspectives ? A-t-on les mêmes attentes, besoins ou envies ?

Non, nous ne sommes pas tous égaux face au vieillissement. L'hérédité joue un rôle, mais le mode de vie est le principal facteur. Les inégalités sociales et génétiques influencent également la longévité.

Aujourd'hui, les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont omniprésentes et ont réduit sans nul doute l'espace et le temps. Elles façonnent notre façon de vivre, de travailler et d'interagir. Mais tous ne profitent pas de façon égale des multiples potentialités de communication et d'échanges qu'offrent cette société de l'information.

L'écart le plus élevé entre ceux qui ont accès à l'informatique connectée et ceux qui en sont dépourvus reste lié à l'âge : plus on vieillit, moins on a accès à Internet. C'est pourquoi, dans des sociétés de plus en plus connectées et de plus en plus vieillissantes, il apparaît essentiel de nourrir une réflexion quant à l'accès de l'information pour tous et la communication vers tous.

Savoir choisir le medium de communication pour les aînés

Pour être en mesure de « toucher » les aînés, il faut d'abord amorcer une réflexion générale sur ce qu'est la communication et sur la meilleure façon de communiquer : « avec et pour eux ».

Objectif du plan de communication en direction des aînés dinardais :

Communiquer efficacement avec les aînés est une initiative sensée du point de vue social. Des aînés informés sont plus actifs, plus engagés et donc en meilleure santé. Ils peuvent vivre chez eux plus longtemps et jouir d'une meilleure qualité de vie.

Les aînés ont le temps, l'énergie, l'intuition et la sagesse que procure une longue expérience de la vie. Ils sont une richesse pour une société qui les respecte et prend la peine de communiquer efficacement avec eux et pour eux. Les seniors disposent, eux aussi, de spécificités qu'il faut prendre en considération pour s'adresser à eux de façon pertinente.

Actuellement, un projet est en cours de réflexion afin de faire évoluer les différents outils et moyens de communication avec leurs avantages et leurs inconvénients et choisir un concept

adapté à la population vieillissante. Dans le cadre de ce travail, un nouveau site internet plus clair et plus facile d'accès sera mis en ligne début 2025.

Supports imprimés

Les supports de communication papier restent importants. Cette affirmation peut paraître étonnante au vu de l'époque dans laquelle nous vivons. Cependant, nous ne sommes pas tous familiers des nouvelles technologies. L'audience des seniors est la moins sensible à ce support de communication. La difficulté d'utilisation et d'appropriation en est la première cause.

Par conséquent, le support papier reste aujourd'hui le support phare pour cibler les personnes âgées. Les seniors ont grandi avec les médias imprimés. Ils font partie de leurs habitudes de consommation. La perception qu'ils en ont est plus positive que les supports numériques.

Les supports imprimés présentent aussi d'autres avantages. Le confort de lecture, l'accessibilité ou la possibilité de conservation et de relecture font partie d'entre eux. Par opposition au digital, il s'agit d'un support de communication plus « calme », sans source de distraction ou de notifications incessantes. Des raisons qui font que les médias imprimés sont toujours très appréciés par nos aînés.

Magazine municipal : Dinard Label Ville - Le magazine de votre commune

Ce magazine municipal « papier » est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants.

Il est également disponible auprès de la population :

- Au format numérique : en consultation et en téléchargement,
- Au format imprimé : à l'accueil de la mairie et dans les infrastructures publiques dinardaises (CCAS, Médiathèque, Poste, Salle de spectacles et de sport, Maison des jeunes ...).

Ce magazine publié trimestriellement, comportant environ quarante pages. Il propose une variété d'informations, incluant :

- L'édito du Maire
- Label actus : Un fil d'informations avec des rendez-vous passés ou à venir ainsi que des informations pratiques.
- Label photos : Un retour en images sur des événements marquants.
- Des dossiers thématiques ponctuels
- Label culture, Label nature, Label transitions, Label attractivité : Des pages dédiées à la culture, l'environnement, le sport, les associations et le commerce.
- Label programmation : Un agenda des événements.
- Label solidaire : Un espace dédié aux informations du CCAS (Centre communal d'action sociale) et des associations.

Publications supplémentaires

En plus du magazine trimestriel, la ville publie également des plaquettes spécifiques pour l'été et pour les événements culturels, afin de maintenir une communication régulière et adaptée aux besoins des habitants.

Guide à destination des aînés

À ce jour, il n'existe pas de guide spécifique à destination des aînés sur la ville. Cependant, à la suite des consultations participatives dans le cadre du projet En route vers le label Ville amie des aînés, des habitants ont exprimé ce besoin de support papier pour accompagner, informer, aider et conseiller les seniors et leurs familles. Cette suggestion a été prise en compte par le Comité de pilotage du projet et une réflexion sur la faisabilité d'un guide seniors est en réflexion.

Informations via courrier

Le service communication de la ville ne diffuse pas directement d'informations par courrier postal. Cependant, il est à envisager que certaines informations soient transmises par ce biais via le CCAS, notamment pour les publics empêchés.

Presse locale et régionale

La commune collabore avec plusieurs supports de presse locale et régionale :

- *Ouest-France, Le Télégramme* (quotidiens régionaux),
- *Le Pays Malouin* (hebdomadaire).

Des communiqués de presse sont régulièrement envoyés à ces médias afin d'informer les habitants. Des annonces à destination des seniors sur des événements ou actions d'animation spécifiques sont régulièrement transmises : plan canicule, Octobre rose, semaine bleue, repas des aînés, thés dansants...

Modes de distribution et accessibilité

Le magazine municipal est diffusé de manière accessible dans plusieurs infrastructures publiques, et des efforts sont en cours pour améliorer la lisibilité des supports pour les aînés.

La presse locale et régionale est également en accès libre à la médiathèque de la Ville. A savoir, un accompagnement à la lecture est possible pour les personnes malvoyantes avec des outils adaptés.

Bien que la commune ne dispose pas encore d'une charte graphique spécifique à la lisibilité pour ce public, l'agent graphiste du service communication de la ville a suivi une formation FALC (Facile à lire et à comprendre). L'objectif est d'appliquer ces préconisations sur certains documents ciblés, comme les plaquettes ou flyers destinés prioritairement aux aînés.

Cependant, intégrer ces normes dans le magazine pourrait doubler la pagination pour le même volume d'informations, ce qui représente un défi logistique.

Internet

Même si la fracture numérique se résorbe peu à peu, ceux qui n'utilisent pas Internet se retrouvent de plus en plus en situation d'exclusion face à la numérisation rapide de notre société. L'exclusion numérique est devenue un facteur aggravant de l'isolement relationnel et touche les plus de 80 ans et les personnes les plus précaires.

Lutter contre l'isolement de nos aînés, c'est aussi lutter contre leur exclusion numérique devenue un facteur aggravant d'isolement dans notre société ultra-connectée. Internet est un vecteur de lien social. La révolution digitale que nous vivons peut être profitable à de nombreux aînés qui restent encore au bord du chemin du numérique.

Dans un contexte d'évolution des relations familiales, Internet permet de maintenir des liens sociaux. En être privé est donc un facteur d'isolement.

Ce constat est particulièrement pris en compte à la ville de Dinard. Des nouvelles mesures et des dispositifs sont en cours de création afin que les aînés puissent maintenir une relation avec les autres habitants, mais aussi avec les événements se déroulant près de chez eux. Ainsi le CCAS propose une offre de sorties et d'activités hebdomadaires toute l'année et à chaque période de vacances scolaires. Ces rendez-vous attirent un public d'habitues.

Le site internet de la collectivité

2024 - Le site de la collectivité est en totale refonte. On trouvera sur le futur site adapté des informations dédiées aux aînés avec une rubrique « seniors » en complément du site internet du CCAS.

Accessibilité :

Le site internet de la Ville de Dinard est adapté pour un accès d'aide à la navigation.

Face aux différents handicaps, l'organisme, chargé de la normalisation d'Internet, a intégré dans ses travaux le concept d'accessibilité. La partie la plus visible de ces travaux est l'initiative pour l'accessibilité.

Version destinée au public malvoyant

Une version spécialement destinée au public malvoyant est disponible. Cette version, sans aucun artifice visuel, permet de configurer certains paramètres d'affichage en fonction de son

Handicap.

Aide à la navigation

Le menu principal permet d'explorer les principales rubriques du site facilement. Le survol de la rubrique affiche son sous-menu et donne un accès direct aux pages de cette rubrique. Lorsque

la personne est dans une page, les pages de la même rubrique s'affichent dans la colonne contextuelle et sont accessibles à tout moment.

Raccourcis clavier (accesskeys)

Il est possible d'utiliser certains raccourcis claviers pour se rendre rapidement aux parties essentielles du site. Ces raccourcis sont notamment définis sur les liens d'évitement qui facilitent l'accès au site. Les personnes atteintes d'un handicap moteur qui les empêche d'utiliser la souris peuvent naviguer plus confortablement à l'aide de raccourcis clavier sur les principaux liens. Ceci leur permet de gagner du temps, plutôt que de passer de lien en lien avec la touche tabulation. Les personnes malvoyantes, qui lisent une page de manière linéaire, pourront atteindre plus rapidement un lien important ou habituel auquel est associé un raccourci.

Fonctions d'accessibilité du système d'exploitation

Des modules d'accessibilité permettent très facilement d'augmenter les polices, ou de les modifier (adaptation aux dyslexiques par exemple) ou de jouer avec les contrastes.

Les systèmes d'exploitation modernes proposent différentes fonctions facilitant l'accessibilité à l'information et aux outils informatiques. Par exemple, sous Windows XP, on peut trouver :

- Un clavier visuel destiné aux utilisateurs pour lesquels l'usage du clavier physique est difficile.
- Une loupe destinée aux utilisateurs dont la vision est légèrement réduite.
- Un assistant accessibilité permet de configurer Windows conformément aux capacités visuelles, auditives et motrices.

Le site internet du CCAS

Le site est en cours de création avec l'objectif d'une accessibilité de l'information pour tous et d'une communication au plus près des attentes et besoins des aînés dinardais.

Différentes rubriques seront d'accès facilité :

- Présentation des Administrateurs (CA),
- Présentation de l'Equipe,
- Permanences,
- Aides sociales facultatives,
- Aides sociales légales,
- Plan PAU (Plan canicule, grand froid et épidémie),
- Activités Seniors,
- Activités Adultes/Familles,
- Agenda,

- Coordonnées et Plan d'accès.

Les réseaux sociaux

La collectivité de Dinard est visible et présente sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Instagram, LinkedIn X et Youtube. Des informations en fonction des dossiers ou des sujets sont ponctuellement à destination des aînés : Parcours mobilités , projets Un autre regard , Médiathèque à ma portée, Repas des Aînés...

L'accès à internet

La fibre est en cours de déploiement sur tout le territoire pour un meilleur accès. Des lieux publics tels que la Médiathèque, le guichet unique France Services, le CCAS ou la Maison des Jeunes proposent un accès à un ordinateur avec une libre connexion internet et si besoin la possibilité de bénéficier d'une aide à l'utilisation de l'outil.

La Ville via la Communauté de communes et le CCAS travaillent à la mise en place de sessions de formation et de découverte des outils numériques à destination des publics touchés par la fracture numérique. C'est un projet qui pourra se mener une fois le diagnostic des besoins finalisés. Pour autant, la Ville mène déjà de nombreuses actions sur le champ du numérique.

Ouverture de l'atelier numérique FabLab de l'Institut Solacroup en 2019

À l'Institut Marie-Thérèse Solacroup, rien n'est ordinaire, ni son emplacement face à la mer, à Dinard, ni la formation dispensée entre ses murs. Du code informatique pour des élèves atteints d'un handicap invisible. Certains sont autistes, d'autres hyperactifs, ou ils ont simplement un trouble du langage.

Au 19^e siècle, la propriétaire n'avait pas d'héritier, elle a légué son château à une fondation pour aider les jeunes en difficultés. Pour eux, la directrice de l'institut a choisi le numérique, parce que c'est un secteur qui embauche. Dans le parc clos et surveillé, les étudiants se sentent aussi en sécurité, à l'abri du monde. Ils reprennent confiance en eux, dans un cadre bienveillant.

En deux ou trois ans, ils vont apprendre à développer des sites internet ou des applications. Une écriture informatique qui demande de la rigueur et pour laquelle, ils ont souvent des facilités. La formation est gratuite pour les familles, financée par la région et des dons privés.

L'école numérique de l'institut ouvre son atelier « FabLab » pour mettre à la disposition des particuliers, des associations et des entreprises son laboratoire numérique et ses formateurs.

Lieu ouvert à tous les publics : « Le FabLab est ouvert au public chaque jeudi, de 18 h à 22 h. Il est destiné à des adultes et des mineurs accompagnés, déjà initiés à l'informatique et qui ont un projet en tête. Mais aussi à des retraités qui n'ont pas le matériel ou qui souhaitent s'investir dans les échanges de savoirs, et à des chefs d'entreprise qui ont besoin de faire du prototypage, par exemple. ».

En 2020, le laboratoire a également ouvert ses portes aux écoles pour valider des projets de découverte de métiers en lien avec le numérique.

Enfin, en 2024 l'agence « Solatypic » du laboratoire, première agence web bretonne adaptée ouverte depuis 2021, a proposé la création, le développement et la maintenance des sites internet de la collectivité pour la résidence Autonomie Dupuy et le CCAS.

Dinard Côte d’Emeraude tourisme et CCI d’Ille-et-Vilaine, édition 2024

Un programme d’ateliers dédié au numérique et aux différents services de Dinard Côte d’Emeraude est proposé aux entreprises du tourisme, avec des ateliers partagés et des rendez-vous individuels.

Objectif : Développer l’attractivité du territoire et de nouvelles compétences avec d’autres professionnels du tourisme de la Côte d’Emeraude

Médiathèque L’Ourse: Initiations ou conseils personnalisés

Des rendez-vous individuels gratuits sont proposés à la médiathèque de Dinard pour accompagner les personnes dans les apprentissages du numérique. Ces ateliers sont animés par un professionnel du multimédia.

Médiathèque et CCCE - Communauté de communes de la Côte d’Emeraude : Atelier informatique et conseil multimédia

Tous les mardis de 14h00 à 16h00, un animateur multimédia renseigne, conseille et aide les personnes à résoudre des problèmes rencontrés à l’utilisation d’un ordinateur, d’une tablette, ou d’un smartphone. Tous les sujets peuvent être abordés : utiliser le traitement de texte, ranger ses photos, nettoyer un ordinateur, gérer sa boîte mail, créer un site internet, faire de la maintenance simple. Cet accompagnement est gratuit sous condition d’abonnement à la médiathèque.

CCAS - Centre communal d’action sociale : Service d’accompagnement

Le Centre communal d’action sociale de Dinard propose à tous les publics un service d’accompagnement à la réalisation des démarches administratives sur internet.

- A l’accueil du CCAS : Borne informatique en accès libre
- A l’accueil du CCAS avec l’agent de l’accueil
- Sur rendez-vous selon le dossier administratif avec une conseillère en économie sociale et familiale ou un agent administratif
- Permanence association AGIRabcd

Lieux de diffusion de l’information et événements

Le CLIC : Lieu d’accueil et d’écoute, service d’accompagnement et mission de coordination. Il est situé proche de l’hôpital Gardiner et de la résidence d’autonomie Dupuy.

Le Centre local d’information et de coordination (CLIC) est un lieu ressource pour les personnes de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap, les aidants et les acteurs du territoire (élus, professionnels de santé, médico-social et social).

Le centre s'appuie sur un travail en réseau avec les services de maintien à domicile, les structures d'hébergement, les services sociaux des caisses de retraite (médecins, infirmiers...), les représentants des personnes âgées, l'Assurance maladie, les hôpitaux...

Le CLIC Côte d'Émeraude est une antenne de la MDPH 35². Il est l'interlocuteur privilégié pour le retrait, la constitution et le suivi d'un dossier.

L'équipe professionnelle et formée du CLIC Côte d'Émeraude accueille les personnes dans un cadre dédié à l'information, l'orientation et l'accompagnement sur tous les aspects de la vie quotidienne. Il aide à trouver les solutions adaptées à chacune des situations.

Le CLIC de la Côte d'Émeraude propose également des actions de prévention tout au long de l'année.

Le fonctionnement du CLIC repose sur un réseau de partenaires impliqués qui retransmettent les informations auprès de leur public (France Bénévolat, Conférence des financeurs d'Ille-et-Vilaine, Pour bien vieillir Bretagne, MDPH Ille-et-Vilaine, CCAS, mairies...).

Un dépliant (fonctionnement, missions, horaires, accès ...) est disponible dans les lieux publics stratégiques de la Ville.

Des flyers d'animations ou d'événements ponctuels sont distribués auprès de la population.

Un espace d'accueil et d'information pour tout public est aménagé dans les locaux du CLIC en présence d'un professionnel chargé d'accueil et d'accompagnement des publics fragilisés ou isolés.

Des réunions de coordination permettent d'orienter les personnes et de trouver les solutions les plus adaptées à leurs questions.

Des permanences ont lieu régulièrement sur tout le territoire.

Une adresse mail permet aux personnes de pouvoir prendre un rendez-vous ou de poser une question (accueil@clic-cote-emeraude.fr).

Le CLIC met également à disposition de la population une base de documentation : livres, dépliants, fiches, articles de presse, en lien avec le secteur de la gérontologie et du handicap.

FRANCE SERVICES Situé au siège de la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude

France Services est un accueil des citoyens dans un lieu unique pour un service de proximité qui a pour vocation d'aider les administrés dans leurs démarches administratives dans les domaines tels que l'emploi, la santé, la retraite, le budget, le numérique...

Les services proposés couvrent ceux de 9 partenaires nationaux pour répondre aux différentes questions et orienter au mieux les personnes dans leurs démarches : Pôle Emploi, CAF, CPAM, CARSAT, MSA, Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques, la Poste.

² Maison Départementale des Personnes Handicapées d'Ille-et-Vilaine

Accessibilité à moins de trente minutes : Un plan du trajet pour se rendre à pied et en vélo ou en empruntant les transports est disponible dans les tous les lieux publics de la ville et sur les différents sites et réseaux.

Des médiatrices France Services formées à l'accueil de tous les publics informent et aident les personnes dans leurs démarches.

Un guide pratique France Services est distribué dans tous les espaces et lieux publics

Partage des informations sur Facebook, Twitter, Newsletter (bulletin d'information), dans le magazine Label Ville, sur l'adresse mail du site France Services (formulaire de contact questions/réponses).

Un espace documentaire en accès libre permet d'accéder à la documentation des partenaires France Services.

Un espace numérique propose des postes informatiques, un scanner et une imprimante en accès libre de manière autonome ou en étant accompagné.

Des journées portes ouvertes—sont organisées régulièrement en proposant un programme d'échanges et de découverte des différents espaces et une présentation des services et permanences.

Communication des actions sociales aux habitants dinardais :

Dispositif P.A.U. Plan d'alerte et d'urgence : Canicule, Grand froid et épidémie

Les actions d'information, de surveillance et de mesures de sécurité sont communiquées aux personnes vulnérables :

- À partir du fichier des personnes inscrites et recensées « registre communal »,
- Par affichage sur les vitrines et les panneaux de la ville (Mairie, CCAS, COSEC, Office de tourisme, Poste, Complexe sportif et salles culturelles...),
- Avec des articles dans la presse locale,
- Par le service « communication » dans le magazine «Label Ville de Dinard»,
- Sur le Site internet de la Ville et du CCAS,
- Par une mise en relation avec les professionnels du territoire : CLIC, SAAD et SIAD (organismes d'aide et soins à domicile), établissements d'hébergement des personnes âgées, associations... L'ADSCE regroupe le Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).). En plus de ces services, sont proposés le service de portage de repas à domicile, le relais téléassistance CUSTOS et ORION.
- Par la distribution de la plaquette d'information de l'INPES (agence sanitaire) aux personnes âgées, aux personnes vulnérables ou isolées et par la mise à disposition des Dinardais aux guichets du CCAS, de la Mairie et dans les pharmacies, les cabinets médicaux et paramédicaux de Dinard.

Activités et événements en direction des seniors et des adultes/familles

- À partir de fichiers d'inscription (Groupe adresse mail, coordonnées téléphoniques et adresse postale)
- Par les professionnels référents Coordinatrice Senior et Assistante Administrative,
- À partir de programmes, flyers, plaquettes distribués dans les lieux stratégiques de la Ville,
- Par la transmission de l'information de personne à personne, par la voie orale,
- Sur le site internet Ville et CCAS et sur les réseaux sociaux,
- Par affichage sur les panneaux, vitrines de la Ville et les murs hall entrée d'immeuble.
- Auprès de l'agent d'accueil du CCAS,
- Par affichage sur les tableaux muraux et la mise à disposition sur les supports présentoirs dans les parties communes du CCAS.

Selon l'âge, l'éloignement du domicile et la mobilité des personnes, ces différentes orientations sont complémentaires pour informer au mieux et au plus près les Dinardais.

Des réunions d'équipe entre les services permettent également de faire circuler les informations entre les professionnels concernés.

COSEC

Le COSEC est une infrastructure municipale : équipements sportifs et de loisirs :

- accueil des activités sportives, associatives et scolaires,
- lieu de réunions, de conférences, de salons, d'événements (culturels, associatifs, artistiques)

Le large espace du hall d'entrée de l'établissement permet une communication de différentes informations par affichage mural, par l'aménagement de vitrine et de présentoirs fixes ou mobiles et avec également un support d'écran interactif.

Un professionnel agent d'accueil est disponible pour informer et orienter les personnes vers le bon interlocuteur si besoin.

Le Palais des arts et du festival – PAF

Haut lieu du Dinard Film Festival, le PAF accueille également de nombreuses manifestations culturelles et événementielles (expositions, salons, festivals, galas, conférences, concerts, projections...).

Un espace d'accueil aménagé permet de diffuser les informations d'actualité et deux écrans-tableaux en extérieur facilitent la communication aux habitants. Un panneau numérique (informations générales et culturelles) devrait être installé sur le fronton du PAF en 2025.

Autres supports d'information

Des informations de la Ville principalement événementielles et les actions à destination des seniors sont diffusées sur les radios locales du territoire (Radio France Bleu Armorique, Radio Bonheur, Radio RFM Côte d'Emeraude...) ainsi que sur les chaînes des télévisions locales telles que France 3 et TV Rennes en régional.

PRECONISATIONS – information et communication

Vieillir c'est vivre, et vivre, c'est également s'insérer au sein d'une société en pleine révolution numérique qui ne s'attarde pas forcément sur les personnes vieillissantes ayant raté le train en marche de l'informatisation des échanges et des démarches administratives ou autres.

Pour favoriser le vieillissement actif, il est important que les aînés puissent maintenir une relation avec les autres habitants, mais aussi avec les événements se déroulant près de chez eux. En effet, la participation des aînés au tissu social et citoyen et leur accès aux services et aux soins dépendent largement de leur accès à l'information. Ainsi, l'offre et les supports d'information doivent être multiples.

La formation aux nouvelles technologies semble actuellement d'une grande utilité pour favoriser l'accès à l'information mais aussi pour une meilleure prévention d'utilisation. Cela étant, les supports traditionnels ne doivent en aucun cas être laissés de côté, sous peine d'exclure une partie de la population du fait de la fracture numérique. La fracture numérique désigne les inégalités de la population face aux technologies informatiques, en particulier Internet.

Pour une meilleure lisibilité des informations, des éléments simples mais importants doivent être pris en compte : taille des caractères, couleurs et nuances, lieux d'affichage, signalétique, etc. De même, un langage simple permet souvent d'atteindre un public plus large.

« Renforcer l'accès à l'information pour les seniors sur tous les supports »

Constat :

Inégalité dans l'usage et l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication,

Sentiment d'isolement et besoin d'être mieux informé sur la vie de la Cité.

Objectifs :

- Savoir maîtriser les nouvelles technologies pour se sentir moins isolés,
- Adapter les supports d'information et de communication pour tout public y compris les personnes âgées,
- Faciliter l'accès à l'information pour la population vieillissante.

Préconisations :

- Organiser des séances d'accompagnement à la maîtrise des nouveaux outils de communication.
- Proposer des bénévoles/étudiants/jeunes en missions du service civique pour l'aide numérique à domicile.

- Offrir un accès gratuit à du matériel numérique dans les établissements publics et sociaux de proximité.
- Suggérer un guide d'informations utiles spécial seniors : services administratifs, loisirs et sports adaptés, associations seniors, transports, soins et santé... « Guide Seniors » distribué pendant le forum des associations, auprès de l'association AVF (nouveaux habitants) et inséré dans le magazine « Label Ville Dinard » en livret détachable au mois de septembre.

Services de la Ville à mobiliser :

- CCAS Centre Communal d'Action Sociale,
- Service Communication,
- Service Informatique.

« Sensibilité et Sécurité »

Constat :

Sentiment d'insécurité face aux arnaques et aux escroqueries des faux supports techniques via les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Objectifs :

Sensibiliser les utilisateurs à la sécurité informatique,
Informar les personnes et plus particulièrement les seniors sur les risques des faux supports techniques.

Préconisations :

- Proposer un guide de prévention et de sensibilisation,
- Organiser un Forum de sensibilisation et de prévention sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- Proposer un accompagnement à l'outil informatique pour permettre aux seniors d'adopter les bonnes pratiques en toute sécurité.

« Améliorer la promotion des actions sur le Territoire et la lisibilité des Organismes ou des Etablissements utiles aux seniors »

Constat :

Des personnes éloignées des outils de communication ou des nouveaux moyens d'information ne sont pas renseignées sur ce qui se passe sur le territoire en temps réel : Actions, Evènements, Festivités,
Ils existent des lieux, des espaces, des structures ou des établissements encore méconnus par un bon nombre d'habitants éloignés du centre-ville ou par des personnes en isolement social.

Objectifs :

- Permettre à tous les habitants d'être informés sur les actions du territoire,
- Communiquer sur des supports lisibles pour tous et avec des moyens adaptés pour tous.

Préconisations :

- Faire connaître et faciliter l'adhésion à la « Newsletter » de Dinard,

- Mettre à jour le site internet de la Ville,
- Remédier à la fracture numérique pour les seniors et pour les personnes en rupture sociale afin d'éviter les inégalités d'accès à l'information sur la vie de la Cité,
- Proposer un guide/livret pratique répertoriant les différentes actions du territoire et les organismes/structures et entités à connaître pour les démarches administratives ou autres,
- Impulser des actions « Allez vers » pour communiquer au plus près des habitants : les jours du Marché, au Square du Quartier St-Alexandre, dans les différents Parcs ... pendant des temps festifs organisés par la Ville ...,
- Mettre en place un kiosque mobile d'information du « Bien Vieillir à Dinard ».

Services de la Ville à mobiliser :

- Service Communication,
- CCAS Centre Communal d'Action Sociale,
- Service Espaces Publics,
- Service Evènements et Festivités.

Partenaire :

- CLIC de la Côte d'Emeraude (Centre local d'Information et de Coordination).

Chapitre 5 – Lien social et solidarité

La thématique « Lien social et solidarité » est liée au regard, aux attitudes et aux comportements des autres habitants envers les personnes âgées. Ils forment un critère essentiel pour permettre aux aînés de bien vivre dans la cité. L'inclusion sociale et le respect des aînés favorisent le vieillissement actif et donc, le vieillissement en bonne santé. Le programme VADA, en tant que défenseur du vieillissement actif, s'attache justement à lutter contre l'âgisme. La discrimination mène en effet à l'exclusion. L'éducation du public à ce sujet constitue, de fait, un enjeu primordial. Tous les habitants, y compris les aînés, doivent trouver leur place dans le territoire et être intégrés à chacune des actions entreprises. Les actions intergénérationnelles sont par exemple une occasion de renforcer le sentiment d'appartenance des aînés.

Politique gériatologique et acteurs locaux œuvrant pour un territoire plus inclusif

La politique gériatologique

La politique gériatologique de la ville de Dinard s'appuie sur des acteurs mobilisés autour du territoire comme le CDAS et son pôle gériatologie ou l'association Khoz ensemble. Le Maire de la ville a souhaité mettre en place un rdv trimestriel où les différents acteurs du secteur médico-social se rencontrent pour se connaître et pour échanger sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer sur le territoire.

Agir pour bien vieillir en Bretagne

Nous n'avons jamais vécu aussi longtemps : En 2030, les personnes de plus de 65 ans représenteront plus de 35% de la population bretonne. Anticiper et accompagner ces évolutions est un enjeu pressant non seulement pour les acteurs de la filière du vieillissement, mais aussi pour l'ensemble de la société civile. C'est aussi permettre aux dynamiques locales déjà initiées de travailler en synergie pour être plus forts ensemble. C'est dans cette optique que Khoz ensemble a été créé pour promouvoir le bien-vieillir en Bretagne, des personnes physiques et morales s'engageant à œuvrer de manière transversale pour la qualité de vie et le bien-être des seniors.

Les objectifs fondamentaux :

Permettre à chaque personne de bien vieillir, en prenant en compte la diversité des parcours de vie et des besoins ; par le développement d'une offre de services, de biens, de formations, de dynamiques de recherche, de soutien aux acteurs économiques et publics, etc. Conçus avant toute chose dans l'intérêt des seniors. Ainsi, les membres du gériatopôle s'engagent à faire primer l'utilité sociale et la personne sur la recherche d'un profit financier lors de toute action menée au sein de Khoz ensemble.

Pour cela, favoriser la transversalité, l'interprofessionnalité, la cohérence et l'efficacité des actions gériatologiques par la réunion, la meilleure coordination et la création de synergies entre des acteurs de secteurs et statuts juridiques différents au sein de Khoz ensemble.

Finalement, faire du vieillissement un atout pour le territoire. D'une part, dynamiser la compétitivité de la région grâce à un développement économique solidaire, notamment par la structuration d'une filière « économie des seniors ». D'autre part, favoriser l'équité territoriale par des propositions de solutions adaptées à chacun des territoires.

Les acteurs locaux œuvrant pour un territoire inclusif

Un grand nombre d'acteurs et d'associations œuvrent sur le territoire pour soutenir les habitants et construire un territoire inclusif. Il appartient aux collectivités locales de répondre aux diverses problématiques des habitantes ou habitants en adaptant les solutions au plus près de leurs besoins.

C'est par un fort investissement dans la solidarité que nous pourrions agir pour l'accès aux droits fondamentaux et protéger davantage ceux que le contexte social fragilise. Au travers d'une politique axée sur les solidarités, l'inclusion sociale, la prévention de la santé et de la qualité de vie des seniors, la Ville de Dinard s'engage à répondre aux besoins fondamentaux de ses habitantes et habitants afin d'en améliorer leur quotidien en proposant des équipements et des services adaptés pour :

- Un accès aux droits fondamentaux et universels : se soigner, se loger, se vêtir et se nourrir
- Un accès à leurs droits et aux prestations sociales par un accompagnement dans les démarches administratives et par un suivi personnalisé
- Un accès au logement ou hébergement : social et/ou temporaire/saisonnier
- Un accès à l'information et aux supports de communication

CCAS Centre communal d'action sociale

Le CCAS accompagne des personnes en situation de vulnérabilité tout au long de leur parcours de vie et poursuit son engagement pour un meilleur accès aux droits et aux prestations sociales. Il s'engage de fait à améliorer son accueil social de proximité envers les bénéficiaires qui sont reçus et accompagnés.

L'inconditionnalité de l'accueil du public est une identité forte du CCAS de Dinard.

Il est garant de l'ouverture et du maintien du droit de domiciliation pour des personnes qui en ont besoin. L'accompagnement social en guichet unique permet aux bénéficiaires d'être accompagnés sur un même lieu identifié afin de répondre à des problématiques diverses : prestations sociales, aides légales et extralégales, difficultés liées au parcours de vie, santé et accès aux soins.

De plus, la démarche d'aller vers les personnes les plus fragiles et les plus éloignées des institutions est une composante du CCAS de Dinard favorisant également un accueil de qualité hors les murs.

Si le Centre communal d'action sociale intègre le numérique dans sa démarche d'accueil de proximité, la dématérialisation des démarches administratives peut représenter un frein réel à l'inclusion des personnes les plus vulnérables.

C'est pourquoi cette nouvelle modalité d'accompagnement doit se penser par le prisme du faire-avec : développer une autonomie des personnes concernées, proposer des ateliers collectifs pour désacraliser cet outil et prendre en compte les nouvelles modalités administratives pour accompagner au mieux le public en demande.

CCAS/ VILLE de Dinard et Association « La Maison en Ville »

Sur tous les territoires, nous constatons toujours que l'écart entre l'offre et la demande de logements accessibles aux ménages pauvres se creuse. Les plus démunis rencontrent aujourd'hui de plus grandes difficultés à se loger. Or le logement est un droit fondamental et un bien commun.

Il est nécessaire d'envisager de nouvelles approches de gestion de projets pour lutter contre les différentes formes de grande précarité. Il ne s'agit pas seulement de lutter contre la pauvreté déjà installée, mais d'envisager cette question par une approche multifactorielle, liant les problématiques sociales, psychosociales, économiques et de logement.

Le CCAS de Dinard, institution sociale de proximité, s'associe donc à cette politique d'hospitalité par le biais d'actions de prévention pour l'ensemble des publics qu'il accueille et accompagne :

- Mise à disposition de deux logements d'urgence du patrimoine de la Ville – occupés presque la totalité du temps
- Dispositif de cohabitation intergénérationnelle solidaire en partenariat avec l'association « La Maison en Ville » - dispositif à ce jour encore peu mobilisé malgré la communication qui en est faite

Ce partenariat s'appuie sur deux constats : la difficulté pour certains jeunes, étudiants ou actifs (dont les travailleurs saisonniers pour lesquels ce dispositif apporte une solution supplémentaire à celle mise en place au lycée hôtelier) de se loger à Dinard ainsi que la solitude et l'isolement des personnes âgées.

Du Centre social L'Escale à un nouvel équipement de services à la population

En 2022, le bâtiment de la rue des Minées qui abritait la crèche intercommunale et le centre social a dû être démolé, car présentant des risques d'écroulement.

La Communauté de communes porte le projet d'un nouveau pôle multi-accueil dont les travaux ont débuté fin 2024.

La Ville travaille de son côté avec le Département pour la construction d'un nouvel équipement de services à la population qui remplacera l'ancien centre social.

La nécessité de reconstruire ce bâtiment est une opportunité de prolonger la revalorisation du quartier Saint-Alexandre engagée par les travaux du bailleur social Émeraude Habitation ou encore le projet autour du parc Saint-Alexandre. Et de pouvoir réfléchir avec l'ensemble des acteurs à la réaffirmation de l'action sociale sur le territoire.

Les agents et les habitants ont été associés à la construction de ce projet. Un projet social commun sera élaboré avec le Département qui envisage d'y implanter une antenne du CDAS de Saint-Jouan – dont la moitié de l'activité couvre la rive gauche.

« France Services » Communauté de commune côte d'éméraude

France Services est un nouveau service de proximité qui a pour vocation d'aider les administrés dans leurs démarches administratives dans les domaines tels que l'emploi, la santé, la retraite, le budget, le numérique, etc.

Les services proposés couvrent ceux de 9 partenaires nationaux : Pôle Emploi, CAF, CPAM, CARSAT, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques, La Poste.

Médiathèque et association « Pour bien vieillir Bretagne »

La médiathèque de Dinard rend son adhésion entièrement gratuite, soulignant ainsi son engagement vers une culture et une éducation ouverte et accessible pour tous sans distinction. La ville de Dinard, à l'image du Havre, de Nantes, Rennes, Fougères, Vitré, ou Betton, fait le choix de passer à la gratuité totale, afin d'encourager chacun, à tout âge, quels que soient ses centres d'intérêt et ses origines et à pratiquer la lecture, dont les vertus en matière de santé publique ne sont plus à prouver.

Association « Pour bien vieillir Bretagne » Dispositif « Médiathèque à ma portée »

Depuis octobre 2017, la médiathèque de Dinard, aidée de partenaires (CDAS, CLIC), a mis en place un rendez-vous bimensuel spécialement destiné aux personnes âgées de 60 ans et +, isolées et à mobilité réduite, résidant à Dinard.

Tous les quinze jours, le mardi après-midi, un minibus avec à son bord un agent de la médiathèque et un animateur du CCAS de Dinard, parcourt la ville pour venir chercher à leur domicile une dizaine de personnes âgées. Elles sont accueillies à la médiathèque pour des échanges conviviaux autour de la lecture, des découvertes d'expositions et des animations culturelles.

Association Familles solidaires Bretagne

Une association présidée par Rozenn Morice, relaie, depuis 2018, des valeurs de Familles solidaires qui porte 19 habitats inclusifs, en France et une quarantaine d'autres, en projet. À l'échelle de la Bretagne, deux villes sont pour l'heure concernées : Quévert, dans les Côtes-d'Armor, et Dinard. A Dinard, l'association a ouvert des colocations où quatre à cinq adultes en situation de handicap sont pris en charge, 24 heures sur 24, avec un projet de vie personnalisé.

L'association Familles Solidaires Bretagne interpelle : « Actuellement, 15 % des actifs sont aussi des aidants familiaux et, en 2030, compte tenu du vieillissement de la population auquel la Bretagne est loin d'échapper, cette proportion sera de l'ordre de 40 %, présente Rozenn Morice. Or, cela va exiger des entreprises qu'elles s'adaptent. »

Association « Le Sémaphore – Gem Groupe d'entre mutuelle » et Association EPAL

Le Sémaphore de la Côte d'Emeraude est un espace d'échanges, de rencontre et de loisirs pour personnes adultes en situation de fragilité psychique, psychologique ou isolées.

Située au cœur d'un quartier résidentiel, l'association offre la possibilité d'accueillir les adhérents sur des temps d'ateliers et de détente.

Le Sémaphore de la Côte d'Emeraude est accompagné par l'Association EPAL, en qualité de gestionnaire et avec l'UNAFAM, parrain du GEM. Le projet de l'association EPAL se fonde sur des valeurs humanistes. Elle prône l'épanouissement de la personne, le

respect de l'autre et la liberté de chacun. Dans toutes les actions menées, elle veille à ce que chacun ait une place dans une démarche de responsabilité collective et dans un esprit de tolérance mutuelle. EPAL entend permettre une ouverture à tous les publics, dans le sens de la pluralité de leur origine comme de leur condition. Elle respecte la diversité et favorise l'expression des différences. Elle souscrit au principe de laïcité, qui garantit une expression du pluralisme respectueuse des droits de l'homme. Elle accompagne la personne en tant qu'être social engagé dans un environnement, vivant avec les autres sur un territoire donné et bâtissant avec eux une société solidaire.

Association « Emeraude Voile Solidaire » : Larguer les différences

Depuis sa création en 2012, Emeraude Voile Solidaire propose des sorties en mer à bord de son bateau catamaran EPHATA pour des personnes, de tout âge, fragiles, en situation de handicap ou malades.

L'enjeu est de taille car grâce à 70 bénévoles, l'association Émeraude Voile Solidaire comptabilise entre 80 et 90 sorties du mois d'avril au mois d'octobre pour 1 300 personnes en moyenne chaque année.

À bord, tout est fait pour que le handicap ne soit pas un frein. L'objectif est de permettre à ces personnes de s'évader le temps d'une journée.

Politique de lutte contre les discriminations et d'égalité

CCCE Et plan de prévention de violences intrafamiliales

La Communauté de Communes de la Côte d'Émeraude (CCCE) s'est engagée dans un plan de prévention pour mieux comprendre et accompagner les victimes de violences intrafamiliales.

En 2022, s'est tenue la première journée de sensibilisation au repérage des violences conjugales ; une initiative du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) de la Côte d'Émeraude. La problématique est nationale mais chaque échelon territorial s'en empare en fonction de ses domaines de compétence et des orientations portées par ses élus.

Ainsi, la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude (CCCE), en lien avec le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine (CD35) et son agence départementale du pays de Saint-Malo, a réuni une diversité d'interlocuteurs, chacun témoignant, dans sa spécialité, de la complexité des violences intrafamiliales, tant physiques que psychologiques.

Les priorités de ce dispositif sont la prévention de la délinquance précoce à l'implication citoyenne dans le domaine de la tranquillité publique en passant par la protection des personnes vulnérable (personnes âgées), et ce, le plus en amont possible.

Un second guichet à l'Agence postale communale de Saint-Alexandre

Afin d'améliorer la qualité des services offerts aux habitants, l'agence communale du quartier Saint-Alexandre double ses capacités d'accueil avec un deuxième guichet. Dinard devient donc l'une des toutes premières agences communales en France à être équipée de deux postes informatiques pour l'accueil des clients.

Les services proposés sont quasiment identiques à ceux offerts par un bureau de Poste et permettent aux Dinardais d'effectuer les opérations postales et bancaires courantes. L'agence postale de Dinard-Saint-Alexandre propose également une grande diversité de services :

- Téléphonie : souscription de forfait mobile, de forfait sans engagement, de box internet ou encore achat de cartes prépayées.
- Téléassistance : un dispositif connecté simple et efficace pour se sentir en sécurité à domicile. La Poste propose des dispositifs de téléassistance connectés, simples d'utilisation et efficaces, garantissant une intervention rapide en cas d'alerte, 7j/7, 24h/24.

Ardoiz, la tablette tactile adaptée aux seniors : des fonctions simples et accessibles pour une tablette personnalisée grâce à l'ajustement possible de la taille des caractères pour une meilleure lisibilité, les boutons d'actions aux noms simples, la synthèse vocale.

L'agence communale est par ailleurs dotée d'un point d'accès aux services publics afin de faciliter les démarches. On accède facilement aux sites de la mairie, de la CAF, de France Travail, d'Améli, et bien d'autres tels que Légifrance ou celui du cadastre. Ce point d'accès internet peut être consulté en accès libre ou avec l'aide d'un agent aux horaires d'ouverture de l'agence.

Santé

Aucune personne ne peut faire l'objet de discriminations dans l'accès à la prévention ou aux soins. Toute personne doit bénéficier des soins les plus adaptés à son état de santé. Le vieillissement de la population exige une présence médicale accrue et une bonne prise en charge des maladies chroniques. La prévention est également un axe majeur à développer.

Les Parcours du Cœur à Dinard

Les Parcours du Cœur, qui ont vu le jour en 1975 à l'initiative du Dr Henri Delbecque, sont aujourd'hui la plus grande opération de prévention-santé organisée en France ! Ils ont pour objectif de faire reculer les maladies cardiovasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risque.

La Ville de Dinard organise chaque année cette opération pendant 3 jours avec le soutien de plusieurs partenaires : la Coop Bio, Association des Secouristes de la Côte d'Émeraude (ASCE), Dinard cyclotourismes, CCAS, Athlétique Côte d'Émeraude (ACE), Etablissements de personnes âgées (Domitys, Fondation Partage et vie, Résidence autonomie Dupuy ...), Institut de formation en Soins infirmiers (IFSI) de Saint-Malo, association Dinard Sport Santé, Fédération française de cardiologie Bretagne, Université Rennes 2 Villejean ... Organisation de conférences, de randonnées pédestres, de circuits vélo et la mise en place d'un village santé autour de la prévention.

L'association Dinard Sport Santé

Les objectifs de l'association Dinard Sport Santé sont de :

- Informer sur l'activité physique et/ou sportive et les moyens de pratiquer
- Accueillir et accompagner toute personne souhaitant reprendre une activité physique

- Créer du lien avec les professionnels de santé

Les services sont :

- Bilan de capacité
- Séances d'activités physiques adaptées (endurance, renforcement musculaire, aquagym, sophrologie, marche en extérieur)
- Atelier équilibre et prévention des chutes, et atelier gym douce

Projet « Un autre regard »

La solitude est un fléau et encore plus lorsque les personnes sont porteuses d'un handicap ou d'une fragilité. Ce temps d'échange et de partage autour d'un pique-nique permet de mieux faire connaître toutes les associations Dinardaises qui œuvrent pour que différence ne rime pas avec solitude. Il a lieu tous les ans au mois de mai, à l'initiative de la commune.

Vie collective et citoyenne

Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées Le droit des personnes âgées à mener une vie digne et indépendante et à participer à la vie sociale et culturelle. Toute personne a le droit de circuler librement. Chaque personne âgée peut exercer son droit de vote, qu'elle jouisse encore de son autonomie ou non. La Ville organise pour cela un service de transport dédié les jours de scrutin, pour conduire les personnes âgées ou les personnes en situation de mobilité réduite des différents quartiers de la ville vers les bureaux de vote. Ce service transporte une vingtaine d'administrés à chaque élection, ce qui prouve son utilité.

Permanences d'un conciliateur de justice

Auxiliaire de justice assermenté, le Conciliateur de justice est à disposition des Dinardais pour les aider à régler à l'amiable, gratuitement et en toute confidentialité, tous conflits liés à la vie quotidienne : troubles de voisinage, problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, entre consommateur et professionnel, vices cachés... Ses domaines d'intervention concernent le domaine privé, à l'exception du droit de la famille, du droit administratif et du droit du travail.

Logement

La loi interdit tout refus de location pour l'un des motifs de discrimination. Les bailleurs ont l'obligation de fournir à leurs locataires un logement décent ne portant pas atteinte à la sécurité physique et psychique.

Parcours résidentiel

Pour que Dinard soit une ville dynamique, il nous semble important que des familles puissent venir s'y installer. C'est l'un des constats de l'année 2023 qui a conduit à une politique de relance de l'habitat et du logement sur la ville.

Des actifs qui travaillent au sein de la commune n'arrivent pas à se loger : le logement est aujourd'hui un frein pour bon nombre de personnes qui souhaitent venir exercer leur

métier ici, notamment dans le secteur des services à la personne. Il y a des leviers. Le bail réel solidaire (BRS) est un vrai changement de paradigme. Le principe consiste à dissocier le foncier du bâti. On est alors propriétaire uniquement du logement et non du terrain. Cela évite qu'il y ait de la spéculation.

Trouver un logement en location à l'année ou un bien pour une première acquisition est une mission quasi impossible pour celles et ceux qui ont un petit et même un salaire moyen.

A Dinard, la question du logement est donc l'une des priorités. Pour que Dinard soit une ville dynamique, il nous semble important que des familles puissent venir s'y installer.

À 5 500 € le mètre carré, tout le monde ne peut actuellement pas se loger à Dinard. L'enjeu, avec la construction de logements sociaux et de BRS, est d'endiguer ce phénomène.

« La ville subit la multiplication démesurée des locations saisonnières de courte durée et des meublés touristiques, due aux plateformes numériques de location telles qu'Airbnb, Abritel ou Booking, qui renforcent la problématique nationale du mal-logement et du parcours résidentiel, d'une manière générale, a soulevé Arnaud Salmon, le maire. Il est nécessaire d'agir pour endiguer ce phénomène qui vide de leurs capacités de logement à l'année les territoires les plus touristiques dont font partie Dinard et l'ensemble de la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude. »

Cette situation incite, selon lui, les salariés à se loger de plus en plus loin de leur lieu de travail et ainsi à augmenter leurs trajets quotidiens, ce qui nuit aux politiques menées en faveur des mobilités douces.

La mise en œuvre d'un projet de règlement au sujet de ces locations de courte durée est prévue une fois que les barrières administratives à ce projet seront levées.

Actions favorisant l'intergénération, le vivre-ensemble et luttant contre l'isolement

Des actions municipales au service du vivre-ensemble

La ville et ses services s'attachent à organiser des actions intergénérationnelles permettant des temps de rencontre et une ouverture artistique et culturelle.

En 2024, la Médiathèque a proposé d'écouter une création originale autour de la lecture à haute voix, associant les membres de Médiathèque à ma portée aux jeunes du club de lecture du collège Le Bocage.

Pendant plusieurs semaines, des ateliers d'éloquence, dispensés par Karine Moni, ont permis aux lecteurs de tous âges d'exercer leurs talents d'orateurs. Une particularité du projet a été d'associer les collégiens à leurs aînés malvoyants pour une lecture à double voix.

Un projet d'éloquence intergénérationnel mis en musique par Tristan Sker, musicien qui navigue entre les mondes acoustique et électronique, mêlant le violon aux synthétiseurs analogiques.

Ce mariage entre musique et éloquence aboutit à une création originale à écouter lors de la restitution publique.

Ce type d'action, permettant un spectacle unique, est le fruit d'une politique municipale œuvrant pour des actions favorisantes à la fois l'intergénérationnel et la lutte contre l'isolement.

Le plan canicule

Comme chaque année depuis 2004, à l'approche de l'été, le CCAS propose le protocole canicule qui prend les dispositions nécessaires à l'approche de la période estivale pour parer aux conséquences d'une éventuelle canicule sur le territoire de DINARD.

Campagne de prévention : communication et information

Des mesures de communication sont mises en place pour l'information de la population Dinardaise concernant la possibilité qui lui est offerte de se faire recenser en vue d'une éventuelle canicule (affichage, bulletin municipal, journaux locaux / Ouest France / Pays malouin / Télégramme, site internet de la ville et du CCAS).

Le CCAS agit en relais pour transmettre les plaquettes de l'INPES qui seront largement distribuées aux personnes âgées. Elles seront également mises à la disposition des Dinardais aux guichets du CCAS, de la Mairie et dans les cabinets médicaux et paramédicaux de Dinard afin d'informer un large public et prévenir, ainsi, les risques dus aux excès de chaleur en informant de la conduite à tenir en cas de déclenchement d'un niveau.

Le CCAS transmet à la presse locale et au service communication de la Ville un communiqué à insérer dans la newsletter et dans les journaux locaux, invitant les personnes fragiles et isolées à se faire connaître auprès du CCAS.

Un affichage est réalisé sur les panneaux du Pôle multifonctions réservés à l'information des personnes âgées.

La diffusion au mois de juin des plaquettes d'information éditées par l'INPES auprès des personnes fragiles et isolées qui se seront signalées ou toute personne âgée le

réclamant, ainsi qu'aux professionnels de la santé (cabinets médicaux, pharmacies, laboratoire d'analyses...).

Les SSAD et SIAD reçoivent leurs propres plaquettes INPES, afin que les aides à domicile de ces structures sensibilisent ses bénéficiaires.

Des cartes de Dinard avec indications des WC publics, points d'eau, douches, zones ombragées, commerces, défibrillateurs, sont distribuées dans les commerces, dans les structures médicosociales, auprès des laboratoires, des centres médicaux, des pharmaciens...

Devoir de signalement des problèmes à la cellule canicule

D'une manière générale, toute information, tout appel, toute visite au CCAS, tout problème à la résidence autonomie Dupuy, concernant la canicule ou un problème lié à celle-ci (malaise, inquiétude d'une personne, demandes d'informations ou, au contraire, renseignements sur une personne âgée émanant de la famille ou d'un tiers) devra être transmis à la cellule canicule du CCAS

Toute information transmise à la « cellule canicule » doit être transmise à la Direction du CCAS ou à son adjointe (en son absence), qui donneront, l'une ou l'autre, la suite qu'il convient.

Les informations importantes sont également transmises au Président du CCAS, Maire de Dinard et à la vice-présidente, qui sont tenus informés de la situation et sont amenés à donner des consignes dans le cadre de la mission de police du maire, relevant de la sécurité des personnes

En cas de canicule, les personnes fragiles qui ne s'étaient préalablement pas inscrites auprès du CCAS peuvent, à tout moment, solliciter l'établissement public pour une inscription tardive.

Rappel du rôle de la famille auprès de ses aînés

Les familles restent garantes du confort et de la sécurité de leurs ascendants et descendants, notamment lorsque la proximité géographique est avérée. Les familles sont donc invitées à prendre toutes les dispositions pour accompagner leurs seniors dans des épisodes caniculaires.

En cas d'éloignement, les familles sont invitées à prendre, préalablement, les dispositions auprès des services d'accompagnement à domicile pour assurer la sécurité de leurs parents placés en situation d'isolement. Les familles sont tenues d'assurer un contact régulier, par les moyens qu'elles désirent et de mettre en œuvre les mesures de secours si nécessaires.

Personnes fragiles et personnes isolées :

Sont considérées comme « personnes fragiles » :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans isolées,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans, déclarées inaptes au travail et isolées,
- Les personnes adultes handicapées avec carte d'invalidité, bénéficiant de l'allocation Adulte handicapé, avec pension d'invalidité, bénéficiant de l'allocation de compensation du handicap, reconnues travailleurs handicapés et isolés.

Registre des personnes fragiles et isolées :

Un registre au CCAS destiné à recueillir les coordonnées des personnes concernées et de leurs proches est un outil de suivi.

29 personnes se sont inscrites pour l'année 2023 de 56 à 92 ans, majorité de femmes et personnes habitant principalement les quartiers éloignés du centre-ville.

Les personnes fragiles sont invitées, si elles le désirent, à se signaler auprès du CCAS. A leur demande, leurs coordonnées sont enregistrées sur un registre confidentiel (mais transmissibles aux services de l'Etat et du Département). Ces informations recueillies permettent au C.C.A.S de connaître la situation de la personne (informations sur la santé, l'état d'isolement...) et de la contacter en cas d'alerte canicule, décrétée par la Préfecture, assurant ainsi sa sécurité.

Il est recommandé à toute personne fragile, qui le souhaite, de demander son inscription sur une liste au CCAS. Un communiqué incite les personnes à se faire enregistrer au CCAS sur un simple appel téléphonique. Une fiche, permettant d'identifier son environnement et ses problèmes, est éditée mais confidentielle.

Bien que confidentiels, les documents collectés dans le cadre de l'enregistrement d'une personne fragile - isolée sont communiqués aux services de l'ARS à Rennes.

Suivi de la personne fragile/isolée :

Dès qu'une personne fragile et/ou isolée est recensée à sa demande, un dispositif de suivi est mis en place :

1. Le CCAS remet à la personne fragile-isolée la documentation canicule comportant les recommandations et les numéros de téléphones d'urgence.
2. L'agent nommé communique régulièrement avec elle, s'enquiert de son état de santé et de sa forme physique mais également de son environnement.
3. Se déplace chez celle-ci (sur rendez-vous et avec son accord), pendant l'été, avec un guide rappelant les recommandations de l'INPES pour aborder une période de chaleur. S'enquiert auprès de la personne si celle-ci a bien cette plaquette d'information de l'INPES auprès d'elle, sinon lui en remet une.
4. Lors de la visite chez la personne, l'agent se renseigne sur son état de santé, évalue sa forme générale par rapport à son état habituel, incite la personne à boire souvent dans la journée, à se rafraîchir (par des douches répétées dans la journée, par des pulvérisations, en se passant les poignets sous l'eau froide...), lui conseille de se vêtir légèrement avec des fibres naturelles (coton)...
5. Encourage la personne fragile-isolée à solliciter le remplacement de l'aide à domicile pendant l'absence de celle-ci, pour son confort et sa sécurité.
6. Encourage la personne fragile-isolée à prendre un service de téléalarme dès que possible, si cela lui paraît nécessaire.
7. Au moindre doute, un signalement est fait à la cellule canicule, notamment à la Responsable du CCAS (l'Elue peut être également interpellée) et une concertation permet de donner les suites appropriées.
8. Dans le cas où la personne présente un problème jugé « préoccupant », voire « majeur », ou se plaint de manière anormale de son état, l'agent prévient directement et immédiatement le médecin traitant. Il prévient ensuite la « Cellule Canicule » du CCAS

La cellule canicule est constituée des personnes et services suivants :

- Maire de Dinard et Président du CCAS
- Vice-président du CCAS
- Directeur Enfance Jeunesse Education Solidarité
- Responsable du CCAS
- Administration Générale – contact et suivi des seniors – CCAS
- Agent accueil CCAS
- Agent Aide Sociale CCAS
- Agent Accompagnement Social CCAS
- Responsable Résidence autonomie Dupuy
- Agent Secrétariat Résidence autonomie Dupuy
- Agent technique Résidence autonomie Dupuy

Convention avec un établissement de la santé :

Une convention est également passée depuis l'année 2005 avec un établissement de santé, l'hôpital Broussais de Saint-Malo, qui dispose d'un plateau technique.

Cette convention permet de prévoir les modalités de coopération notamment en cas d'urgence et l'instauration de bonnes pratiques thérapeutiques.

Le plan grand froid

Une vague de froid est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure aux moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée. Le grand froid, comme la canicule, constitue un danger pour la santé de tous.

Les périodes de grand froid et de très grand froid sont à l'origine d'autres phénomènes météorologiques aux effets dangereux. La neige et le verglas se forment par temps froid et peuvent affecter gravement la vie quotidienne en interrompant la circulation routière, ferroviaire ou encore aérienne.

Les climatologues identifient des périodes de froid remarquables en tenant compte des critères suivants :

- L'écart aux températures moyennes régionales
- Les records précédemment enregistrés, l'étendue géographique
- La persistance d'un épisode de froid.

Le guide national grand froid définit les actions à mettre en œuvre aux niveaux local et national pour détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux températures hivernales, en portant une attention particulière aux populations vulnérables.

Les personnes vulnérables sont :

- Les nourrissons et enfants
- Les personnes âgées
- Les personnes présentant certaines pathologies chroniques
- Les personnes ne pouvant se protéger du froid (personnes sans domiciles ou logements insalubres, mal chauffés ou mal isolés)

Les épidémies infectieuses :

La période hivernale est particulièrement propice aux épidémies infectieuses, comme les infections respiratoires ou digestives (bronchiolites, gastro-entérites, syndromes grippaux saisonniers). La période hivernale est également le moment où peuvent s'aggraver certaines pathologies chroniques, notamment cardiaque et respiratoire.

Dispositif du plan grand froid

Le dispositif peut être activé par les préfetures du 1er novembre au 31 mars. Pour l'activer, elles s'appuient sur une vigilance météorologique transmise par la météorologie nationale.

La vigilance grand froid est déterminée en tenant compte de l'intensité et de la durée du froid, ainsi que de la présence de vent qui renforce la sensation de froid.

Il existe 3 niveaux de vigilance météo qui précisent le risque de grand froid avec des consignes spécifiques :

- Le niveau 1 est appelé Temps froid et correspond au niveau jaune. Ce niveau est activé lorsque les températures sont positives le jour, mais descendent la nuit sous -5 à -10°C pendant au moins deux jours consécutifs.
- Le niveau 2 est appelé Grand Froid et correspond au niveau orange. Il est activé lorsque les températures descendent entre -10 et -18°C la nuit et sont négatives le jour.
- Le niveau 3, de couleur rouge, est appelé "Froid extrême". Il est activé lorsque les températures sont inférieures à -18°C la nuit, et sont négatives le jour.

L'objectif principal du Plan Grand Froid est de protéger les populations les plus vulnérables et notamment les sans-abris. Le CCAS met en place un dispositif de distribution de pochette par la Police municipale (maraude jour et nuit). Dans chaque pochette : une couverture de survie, une petite bouteille d'eau et un jus d'orange, une compote, des gâteaux secs et un nécessaire de toilette (1 brosse à dent, 1 tube de dentifrice, 1 peigne, 1 rasoir, des échantillons de pharmacie)

Au mois de septembre, le CCAS fait le tour des pharmacies afin de récolter un maximum d'échantillons pour les nécessaires d'urgence de toilette.

Le plan bleu

La prévention occupe une place importante dans les établissements médico-sociaux accueillant des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap. Prévenir et/ou anticiper constitue le premier niveau de la gestion d'une crise météorologique.

Une crise résulte de la survenue d'un événement, exceptionnel ou non, engendrant des conséquences sur les missions et dispositions premières d'une structure. Ces conséquences peuvent affecter :

- Le fonctionnement habituel/ordinaire de l'établissement
- Le bien-être/ la santé des résidents

Mise en œuvre du plan bleu

Le plan bleu est un plan de gestion détaillant les modalités d'organisation à mettre en œuvre en cas de crise sanitaire ou climatique et déclenché à la demande du préfet de département par l'intermédiaire de l'Agence régionale de santé en cas de crise

météorologie. Il s'applique aux établissements assurant l'hébergement de personnes âgées. (Etablissements mentionnés au I de l'article L 312-1 du Code de l'Action sociale et des familles).

Un protocole de prévention de la déshydratation est réalisé par le service administratif et la coordination médicale de la résidence autonomie Dupuy et est obligatoirement affiché dans l'établissement à l'attention du personnel.

Les recommandations à l'attention des résidents sont également transmises par tous moyens de communication : à l'oral, par des animations, par voie d'affichage dans l'établissement, par la remise du flyer de l'INPES. Les seniors sont ainsi informés de la bonne conduite à tenir, des précautions à prendre en termes d'hydratation, de l'aération des studios, mais également sur le plan vestimentaire.

La résidence autonomie Dupuy est équipée d'un matériel pour le rafraîchissement des locaux et pour le bien-être des personnes (climatiseurs mobiles, ventilateurs, fontaine à eau...) et l'ensemble des studios est équipé de volets roulants électriques et de vitres performantes en matière d'isolation thermique.

L'attention particulière des familles est appelée par voie d'affichage, par sollicitations orales et par un courriel transmis en début de saison par l'administration de la résidence. Le plan bleu est présenté aux instances représentatives du personnel et aux familles (Conseil de la vie sociale ou autres dispositifs d'information). Il doit être transmis aux autorités compétentes (Agence régionale de santé et conseil départemental).

Dispositifs favorisant le lien social

Dinard en fête à Saint-Alexandre

Dinard en fête à Saint-Alexandre, à l'origine Fête de la confiture, est une manifestation organisée par la Ville en concertation avec les habitants et la participation de bénévoles. Un rendez-vous qui anime ce quartier depuis plus de vingt ans et qui est devenue un rendez-vous incontournable pour tous les Dinardais : Spectacles, jeux et ateliers pour petits et grands, animations diverses, visite guidée, moments conviviaux, restauration sont au programme de cette journée festive et intergénérationnelle.

repas



Soirée

solidaire Dînons Ensemble

L'un des objectifs de Dînons ensemble est que des gens qui se côtoient, ou non, se rapprochent et échangent. Cela permet aussi aux bénévoles de différentes associations

de partager et d'offrir une soirée festive à leurs bénéficiaires. Un moment d'échanges et de partage avant Noël.

La partie restauration est assurée par les bénévoles des AVF (Accueil des villes françaises) avec le partenariat du Lycée Hôtelier de Dinard (une classe de terminale CAP cuisine de 20 élèves de huit nationalités différentes et un professeur. Le service et la plonge sont garantis par une quarantaine de bénévoles des Restos du cœur, de Solidarité pays de Dinard et de la société Saint-Vincent de Paul.

Au lancement de Dînons ensemble, il y avait 30 personnes inscrites. Aujourd'hui, 200 convives de tous les âges participent à cette soirée organisée par la ville. Le nombre de participants doit rester raisonnable afin de sauvegarder l'objectif de la convivialité et permettre une gestion correcte de la préparation de ce moment et la qualité du service.

La semaine bleue

Chaque année, la semaine bleue est organisée et portée par les équipes du CCAS en octobre.

L'objectif est de donner la possibilité au public senior de découvrir de nouvelles activités adaptées, lutter contre la sédentarité, trouver une place dans la société pour ce public, être en accord avec les dispositifs d'Etat « Bouger ensemble pour entretenir la flamme »

La participation aux activités mises en place est gratuite. La programmation ainsi que sa communication sont faites le CCAS, relayé par le site de la Ville de Dinard.

Des invitations ciblées sont envoyées aux partenaires comme la résidence autonomie Dupuy, la résidence Domytis. Les personnes qui en font la demande sont véhiculées par des bus mis en place spécialement par les services de la ville.

Les réseaux de voisinage

Fêtes des voisins

La ville soutient les différentes dynamiques autour de l'organisation de fêtes des voisins au sein des quartiers de Dinard. Ainsi en mai 2023 une fête des voisins a été organisée dans le quartier du Villou et chaque participant a pu contribuer à un repas partagé.

En 2024, un week-end de la fête des voisins du 7 au 9 juin a été proposé par la Paroisse de Dinard/Pleurtuit pour accompagner les habitants des différents quartiers dans l'organisation de ce moment festif. C'était l'occasion pour la Ville de soutenir cette mobilisation citoyenne favorisant le vivre-ensemble.



Les lieux de vie et espaces de rencontre

La ville de Dinard soutient l'EHPAD Gardiner dans sa démarche de créer en son sein un tiers lieu permettant la rencontre des publics. En effet, ce dernier a pour objet d'accueillir des expositions, des conférences et des ateliers ouverts à tous les publics. Partant du

constat que l'EHPAD est souvent un lieu qui semble fermé au public, les équipes ont souhaité faire de cet espace un lieu ouvert vers le reste de la cité. Ce tiers lieu a vocation à ouvrir en 2025. C'est un projet soutenu par l'Agence régionale de santé (ARS) et la Ville.

La Ville travaille également au projet d'un nouveau pôle social qui, dans sa version actuelle, dispose de salle permettant aux habitants de se retrouver et de mener des activités en direction des personnes âgées. Cf ci-dessus.

La politique d'accueil des nouveaux arrivants seniors

Dans le cadre de sa politique d'accueil des nouveaux habitants, la ville organise chaque année un temps permettant la rencontre avec les élus à destination des nouveaux habitants. La politique municipale soutien et s'appuie également sur des acteurs connus et reconnus comme l'association Accueil des villes françaises.

Le rôle de l'Association Accueil des Villes Françaises



(AVF)

« Bien dans sa ville, Bien dans sa vie »

L'UNAVF (l'Union nationale des accueils des villes françaises) est organisée en un réseau d'associations loi de juillet 1901, animées par des bénévoles. Elles sont non confessionnelles et sans appartenance politique.

Leur mission statutaire est de fournir un service d'accompagnement à ceux qui déménagent pour des raisons professionnelles ou personnelles. Pour cela, elles mettent en œuvre les moyens d'une intégration rapide dans leur nouvel environnement.

Les valeurs qui caractérisent les AVF sont à la fois :

Éthiques : la tolérance, le respect et la discrétion guident leur accueil ;

Humanistes : la bienveillance, l'empathie, la courtoisie, l'écoute, l'objectivité permettent de tisser du lien social.

Pour cela, l'AVF a un caractère apolitique, non confessionnel, non discriminatoire.

L'AVF Pays de Dinard a pour volonté d'aider à s'approprier Dinard comme nouvel environnement, de recréer un tissu relationnel riche et durable pour une intégration réussie au sein de la ville.

L'association s'appuie sur quelque 50 bénévoles expérimentés, motivés et disponibles – tous anciens « nouveaux arrivants » – pour proposer une vingtaine d'animations, culturelles, créatives, de détente ou d'oxygénation. Si le choix est varié pour répondre aux aspirations du plus grand nombre, elles sont toutes marquées du sceau de l'écoute, de la chaleur humaine et de la convivialité.

L'Equipe AVF du Pays de Dinard : Membres élus au bureau et équipe de bénévoles

LE BUREAU

Présidente	Coordinatrice Mission Accueil	Secrétaire Général	Trésorière
			
<small>Danièle DURBEUIL</small>	<small>Catherine PETIT-VALENTIN</small>	<small>Jean-Pierre HANNE</small>	<small>Jacqueline BIOTTEAU</small>

LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Communication	Coordinatrice Animations	Adjoint Coord. Animations	Formation	Webmestre
				
<small>Philippe HARDY</small>	<small>Dominique MARTIN</small>	<small>Olivier MOUSSAGHII</small>	<small>Marie-Isabelle PERAIS</small>	<small>Bernadette LEGRAND</small>

Et bien sûr l'AVF Pays de Dinard ne serait rien sans l'engagement de ses bénévoles !
Accueillantes et accueillants, animatrices et animateurs, et chargé(e)s de mission, tous sont animés du même désir de partager leurs expériences, donner de la disponibilité, de l'écoute, de l'empathie...



Patrick et Jean-Louis, nos photographes

Lutte contre la maltraitance et la précarité

Les aides financières matérielles et administratives disponibles sur votre territoire

L'ASPA (Allocation Solidarité personnes âgées)

L'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) est une prestation mensuelle accordée aux retraités ayant de faibles ressources et vivant en France. Elle est versée par votre caisse de retraite (Carsat, MSA, ...). Son montant dépend notamment de votre situation familiale (vie de couple ou non)

Les autres aides financières

Le département participe au financement des places en établissement d'accueil pour personnes âgées et handicapées.

Ces autres prestations viennent en aide aux personnes qui n'ont pas de ressources suffisantes.

Lorsque ces personnes âgées sont hébergées en établissement³, ces aides peuvent prendre en charge, globalement ou « à la carte » :

- les frais d'hébergement personnes âgées, personnes handicapées.
- les frais de services ménagers personnes âgées, personnes handicapées.
- les frais de repas.
- l'accueil de jour

La demande d'aide sociale doit être faite auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la commune où la personne résidait avant son entrée en établissement.

L'aide sociale à l'hébergement met en jeu l'obligation alimentaire. Elle est récupérable sur succession.

La Complémentaire Santé Solidaire

La Complémentaire santé solidaire vous donne droit à la prise en charge de la part complémentaire vos dépenses de santé (y compris à l'hôpital). Vos dépenses de santé sont donc prises en charge à hauteur de 100 % des tarifs de la sécurité sociale. La Complémentaire santé solidaire inclut aussi des forfaits de prise en charge pour vos prothèses dentaires, vos lunettes, vos aides auditives... De plus, pour faciliter votre accès aux soins, vous ne payez pas directement vos dépenses de santé. Il s'agit de la dispense d'avance des frais ou tiers payant.

L'allocation adulte handicapé

L'Allocation aux adultes handicapés (AAH) est une allocation de solidarité destinée à assurer aux personnes handicapées un minimum de ressources. Elle est attribuée par

³ A condition que l'établissement dans lequel elles résident soit habilité à l'aide sociale, c'est à dire qu'il ait reçu, à cet effet, l'agrément du Conseil départemental.

la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) sous réserve de conditions administratives et de ressources. Il s'agit d'une prestation financée par l'Etat et versée par la CAF ou la MSA.

Les chèques d'accompagnement personnalisé

L'octroi des chèques d'accompagnement personnalisé s'appuie sur les textes de référence ci-dessous :

- Article 138 de la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte Contre les Exclusions
- Décret n°99-862 du 6 octobre 1999
- Circulaire du 18 février 2000

Principe :

« Dans le cadre des actions sociales qui concernent notamment l'alimentation, l'hygiène, l'habillement et les transports, des actions éducatives, culturelles, sportives ou de loisirs qu'elles mènent, à l'exclusion de l'aide sociale légale, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale, les centres Communaux et intercommunaux d'action sociale (les distributeurs), peuvent remettre aux personnes qui rencontrent des difficultés sociales des titres dénommés Chèque d'accompagnement personnalisé pour acquérir des biens et services dans la catégorie définie par la collectivité ou l'établissement public.

Les personnes bénéficiaires des CAP peuvent « acquérir, à hauteur du montant figurant sur sa valeur faciale (10 € et 20 €), auprès d'un réseau de prestataires (Intermarché centre-ville et Carrefour market à Dinard), les biens produits et services prévus sur le chèque, à l'exclusion de tout remboursement en numéraire, total ou partiel.

Les valeurs faciales des CAP sont modulées de façon à permettre aux CCAS distributeurs de pouvoir tenir compte des différentes situations des bénéficiaires, tant économiques que sociales ».

Domaine d'application des CAP : Les familles d'utilisation du CAP sont au nombre de 7 :

1. Alimentation / Hygiène
2. Habillement
3. Culture / Actions Educatives
4. Sport / Loisirs
5. Energie
6. Transport
7. Hébergement / Habitat

Le CCAS de Dinard a choisi les mentions (1) et (2) à l'exclusion de l'alcool et produits animaliers.

Colis de Noël pour Solidarité Pays de Dinard (Banque alimentaire)

Le CCAS soutien régulièrement via l'achat de colis alimentaire acheté au magasin de la Trinitaine à Dinard. En 2023, 108 colis pour une somme de 4 543€, ont été acheté afin de

permettre que les publics les plus modeste puissent recevoir une attention à l'approche des fêtes de Noël. Ce soutien du CCAS est délivré via l'association Solidarité Pays de Dinard.

Dispositif Pass'eau, une aide financière pour la consommation d'eau

Les abonnés au service d'eau ayant des revenus modestes et une consommation d'eau raisonnable peuvent obtenir une aide financière avec le Pass'eau mis en œuvre par la SAUR. Les dossiers de demandes d'aide sur les factures seront enregistrés au CCAS, devront être complétés sur place. Ils seront ensuite examinés par la Saur, qui confirmera définitivement l'attribution de l'aide. Aide sous forme de ristourne sur la facture suivante. Pour bénéficier de l'aide, il faut être abonné au service eau, être en résidence principale, s'engager à la mensualisation, respecter la consommation maximum d'eau (volume consommé par an), à savoir : 40 m³ pour une personne, 80 m³ pour deux personnes, 110 m³ pour trois personnes, 140 m³ pour quatre personnes et 30 m³ par personne en plus. Cette aide concerne les foyers dont le montant imposable est inférieur ou égal à 15 000 € par an, situé entre 15 000 € et 20 000 € par an ou entre 20 000 € et 25 000 € par an. Pour établir le dossier au CCAS, il faut se munir du dernier avis d'imposition et d'une facture d'eau.

Pour la ville de Dinard, l'enveloppe globale annuelle à attribuer est de 3 000 €.

Dispositif de partenariat pour l'accompagnement à la mobilité

Un partenariat avec une permanence au CCAS est mis en place avec l'association Steredenn pour le dispositif Mobil'Rance qui aide et accompagne les personnes en difficultés d'insertion professionnelle et sociale dans la mobilité.



Les actions de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

La Communauté de communes de la Côte d'Émeraude (CCCE), en partenariat avec le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et l'agence départementale du pays de Saint-Malo, a organisé le 23 février 2022 une journée de sensibilisation au repérage des violences intrafamiliales, qui s'est tenue au Coscec de Dinard. Cette initiative s'inscrit dans un plan de prévention global porté par le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD). L'objectif est de mieux comprendre les mécanismes de ces violences, qu'elles soient physiques ou psychologiques, et d'améliorer l'accompagnement des victimes.

Cette journée a permis de rassembler une diversité d'intervenants, chacun apportant un éclairage spécifique sur la complexité des violences intrafamiliales. Parmi les participants, Anne Mainguet-Grall, conseillère départementale déléguée aux droits des femmes, a souligné l'impact majeur de ces violences sur les enfants dès leur plus jeune âge. Pascal Guichard, président de la CCCE, a rappelé les priorités du CISPD, qui visent notamment la prévention de la délinquance précoce, la protection des personnes vulnérables et l'implication citoyenne pour renforcer la tranquillité publique. L'accent a été mis sur la nécessité d'intervenir le plus en amont possible pour prévenir les situations de violence.

Cette démarche s'adresse principalement aux agents publics en contact direct avec des populations vulnérables, comme ceux des mairies, des centres communaux d'action sociale, des crèches et des écoles. Patricia Allée, adjointe à la mairie du Minihic-sur-Rance et référente pour le CISPD, a insisté sur le rôle central de l'école en tant que lieu de confiance. Elle a également mis en avant l'importance de fournir aux agents territoriaux des outils concrets, comme une trame d'accompagnement, pour mieux identifier et orienter les victimes.

Cette journée de sensibilisation illustre l'engagement des collectivités locales dans la lutte contre les violences intrafamiliales. Elle témoigne d'une volonté collective de prévenir ces violences, de sensibiliser les professionnels et de mobiliser les acteurs du territoire pour offrir un accompagnement adapté aux victimes et à leur entourage.

Engager de nouvelles actions permettant formation à la bientraitance à destination des aidants ou des professionnels intervenant auprès des personnes âgées est un axe à travailler au sein du territoire.

PRECONISATIONS – lien social et solidarités

À Dinard, la diversité des activités proposées par un grand nombre d'associations contribue à enrichir la vie sociale et culturelle de la commune. Cependant, malgré cette vitalité associative, un nombre croissant de personnes se retrouvent isolées, comme le constate l'association St Vincent de Paul. Pour répondre à ce défi, la municipalité a mis en place des dispositifs tels que les Plans Canicule et Grand Froid, gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ainsi que le projet "Médiathèque à ma portée", visant à inclure les populations isolées, notamment celles en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

Situation actuelle :

L'offre variée d'activités portées par les associations offre un éventail d'opportunités pour les habitants de Dinard. Cependant, le constat alarmant d'une augmentation du nombre de personnes isolées, souligné par l'association St Vincent de Paul, appelle à des actions concrètes pour prévenir et remédier à ce phénomène. Les Plans Canicule et Grand Froid, ainsi que le projet "Médiathèque à ma portée" et son service de portage à domicile, sont autant de réponses apportées par la municipalité pour lutter contre l'isolement et maintenir le lien social.

« Structurer le tissu associatif a vocation sociale »

Pour rompre l'isolement et renforcer le lien social à Dinard, les recommandations suivantes sont issues de l'état des lieux :

- Mise en réseau des associations : Structurer le tissu associatif en créant des lieux de convergence favorisant l'échange de données et le partage de ressources, permettant ainsi une meilleure coordination des actions et une optimisation des interventions.
- Valoriser le travail de l'Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Émeraude (ADSCE) historiquement créée via le CCAS de la ville de Dinard et qui aujourd'hui est largement déployée sur le territoire. Il y aurait là un enjeu à positionner l'association en tête de réseau et peut être soutenir une action de coordination du tissu associatif local

En mettant en œuvre ces recommandations, nous aspirons à créer un tissu social solide et inclusif à Dinard, où chaque individu se sent soutenu et intégré dans la communauté locale.

Chapitre 6- Culture et loisirs

Dinard est une ville très investie sur le volet de la programmation culturelle.

Parmi les événements portés par la Ville, on peut citer la grande exposition estivale à partir de juin. La dernière en date en 2024, réunissait les œuvres du couple Elisabeth et Gérard Garouste ; mais aussi Dinard Opening, festival des musiques d’Outre Manche en août ; le Festival du film britannique et irlandais début octobre ; le Festival international de musique, à la Toussaint. Parmi les événements portés par des associations, on peut citer entre autres : le Dinard Comedy Festival fin avril, le festival musique et littérature Jeux de vagues en mai, et aussi Week-end de musique classique, Les Musicalies d’Emeraude (jazz), etc.

Par ailleurs, la Ville a développé une programmation théâtrale (cinq à six représentations) et musicale à l’année, avec des concerts d’artistes reconnus (au Palais des arts ou à l’auditorium Bouttet) et des artistes émergents (Les jeudis de Roche-Brunes).

A Dinard, la moitié de la population a plus de 60 ans, et 25 pour cent plus de 75 ans. Ces tranches d’âge constituent la très grande majorité du public culturel et de loisirs. Depuis toujours, l’offre culturelle publique ou associative est donc naturellement tournée vers eux, avec une forte prégnance de la musique classique et du piano. Pour autant, les publics familles sont aussi choyés par des programmations publiques (Médiathèque, écoles, service Patrimoine) ou associatives.

L’enjeu aujourd’hui est que les offres culturelles soient le plus possible diversifiées : théâtre, cabaret, musiques actuelles, variété... et s’adressent à tous les publics, de toutes les générations, et soient programmées tout au long de l’année. Cette volonté politique forte conduit à repenser des programmations à des lieux et horaires accessibles pour tous les âges.

La politique culturelle

Dinard ville labellisée 100% Education artistique et culturelle

Ce label est attribué pour cinq années sur avis du cectorat et de la Direction régionale des affaires culturelles. Il distingue les collectivités engagées dans un projet visant le bénéfice d’une Éducation artistique et culturelle de qualité pour 100 % des jeunes de leur territoire. Forte de nombreuses actions déjà menées sur le patrimoine, notre municipalité a fait le choix depuis trois ans de s’ouvrir à tous les domaines artistiques en alliant rencontres avec les artistes, acquisition de connaissances et pratique artistique. C’est ce qui a permis à Dinard d’obtenir ce label, rejoignant ainsi les cinq collectivités bretonnes à qui il avait jusque-là été décerné (Rennes, Quimper, Lorient, Saint-Brieuc et Guingamp).

L’EAC à tous les âges et dans tous les lieux

Il n’y a pas d’âge pour apprendre... notre politique s’adresse donc à tous les publics, depuis la crèche jusqu’à la résidence autonomie, favorisant les pratiques intergénérationnelles sources de lien et de transmission. L’EAC se pratique hors les murs, comme par exemple, une programmation dans le parc de Saint-Alexandre.

L'action collective et partage de mémoire, reflet d'une politique culturelle intergénérationnelle

L'idée de cette collecte est de mieux connaître l'histoire locale récente à travers les témoignages d'habitants. Le service Patrimoine invite les habitants à partager leurs souvenirs et construire ensemble une mémoire collective. Au fil du temps, la ville, les quartiers, les modes de vies et les habitudes sociales se transforment. Ainsi l'ancien bourg traditionnel de pêcheurs de Saint-Enogat a laissé place à un quartier balnéaire, le secteur industriel de la briqueterie et des abattoirs a donné naissance à un ensemble de logements.

De ce passé, il nous reste des documents d'archives qui évoquent les événements majeurs de ces grandes transformations urbaines. Ce que nous ne connaissons pas, ce sont les petites histoires et anecdotes des habitants qui ont vécu ces transformations et qui constituent la véritable mémoire vivante de la ville. Une vingtaine d'interview ont été réalisées, en grande majorité avec des personnes âgées. Les entretiens semi-directifs abordent les thèmes suivants : Le quartier de la gare et ses évolutions, les anciens quartiers industriels disparus, les anciens commerces, l'ancien quartier rural de Saint-Alexandre, le rapport à la mer et au tourisme, etc.

Cette collecte permet de compiler des archives orales et d'aborder l'histoire de la ville à partir du point de vue du témoin.

Le projet Histoire de Vie : l'ambition de partager la mémoire

Le projet Histoires de vie a été proposé par le CCAS (Centre communal d'action sociale) et le service patrimoine. L'objectif de ce projet était de valoriser des récits de vie d'habitants dinardais avec comme médiums plusieurs disciplines artistiques : le dessin, la musique et la poésie

Ce projet met en lumière quatre histoires de vie des résidents de la résidence autonomie Dupuy. Les quatre participants ont été interviewés et enregistrés. Les captations audios ont servi de base pour la conception de poèmes dans le cadre d'ateliers de poésie.

Ce projet sur deux ans a fait l'objet d'une restitution publique avec un spectacle présentant ces histoires de vie.

Chaque histoire est contée sur scène, comme un chemin à travers toutes les étapes et événements marquants de la vie (enfance, adulte, grand âge, l'amour, la guerre), sous la forme d'un duo alternant entre enregistrements audio d'interview de la personne âgée racontant son parcours et des textes créés tout spécialement et récités sur scène par l'atelier poésie du CCAS.

Parallèlement, chaque portrait était dessiné en direct devant le public par l'artiste plasticienne (Céline Floch) et accompagné de mélodies jouées au piano et composées (par Hervé Berlan), spécifiquement pour le spectacle, et inspirée par chacune des quatre histoires de vie.

Un service Patrimoine mobilisé pour les fêtes populaires

Le service Patrimoine s'attache à être présent sur l'ensemble des festivités organisées par la ville comme : la fête de la mer, Dinard en couleurs, la fête de Saint-Alexandre, la fête du jeu, les fêtes de Noël. Le médiateur culturel du service anime des ateliers patrimoine et propose des visites thématiques, en lien avec les thèmes festifs.

Le service Patrimoine privilégie ainsi la rencontre des habitants et cette présence sur le terrain est essentielle pour la visibilité du service patrimoine auprès des habitants.

Les actions à destination des seniors et les actions intergénérationnelles

Dès 2004, le service patrimoine a organisé des visites adaptées, en mini-bus pour les résidents de la résidence autonomie Dupuy. Les visites guidées se terminaient par un moment convivial dans des lieux ou hôtels historiques de la ville.

Le médiateur du service Patrimoine travaille régulièrement avec les animateurs de l'établissement pour organiser des ateliers jeux et mémoire autour du patrimoine (visites et des ateliers créatifs, conférences patrimoniales dans les établissements dédiés).

Les anciens ont également participé à plusieurs éditions des rendez-vous aux jardins et aux Journées Nationales de l'Architecture dans le cadre d'expositions collectives intergénérationnelles (Land art au parc de Port Breton, création d'une maquette architecturale du Gallic Hôtel).

Les personnes âgées de la Résidence autonomie Dupuy sont associées à certains projets pédagogiques. Des seniors font également parti du comité de sélection intergénérationnel du Salon des artistes.

Le service Patrimoine propose également des visites privées des expositions aux résidents des établissements.

Participation au festival international de musique

Une expérimentation a été mise en place en 2024 : trente places ont été offertes aux résidents des Ehpad et résidences seniors aux concerts de 18 heures du festival international de musique. Le retour d'expérience des résidents est très positif. C'est une expérience à reconduire en 2025, par exemple sur les pièces de théâtre proposées dans la saison culturelle.

La sensibilisation des seniors à la musique

Des concerts intergénérationnels sont organisés certaines années avec l'école de musique, les collèves avec leur classe chorale et orchestre, les chorales de Dinard et les EHPAD.

Régulièrement, les seniors assistent à des concerts ou à une répétition de l'Orchestre National de Bretagne (ONB) dans le cadre du festival de musique classique. Quand les seniors ne peuvent se déplacer les artistes et musiciens viennent à leur rencontre.

Le service patrimoine s'est investi dans des actions de médiation spécifiques à destination des publics atteints de handicaps. Ces publics en situation de handicap obligent à repenser et à réfléchir différemment nos actions.

Les actions à destination des publics mal-voyants et non-voyants

Le service patrimoine a organisé un stage de formation de deux jours avec la société Intersignes spécialisée dans le domaine de la médiation culturelle pour les publics atteints de handicap.

Au cours de cette formation, les guides ont été sensibilisés à ce handicap et une visite guidée adaptée a été construite en atelier avec l'équipe. Des outils de médiation adaptés ont été créés spécifiquement pour la compréhension de l'église anglicane : maquette tactile de l'église et fiches thermoformées qui aident à l'interprétation des vitraux.

Equipements culturels et sportifs

Ces lieux ouverts à tous sont à prendre en compte et à interroger, notamment quant à leur utilisation par et pour les personnes âgées.

La médiathèque l'Ourse

Une médiathèque pour tous quels que soient l'âge, les goûts ou le temps dont les usagers disposent. La médiathèque l'Ourse offre des espaces lumineux et confortables. Riche de 60 000 références, l'Ourse déploie ses collections sur deux plateaux au cœur desquels plus de 160 places assises sont proposées. Il est possible d'y flâner, d'y séjourner, de s'y détendre ou travailler sans aucune formalité : la consultation sur place des collections est entièrement libre et gratuite. Dans chaque espace, un bibliothécaire est là pour accompagner dans les recherches et l'aménagement est pensé pour répondre aux besoins de tous les publics.

Récemment, la Médiathèque a conclu une convention avec l'association Ludik afin d'accueillir en son sein un espace ludothèque. Un service de plus pour les usagers. En favorisant le prêt de jeux de société, la Médiathèque souhaite permettre un accès à un autre loisir qui se veut source de cohésion sociale et parfois un outil au service d'actions intergénérationnelles.

Des places de stationnement en aérien et un arrêt de transport en commun existent aux alentours proches de l'Ourse et la Médiathèque disposera dès 2025, à proximité immédiate, d'un parking souterrain qui devrait favoriser encore plus son accessibilité.



Une attention particulière est accordée aux publics âgés. Notamment par la mise en place, depuis deux ans, dans le lieu le plus accessible des collections, d'un espace "Lire autrement", à destination des personnes éloignées de la lecture, comprenant notamment : un fonds de livres en grands caractères, d'un fonds de livres audio et d'un fonds "facile à lire", tous trois alimentés mensuellement par des nouveautés au cœur de l'actualité littéraire. Cet espace est complété par du matériel multimédia adapté : un poe compact, un agrandisseur, un poste informatique adapté avec clavier grandes touches et souris ergonomique, ainsi que des lecteurs Victor Daisy disponibles au prêt.

Un club de lecture, en très grande majorité constitué de seniors, se réunit une fois par mois et des animations à visée intergénérationnelle sont mises en place tous les ans comme par exemple en 2024, des lectures à plusieurs voix, en partenariat avec le club de lecture du collège Le Bocage.

Depuis janvier 2024, l'inscription à la Médiathèque est gratuite pour tous. 35 % des abonnés ont plus de 60 ans.

L'équipe, constituée d'une dizaine d'agents professionnels, fonctionne sans bénévoles.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants : Mardi : 13h-18h / Mercredi : 11h-13h+14h-19h / Jeudi : 14h-18h / Vendredi : 13h-18h / Samedi : 10h-13h+14h-17h

La Médiathèque : un lieu de déploiement des projets intergénérationnels

L'initiative Médiathèque à ma portée constitue une autre action phare. Ce dispositif permet à des personnes âgées isolées d'être transportées en minibus jusqu'à la Médiathèque, où elles participent deux fois par mois à des animations culturelles et des échanges autour de la lecture. Ce programme a donné naissance à plusieurs projets, notamment un atelier d'éloquence associant collégiens et seniors malvoyants, qui a abouti à une restitution publique sous forme de lecture à double voix, accompagnée de musique. Une autre initiative marquante a été la création d'une exposition collective sur le thème des femmes et du voyage, enrichie par des œuvres d'une artiste locale et la participation active des résidents. Ce projet est complété par un service de portage à domicile de livres.

Les théâtres / Cinémas / Salles de spectacles

Emeraude Cinémas

Dinard dispose d'un cinéma historique en plein centre-ville, proche de la mer. Ce cinéma où de nombreuses familles Dinardaises ont des souvenirs est attaché au lieu et continue à faire vivre une programmation variée. En 2023, le cinéma a accueilli plus de 51 000 spectateurs. Il propose une excellente programmation à dominante Arts et Essai. Son accessibilité PMR n'est pas réalisée, le bâtiment étant protégé, ce point pourrait faire l'objet d'une réflexion pour l'avenir.

Malgré une légère augmentation des tarifs liés à l'inflation conjoncturelle, le cinéma dispose de plusieurs formules favorisant son accessibilité. Une carte Ciné Passion comprenant 8 places valables pendant trois mois. Il existe également un tarif pour les personnes âgées, le même que pour les moins de 14 ans, à 5,50€ la place. En plus de cela, il est possible de bénéficier de prix réduit lors des séances de l'après-midi.

Le service de transport de la ville dispose d'un arrêt de bus proche du cinéma, favorisant son accessibilité.

L'auditorium Stephan Bouttet

L'auditorium Stephan Bouttet est l'une des salles de spectacle et réception municipales de la Ville de Dinard. L'auditorium doit son nom au créateur du Festival international de musique de Dinard en 1989. Cette salle accueille depuis de nombreux événements : concerts, théâtre, spectacles, conférences, projections...

L'intérieur de l'auditorium Stephan Bouttet que nous connaissons aujourd'hui ne ressemble guère à ce que nous avons pu connaître il y a quelques dizaines d'années. En effet, cette salle de spectacles était une chapelle. En 2024, une première phase de

travaux de modernisation a été réalisée avec l'installation de fauteuils rétractables permettant des concerts assis (300 places) et des concerts debout (500 places). La ville prévoit un rehaussement de la scène et l'aménagement d'un espace bar. Ces travaux permettent une meilleure accessibilité de tous les publics aux différentes représentations.

Le Palais des arts et du festival

Le palais des arts et du festival est un lieu culturel majeur de la ville. Il accueille notamment le Festival du film britannique ainsi que de nombreuses expositions, salons, festivals ou conférences.

C'est un lieu de 1500 m² comprenant 6 espaces dont la salle de théâtre Debussy, un théâtre à l'italienne de 400 places.

L'ensemble du bâtiment répond à toutes les normes PMR permettant une accessibilité à tous les types de publics.

Pour se rendre au Palais des arts et du festival il est également possible de prendre le service de transport de la ville qui dispose d'un arrêt proche du lieu.

Le sport pour les aînés / sport santé

La ville de Dinard dispose d'une piscine d'eau de mer proche de la mer permettant à l'ensemble des usagers de profiter régulièrement d'un accès au bassin de nage. Historiquement tournée vers la compétition, récemment, pour des raisons structurelles la piscine a réorienté son offre vers la pratique du loisir avec un bassin de 25 mètres pour une profondeur d'1m30.

Il existe également des infrastructures sportives permettant de faire de la gym douce face à la mer.

Pour se rendre à la piscine, il est possible de prendre le service de transports de la ville qui dispose de deux arrêts de bus proches de la piscine.

Le CCAS propose des cours d'aquagym aux seniors. Une offre associative dynamique existe également avec un public majoritairement senior.

La ville de Dinard a inauguré en juin 2024 un parcours équilibre à destination des

personnes âgées. Ce parcours installé au pied de la résidence autonomie Dupuy est en accès libre tout au long de la semaine. Une fois par semaine, la ville propose via un agent éducateur sportif un accès encadré au parcours. L'objectif est d'accompagner les personnes âgées dans leur pratique, afin qu'ils puissent, en toute confiance, profiter d'un temps d'exercice physique via le parcours santé.



Offre socioculturelle ouverte à tous

L'offre culturelle et de loisirs régulière

La Ville propose une offre culturelle pour tous toute l'année (théâtre, musique...) au travers de ses grands festival et d'une programmation saison culturelle.

Elle dispose également d'un tissu associatif très dense : bridge, échecs, langues, loisirs, peinture, théâtre, danse, tango, musique, boulistes, tir à l'arc, etc. Nombre de ces associations accueillent un public senior et de tous âges. Elles représentent à la fois un lieu de pratique sportive mais aussi un espace de sociabilité et intergénérationnel. Les événements festifs des associations réunissent jeunes et moins jeunes autour de leurs passions communes. Ils sont aussi l'occasion d'encourager les transmissions entre jeunes et moins jeunes.

L'offre culturelle ponctuelle

Les événements sont nombreux et réguliers, pour la plupart, le calendrier est chargé, les services effectuent les arbitrages, priorisent les événements, distribuant les dates entre la Ville et les associations.

Valorisation du patrimoine historique et sportif : une exposition dédiée aux 150 ans de sport à Dinard

Dans le cadre des célébrations de l'année olympique 2024, l'association Histoire et patrimoine du pays de Dinard-Rance-Emeraude a proposé une exposition en plein air intitulée 150 ans de sport au pays de Dinard. Cette initiative met en lumière l'évolution de la pratique sportive dans la commune depuis un siècle et demi. Photographies d'époque inédites et documents d'archives offrent une immersion dans l'histoire locale.

Cette action contribue à renforcer le lien intergénérationnel autour du patrimoine local et à sensibiliser le public à l'importance du sport dans la construction de l'identité Dinardaise.

En 2024, le Dinard Summer Garden prend la suite de « Big Love »

Le dimanche 23 juin 2024, l'association Union du Commerce de Dinard, en partenariat avec la Ville de Dinard et plusieurs acteurs locaux, organise la première édition de Dinard Summer Garden. Cet événement, ancré dans le parc de Port-Breton, s'inscrit dans une démarche de dynamisation culturelle et touristique en période estivale. Cette orientation culturelle répond aux attentes d'un public diversifié et contribue à moderniser l'image de la ville. Elle s'appuie sur le succès de deux éditions de Big Love, événement électro ayant rencontré un public nombreux.

L'événement met également en avant le savoir-faire des restaurateurs Dinardais, avec la participation de 12 établissements qui offriront une expérience culinaire en harmonie avec l'ambiance musicale.

L'ambition affichée par les organisateurs est de faire du « Dinard Summer Garden » un rendez-vous récurrent, en exploitant le cadre naturel exceptionnel du parc de Port-Breton. Cette initiative participe ainsi à l'attractivité touristique et économique de Dinard tout en proposant une offre culturelle innovante et inclusive.

Ces deux initiatives témoignent d'une dynamique locale forte autour du patrimoine historique, culturel et festif. Elles illustrent :

- La valorisation du passé avec une exposition historique dédiée au sport,
- L'innovation événementielle avec une première édition musicale et gastronomique estivale.

Le CCAS de la ville de Dinard a mis en place une offre liant culture, santé bien être et cohésion sociale avec l'instauration d'un rdv thé dansant. Quatre fois par an, les usagers peuvent se réunir pour participer à ce temps convivial pour se retrouver et danser. Ce rdv se déroule mercredi après-midi. L'objectif étant de permettre à tous les âges de participer. L'occasion de conserver une porte ouverte à l'intergénérationnel. Ainsi, nous avons pu voir des usagers venir avec leurs petits-enfants pour participer à ce temps festif en plein après-midi.



Le service vie associative

La ville de Dinard dispose d'un service vie associative très investi aux côtés des 160 associations proposant des actions tout au long de l'année. La ville compte ainsi :

- 24 associations dont le projet est orienté art et culture
- 9 associations dont le projet est orienté éducation et formation
- 34 associations dont le projet est orienté vers l'entraide et la solidarité
- 69 associations dont le projet est orienté vers le sport et loisirs

Le service vie associative est basé au Cossec ce qui permet d'être au contact des associations qui se réunissent régulièrement pour pratiquer leurs activités. Ce service rendu à la population a pour vocation de favoriser l'engagement des bénévoles tout au long de l'année en répondant aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Le service vie associative organise chaque année le traditionnel forum des associations qui permet de faire la promotion des projets et activités associatives déployées auprès des publics de tous âges.

Adaptation de l'offre et carte avantage

L'offre socio-culturelle dédiée aux aînés

Les seniors bénéficient d'un programme d'activités spécifiques porté par le CCAS : couture, gym douce, sophrologie, ateliers mémoire. Des sorties sont proposées à tous les publics avec un programme intergénérationnel.

Ils rencontrent toujours un franc succès, certains ateliers étant pleins dès le mois de septembre.

Par ailleurs Dinard bénéficie d'un tissu associatif très dense : bridge, échecs, langues, loisirs, peinture, théâtre, danse, musique, boulistes, tir à l'arc, billard, etc. Ces associations sont fréquentées par les seniors, en particulier les créneaux en journée.

Des associations généralistes proposent également des activités aux nouveaux arrivants, comme Accueil des Villes Françaises. Ils sont un point d'entrée essentiel pour les jeunes retraités qui s'installent à Dinard pour y passer leur retraite.

La Ville dispose d'un annuaire des associations, disponible au forum des associations et au COSEC qui regroupe la majorité des salles sportives et associatives. Les agents de la Ville sont également disponibles pour orienter les demandes des seniors.

L'accès à l'offre

Afin de garantir l'accessibilité à l'ensemble des activités il existe un tarif différencié pour les résidents de Dinard. Il profite ainsi aux seniors dinardais. Ceux-ci sont des fidèles de certains rdv, que ce soit des spectacles ou des festivals (Festival International de Musique). D'autres rdv attirent un public plus jeune et plus divers parmi lesquels les seniors ont bonne place.

La Ville de Dinard n'a pas fait le choix de définir des tarifs seniors, en effet il existe des tarifs différenciés et raisonnables : tarif résident, Solidarité : minima sociaux, handicap, demandeur d'emploi ; tarif jeune. La grande majorité du public est senior et plutôt aisée.

A titre d'exemple, les 5 concerts du Festival International de musique sont proposés à 115 euros et l'accès à la médiathèque, qui propose une offre culturelle riche y compris en conférences et ateliers, est entièrement gratuit.

Politique touristique

Stratégie touristique de Dinard et collaboration intercommunale

La compétence en matière de tourisme relève de la communauté de communes et implique une collaboration étroite entre les différentes communes du territoire. Arnaud Salmon, maire de Dinard, occupe le poste de vice-président en charge du Tourisme au sein de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude (CCCE).

Présentation de l'Office de tourisme Intercommunal

L'Office de tourisme Intercommunal, principal acteur de la promotion du territoire, est situé face à la plage de l'Écluse dans l'ancien hôtel art déco Le Gallic, inscrit au titre des Monuments historiques.

Site internet : www.Dinardemeraudetourisme.com

Dinard, ville centre de la CCCE

En tant que ville centre, Dinard déploie une plateforme stratégique pour son développement touristique, articulée autour de quatre axes majeurs :

Le tourisme qualitatif et choisi :

- Mise en valeur de l'image de prestige de la destination.

Un environnement préservé :

- Promotion du slow tourisme, encourageant une découverte douce et respectueuse du territoire.

Le tourisme durable :

- Valorisation des thématiques du bien-être, du bien vivre et de l'art de vivre.

Le patrimoine culturel :

- Positionnement en tant que Ville d'art et d'histoire, avec des actions dédiées à la valorisation du patrimoine.

Les actions concrètes pour le développement touristique

La Charte du voyageur : Un engagement pour un tourisme responsable et respectueux du territoire.

Les circuits vélo et les visites guidées : Une offre touristique diversifiée qui répond aux attentes des visiteurs en quête d'expériences actives et culturelles.

La stratégie de labels : une exigence de qualité pour les usagers

La Ville de Dinard a choisi de promouvoir son exigence de qualité multidimensionnelle à travers une stratégie de labels (charte des labels). Cette démarche incarne l'engagement de la Ville en faveur d'un tourisme d'excellence et constitue même le fil conducteur de son magazine municipal, intitulé « Label Ville ».

Analyse de la fréquentation touristique à Dinard – Saison estivale 2024

1. Profil de la clientèle touristique

La saison estivale 2024 à Dinard confirme la prédominance d'une clientèle française, qui représente la majorité des visiteurs. Cette clientèle se répartit principalement comme suit :

- 26 % proviennent des territoires de proximité,
- 23 % de la région parisienne.

Parallèlement, la clientèle étrangère montre un retour notable, constituant 12 % de l'ensemble des visiteurs. Parmi les nationalités les plus représentées, on retrouve :

- Les Belges,
- Les Allemands,
- Les Britanniques.

Ce regain de la fréquentation internationale témoigne d'une attractivité retrouvée auprès des marchés étrangers, malgré un contexte économique et politique complexe.

La fréquentation des structures d'accueil touristiques.

L'espace d'accueil de l'Office du tourisme Côte d'Émeraude a enregistré une baisse de fréquentation par rapport à l'année précédente :

- Juillet 2024 : 29 915 visiteurs, soit une diminution de 13,52 % par rapport à 2023,
- Août 2024 : 31 704 visiteurs, en recul de 8,96 %.

Les facteurs conjoncturels impactant la saison touristique

Selon Marie Guérin, directrice de l'Office du tourisme, plusieurs facteurs conjoncturels ont marqué la saison, en particulier au mois de juillet :

- Calendrier scolaire : Un début tardif des vacances, fixé au 8 juillet, a réduit les départs anticipés,
- Contexte politique : Les élections législatives anticipées ont eu un effet perturbateur sur les projets de vacances,
- Jeux Olympiques : L'événement a incité une part importante des Franciliens à rester en Île-de-France durant la première semaine des Jeux,
- Conditions météorologiques : Une météo variable a limité l'attrait des destinations balnéaires,
- Facteurs économiques : L'inflation et la baisse du pouvoir d'achat ont restreint les déplacements touristiques,
- Calendrier défavorable : L'absence de pont autour du 14 juillet a réduit les opportunités de courts séjours.

En dépit de ces éléments, le mois d'août a montré une stabilisation de la fréquentation, comparable à celle de 2023, avec un pic autour du 15 août, qui tombait un jeudi. Cette configuration a permis de prolonger les séjours grâce à un week-end prolongé.

L'évolutions des pratiques touristiques : vers un tourisme de nature

Un changement notable dans les comportements des visiteurs a été observé cette saison, avec une hausse de la demande pour les activités de plein air et la découverte du patrimoine naturel :

- Tourisme de nature : Une augmentation des demandes liées à la découverte des espaces naturels,
- Géocaching : Cette activité continue de séduire les familles et les jeunes visiteurs,
- Activités cyclistes : Leur popularité se stabilise, confirmant un intérêt durable pour les loisirs actifs et écoresponsables.

En synthèse :

La saison estivale 2024 à Dinard a été marquée par un contexte conjoncturel défavorable, en particulier durant le mois de juillet. Toutefois, la fréquentation du mois d'août, stable par rapport à 2023, témoigne de la résilience de la destination. Le retour progressif de la clientèle étrangère et l'intérêt croissant pour les activités de nature ouvrent des perspectives positives pour les saisons futures.

Des axes de travail pourraient inclure :

- La diversification des offres touristiques pour s'adapter aux nouvelles attentes des visiteurs,
- Le renforcement des actions ciblant les marchés étrangers en période de faible fréquentation,
- La promotion d'un tourisme durable et actif, en phase avec les évolutions des pratiques.



Par ailleurs, la Ville a restauré et embelli plusieurs de ses jardins. Ceux-ci sont déjà ouverts aux déambulations, offrant de nouveaux espaces aux seniors pour profiter de la nature en ville sans prendre de risque lors de leurs déplacements, les allées étant sécurisées, aplanies et pour certaines pavées. Ils pourront dans le futur être inclus dans des parcours sécurisés et balisés.

Politique culturelle « des publics »

Le label Ville d'art et d'histoire inscrit les publics comme un enjeu prioritaire. Dans cette perspective, le service patrimoine s'est attaché à développer et fidéliser des publics variés, par la mise en œuvre d'un programme adapté à leurs attentes.

Dans le cadre de cette démarche réflexive centrée sur le visiteur, le service patrimoine a développé un riche programme d'actions pour l'ensemble des publics, sans oublier les publics atteints de handicap, les publics empêchés et le très jeune public encore non scolarisé.

Les actions de médiation à destination des touristes

Dinard est situé au cœur d'un bassin touristique très attractif. Entre avril et novembre 2023, l'Office de tourisme Intercommunal a accueilli plus de 140 000 visiteurs, dont 76 000 à Dinard. L'été la population locale est multipliée par cinq. Dans ce contexte de forte demande, le public touristique est au cœur des préoccupations du service qui s'attache à proposer une offre plurielle et variée avec une cinquantaine de thème de visite pour satisfaire la pluralité des publics et les attentes générationnelles des différents visiteurs. Les visites guidées individuelles sont proposées de mars à novembre et les visites de groupe sont proposées toute l'année.

Dans cette perspective, les visites thématiques individuelles classiques qui valorisent le territoire et ses patrimoines ont été enrichies par une programmation qui allie patrimoine et divertissements, patrimoine et sport mais aussi patrimoine et bien-être.

22 visites « Focus » sur différentes thématiques

Les peintres et l'intelligentsia, Odorico à Dinard, Picasso à Dinard, English Touch, de l'auberge au palace, l'architecture de l'entre-deux-guerres, les cimetières, Dinard et les femmes, Flânerie littéraire, Dinard et la musique, Dinard fait son cinéma, etc.

- 8 thématiques qui allient patrimoine et sport mais aussi patrimoine et bien-être : visite kayak, rando, longe côte, paddle, visite running, visite en vieux gréements, yoga et patrimoine.
- 6 visites qui allient patrimoine et pratiques artistiques : visite en slam, visite chantée, théâtralisée, visite photo, carnet d'architecte.
- 6 visites sur le patrimoine naturel et les paysages : visites de l'estran, lecture de paysages, sentiers marins, visite ornithologiques, visites fleurs et senteurs sur la promenade au Clair de Lune.

Des visites avec une approche sensible du patrimoine (visite par les 5 sens)

10 visites de quartiers : Les quartiers balnéaires, cité jardins, logements sociaux, anciens hameaux, quartier de la gare, etc.

PRECONISATIONS – culture et loisirs

Dinard se distingue par son dynamisme culturel et associatif, offrant un riche éventail d'événements, de manifestations et de festivités tout au long de l'année. La médiathèque, en tant que repère culturel et social, joue un rôle essentiel dans la vie de la communauté, tout comme le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui proposent des activités et des services adaptés aux besoins des personnes âgées.

Situation actuelle :

La ville de Dinard bénéficie d'un large programme culturel et artistique, soutenu par un nombre diversifié d'associations qui enrichissent le tissu social et culturel de la région. La médiathèque, le CLIC et le CCAS contribuent également à l'animation culturelle en proposant des activités, des conférences et des actions de prévention spécialement conçues pour les personnes âgées.

Préconisations

Afin de favoriser la participation des seniors et de répondre à leurs besoins spécifiques, les actions suivantes pourraient être mises en œuvre :

- Horaires adaptés pour les seniors : Faciliter la participation des seniors aux festivités, aux manifestations culturelles et artistiques en proposant des programmes adaptés aux horaires de l'après-midi, favorisant ainsi leur présence et leur implication dans la vie culturelle de la ville.
- Guide des loisirs artistiques et culturels pour les seniors : Offrir aux seniors une plus grande variété d'activités artistiques et culturelles en créant un guide spécialement dédié, répertoriant les opportunités de divertissement et d'enrichissement disponibles localement. Ce guide servirait de référence pour les seniors souhaitant explorer de nouvelles activités et s'engager dans des loisirs stimulants sur les plans physique, mental et social.

Chapitre 7 Participation citoyenne et emploi

Participation citoyenne

Les rencontres publiques

La Ville de Dinard organise régulièrement des rencontres publiques sur les différents sujets structurants au sein de la ville (voirie, accessibilité, équipements publics...). Ces réunions sont régulièrement organisées vers 18h pour permettre aux actifs et retraités de s'y rendre. Les lieux choisis sont toujours des équipements permettant l'accessibilité.

Les balades urbaines : dialogue entre élus et habitants

Dans le cadre des balades de quartier organisées par la Municipalité, les habitants des différents secteurs de Dinard ont été invités à échanger directement avec les élus et les services techniques. Ces échanges ont lieu une fois tous les deux ans par quartier.

La ville met également en place des réunions publiques sur les questions d'étude urbaine, rénovation de voirie, plan de circulation, la limitation de vitesse ou la sécurité.

L'occasion d'un temps de partage, de pédagogie, d'échange et de débat entre les élus et les citoyens.



Les dispositifs favorisant l'exercice du droit de vote

Les tranches d'âges des personnes de plus de 60 ans inscrites sur les listes électorales à Dinard.

Ages	De 61 à 70 ans	De 71 à 80 ans	De 81 à 90 ans	De 91 à 100 ans	101 ans et plus
Total	1911	2169	1145	313	12
Hommes	857	915	411	87	1
Femmes	1054	1254	734	226	11

Nombre de procurations pour les personnes de plus de 60 ans :

- 157 personnes ont effectué une procuration pour les européennes
- 267 personnes ont effectué une procuration pour le premier tour des législatives
- 273 personnes ont effectué une procuration pour le second tour des législatives

Certaines personnes peuvent être dans les 3 tours de scrutins

La Ville met en *place* un minibus sur réservation afin de faciliter les déplacements jusqu'au bureau de vote les jours de scrutin.

Les citoyens sont informés de ce dispositif par voie d'affichage sur le site de la ville et via les réseaux. Nous passons également l'information via les EHPAD et EHPA du territoire.

Les services de la Ville travaillent à mettre en place le dispositif de renouvellement des papiers d'identité à domicile. C'est un projet en cours pour l'année 2025.

Instances de consultation

Les assemblées de seniors

La Ville de Dinard n'a pas formé à proprement parler d'assemblée de seniors. Cela n'a pas semble opportun dès lors que ceux-ci sont très bien représentés dans l'ensemble des instances existantes et s'impliquent déjà activement dans la vie locale.

A titre d'exemple, les seniors sont nombreux au sein du comité consultatif des transitions, qui a été récemment renouvelé et redynamisé.

La Ville de Dinard fait le choix de mixer ses publics et d'offrir des espaces de dialogue ouvert à toutes les générations. Elle veille à ce que jeunes et seniors trouvent des lieux de rencontre.

Les conseils de quartier

La Ville de Dinard ne dispose pas de conseils de quartier, sa taille n'étant pas suffisante.

Néanmoins des réunions sont organisées dans certains quartiers, en fonction des besoins et des sujets à l'ordre du jour. Les balades urbaines complètent ce dispositif.

Le CESEM (Conseil Économique Social et Environnemental Municipal)

La Ville dispose d'un Conseil consultatif des transitions – qui s'apparente à un Conseil économique et social. Celui-ci a été créé au début du mandat et renouvelé en 2024 (composition, nouveaux membres).

En décembre 2024, les nouveaux membres de ce comité se sont réunis, citoyens, associations et élus. Cette instance a pour objectif de favoriser le débat démocratique et de proposer des pistes d'actions dans le cadre des transitions écologique, solidaire et citoyenne.

A l'occasion de cette première réunion d'interconnaissances, les différents membres ont pu exprimer leurs motivations à participer aux travaux de ce comité, les associations présentes ont pu décrire les actions qu'elles menaient et les membres du précédent comité consultatif des transitions ont pu dresser un premier bilan des actions menées jusqu'alors : réflexions autour de l'éclairage public, actions en faveur des mobilités douces ou encore proposition d'un permis de végétaliser adopté en conseil municipal en 2024.

Les membres présents ont pu s'essayer à un exercice d'intelligence collective afin d'identifier les actions réussies et celles qui mériteront d'être travaillées dans le cadre des travaux futurs de ce comité.

Bénévolat

France Bénévolat au service des associations Dinardaises

Lancée fin 2022, l'antenne de la Côte d'Emeraude de l'association France Bénévolat Ille et Vilaine a pour objectif de développer l'engagement associatif pour tous au service d'une citoyenneté active et solidaire en mettant en relation associations et candidats au bénévolat.

Les associations souhaitant bénéficier du soutien et des outils de France Bénévolat sont invitées à souscrire une adhésion (20 euros la première année puis 40 euros les années suivantes). Cette contribution permet à France Bénévolat de réaliser l'identification de leurs besoins, de rédiger des offres de mission et de diffuser les annonces sur internet ou lors de ses permanences.

France Bénévolat est aussi à l'écoute des candidats bénévoles : les missions qui leur seront confiées répondront à leurs motivations, envies et disponibilités.



Dinard. France bénévolat prend ses quartiers au marché

L'association profite de l'affluence liée aux vacances scolaires pour informer sur son rôle et les missions qui lui ont déjà été confiées.

L'antenne Dinard Côte d'Émeraude de l'association France Bénévolat profite actuellement d'une campagne d'affichage déployée par la Ville. En complément de cette opération, elle occupe, pendant les vacances, le chalet municipal situé place Rochaid, chalet dont elle se sert pour faire connaître ses missions, les jours de marché. Ses bénévoles y étaient présents, dès ce jeudi 16 février 2023 et y reviendront donc, samedi 18 février, mardi 21 février et jeudi 23 février.

Ce stand est ainsi l'occasion, pour France Bénévolat, de se faire connaître auprès de davantage d'associations mais aussi d'intéresser davantage de volontaires aux missions qu'elle propose d'ores et déjà. Plus d'une quinzaine d'associations locales se sont en effet d'ores et déjà rapprochées de la structure.

Emploi et préparation à la retraite

La Ville accueille beaucoup de jeunes retraités, dont certains souhaitent encore travailler. Elle accueille ce type de profils sur certains postes, comme pour l'encadrement des enfants sur le temps de cantine dans les écoles.

Au sein de la collectivité, la Ville accompagne les parcours de ses agents et veille à l'anticipation du passage vers la retraite. Les agents peuvent être reçus par le service des Ressources Humaines et ce point est systématiquement abordé par les managers lors des entretiens annuels lorsque l'âge de départ à la retraite approche. Ceux-ci reçoivent une liste d'agents concernés transmise par les Ressources Humaines et doivent confirmer en retour s'ils ont pu aborder ce sujet avec l'agent.

Les actions en faveur de l'emploi sont plutôt portées par la communauté de communes, qui organise un forum de l'emploi. Le dynamisme du territoire étant axé sur le tourisme, beaucoup d'emploi saisonniers sont proposés, mais ne correspondent pas nécessairement à un public senior.

PRECONISATIONS – participation citoyenne et emploi

Le dynamisme associatif et l'engagement citoyen sont des piliers fondamentaux de la vie à Dinard. À travers un bénévolat actif et la tenue annuelle d'un forum des associations, la communauté locale démontre son implication dans la vie associative. De même, l'emploi des seniors prend une importance croissante, de nombreux retraités cherchant à compléter leur pension. En outre, la crise sanitaire récente a mis en lumière la force et la résilience des personnes âgées de Dinard, soulignant leur rôle crucial dans la vie de la ville.

Situation actuelle :

Le tissu associatif dynamique de Dinard est soutenu par un fort engagement bénévole, illustré notamment par la tenue régulière d'un forum des associations. Parallèlement, l'emploi des seniors est en augmentation, reflétant un besoin croissant de maintenir une activité professionnelle après la retraite. De plus, la crise sanitaire a renforcé la visibilité et le rôle essentiel des personnes âgées dans la communauté.

Préconisations :

- Promotion des opportunités bénévoles : Il est essentiel d'accroître la visibilité des possibilités de bénévolat disponibles dans la région, permettant ainsi à un plus grand nombre de citoyens de s'impliquer dans des initiatives locales.
- Encouragement à l'engagement à long terme : Nous encourageons le respect d'un engagement sur le long terme, incitant les volontaires à s'inscrire dans une démarche durable et pérenne au sein des associations et projets locaux.
- Le projet Ville Amie des Aînés : Ce projet constitue un levier de participation citoyenne essentiel, où les seniors sont considérés comme des ressources précieuses pour la communauté. Il est donc primordial de soutenir et de développer ce projet pour renforcer l'inclusion et l'engagement des personnes âgées à Dinard.

Chapitre 8 Autonomie, services et soins

Politique de santé envers les aînés

La ville de Dinard s'engage activement en faveur de ses aînés à travers plusieurs initiatives. Depuis janvier 2022, Dinard est membre du Réseau francophone des villes amies des aînés, une démarche visant à adapter le territoire au vieillissement de la population et à promouvoir le vieillissement actif. La municipalité a également organisé des ateliers participatifs pour impliquer les seniors et leurs familles dans l'élaboration des politiques qui les concernent. Ces ateliers abordent des thématiques variées telles que les espaces extérieurs, la mobilité, l'habitat, l'information, le lien social, la culture, la participation citoyenne et les services de santé. Le Centre communal d'action sociale, joue un rôle clé en offrant des services et des soutiens adaptés aux besoins des personnes âgées.

Par ailleurs, la ville a inauguré un parcours santé spécialement conçu pour améliorer l'équilibre et le bien-être des personnes âgées ou en situation de handicap. Ces actions illustrent l'engagement de Dinard à promouvoir le bien-être et la santé des aînés.

La ville travaille également à la mise en place d'un parcours santé, composé d'une aire de stimulation cognitive, d'un potager, d'un jardin d'agrément, de senteurs, qui devrait voir le jour sur l'espace actuel du jardin partagé. Cet espace est géré à la fois par le CCAS et des associations qui s'y investissent régulièrement.

Le Contrat Local de Santé

Dinard est impliquée dans un Contrat Local de Santé (CLS) à l'échelle du Pays de Saint-Malo. Ce CLS vise à coordonner les actions en matière de santé sur le territoire, en collaboration avec divers partenaires, pour répondre aux besoins spécifiques de la population locale.

Pays de Saint-Malo

De plus, la ville de Dinard a récemment lancé un projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Cette initiative, annoncée en octobre 2023, vise à renforcer l'offre de soins en regroupant différents professionnels de santé pour une prise en charge coordonnée des patients.

Ville Dinard

Ces démarches illustrent l'engagement de Dinard à améliorer l'accès aux soins et à promouvoir la santé de ses habitants.

Le Conseil Local en Santé Mentale

Dinard est impliquée dans un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) à l'échelle du Pays de Saint-Malo. Ce CLSM vise à coordonner les actions en matière de santé mentale sur le territoire, en collaboration avec divers partenaires, pour répondre aux besoins spécifiques de la population locale.

Pays de Saint-Malo

La démographie médicale au niveau de la ville

À Dinard, plusieurs infrastructures médicales sont disponibles pour répondre aux besoins de la population locale :

L'Hopital Gardiner, géré par la fondation Partage et Vie, il propose des soins dans plusieurs spécialités médicales et chirurgicales. Il comprend un service d'urgence, un service de médecine, ainsi que des soins de réadaptation et de gériatrie. Y est adossé un EHPAD géré par la même structure.

La ville dispose de nombreux médecins généralistes, spécialistes (comme des dermatologues, cardiologues, etc.), ainsi que de kinésithérapeutes, dentistes, et autres praticiens. Ils sont installés en ville dans des cabinets indépendants. Les médecins se regroupent au sein de la maison médicale Gardiner, l'une des premières « maison de santé » en France, formée en coopérative au milieu des années 1960, et au sein du cabinet Les Saules, situé près du marché. Un ensemble immobilier situé à proximité est dédié entièrement à des cabinets médicaux, radiologie et analyse médicale, et intègre dans le rdc côté rue une pharmacie.

D'autres officines sont réparties en ville, pour répondre aux besoins des différents quartiers.

Un projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle a été lancé en 2023, visant à regrouper plusieurs professionnels de santé (médecins, infirmiers, psychologues, etc.) afin d'offrir une prise en charge coordonnée et renforcer l'offre de soins sur le territoire. L'association des professionnels de santé qui s'est créée propose des actions et réunions régulières et tisse du lien entre les pratiques. A ce jour la mise en place d'un logiciel commun est à l'étude. La ville soutient activement cette dynamique, qui permet de maintenir sur la ville une démographie médicale suffisante et encourage de nouveaux professionnels à s'installer sur le territoire.

Ces infrastructures, bien qu'elles couvrent une large gamme de services médicaux, font face à une pression croissante, notamment en raison de la population vieillissante et de la forte affluence touristique pendant la saison estivale. C'est pourquoi la municipalité encourage des projets comme la Maison de Santé pour améliorer l'accès aux soins.



Lors de la réunion de lancement du projet Maison de santé, était présent, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de la Côte d'Émeraude, le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), le Pays de St Malo (PETR) via le Contrat Local de Santé (CLS), sont présents aux côtés de la Mairie pour faciliter l'émergence du projet de santé, et répondre aux attentes des professionnels de santé du territoire.

Dispositif Santé Rance Émeraude

Le Dispositif d'appui Santé Rance Émeraude (anciennement appelé APUI Santé Rance Émeraude) est une initiative locale qui vise à améliorer l'accès aux soins et la coordination des services de santé dans le territoire de la Rance Émeraude, dont Dinard fait partie. Ce dispositif a été mis en place pour répondre aux défis de la démographie médicale, en particulier la pénurie de professionnels de santé, et à la nécessité de renforcer l'accompagnement des patients dans un cadre de santé global et intégré.

Le dispositif se compose de plusieurs actions :

Coordination des professionnels de santé : L'APUI (Accès à la Permanence des Urgences et des Infirmiers) vise à mieux organiser la répartition des tâches entre les médecins, infirmiers, pharmaciens, et autres professionnels de santé pour optimiser les soins et éviter les doublons.

Permanence des soins : Le dispositif met en place des services pour assurer la continuité des soins, y compris les urgences, à travers une coordination entre les différents établissements de santé locaux et les professionnels.

Accompagnement des patients : Il facilite l'accès aux soins pour les patients en difficulté, notamment ceux vivant dans des zones moins accessibles ou confrontés à des problématiques spécifiques comme le vieillissement ou les maladies chroniques.

Projets collaboratifs : Ce dispositif est souvent associé à des projets locaux, comme les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, visant à centraliser plusieurs professionnels de santé dans un même lieu pour une prise en charge plus cohérente.

En résumé, l'APUI Santé Rance Émeraude est une initiative visant à améliorer l'accès aux soins, renforcer la coordination entre les professionnels de santé, et assurer une prise en charge plus efficace et continue pour les habitants de Dinard et des communes avoisinantes

CPTS Côte d'Émeraude

La CPTS Côte d'Émeraude (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) est une organisation qui regroupe des professionnels de santé du territoire de la Côte d'Émeraude, incluant Dinard, Saint-Malo et d'autres communes environnantes. L'objectif principal de la CPTS est de favoriser la coopération entre les différents acteurs de santé (médecins généralistes, spécialistes, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes, etc.) pour améliorer l'offre de soins et l'accès à la santé pour les 105 000 habitants du territoire.

Les principales missions de la CPTS Côte d'Émeraude sont les suivantes :

Coordination des soins : La CPTS facilite la collaboration entre les professionnels de santé, permettant une prise en charge plus fluide et cohérente des patients. Cela inclut la gestion des parcours de soins complexes, notamment pour les patients atteints de maladies chroniques ou les personnes âgées.

Amélioration de l'accès aux soins : Elle cherche à réduire les inégalités d'accès aux soins, notamment en favorisant la présence de professionnels de santé dans des zones où l'offre médicale est insuffisante.

Permanence des soins : La CPTS met en place des dispositifs pour garantir une continuité des soins, notamment en dehors des heures de consultation habituelles, afin d'éviter les recours inutiles aux urgences.

Projets de santé publique : La CPTS soutient des initiatives locales de santé publique, comme la prévention, l'éducation à la santé, ou la gestion de la santé mentale, en coordination avec les autorités sanitaires et les acteurs locaux.

Optimisation des ressources : En favorisant la mutualisation des moyens (locaux, équipements, logiciels de santé, etc.), la CPTS permet aux professionnels de santé d'optimiser leurs ressources et d'améliorer la qualité des soins.

Préserver son capital santé

Association « Pour bien vieillir Bretagne »

« Pour bien vieillir Bretagne » est une association réunissant plusieurs régimes de retraite bretons qui s'engagent ensemble pour le « bien-vieillir » : la Carsat Bretagne, la Mutualité Sociale Agricole, l'Agirc-Arrco, la CNRACL, l'Ircantec, la Camieg et l'Enim.

Des actions de prévention destinées aux bretons de 60 ans et plus, gratuites et à proximité de chez eux. Pour s'inscrire à ces actions il faut consulter le programme d'activités sur le site. Elles sont toujours orientées vers l'entretien de la santé et l'amélioration du bien-être.

A Dinard, des structures (associations, centre communal d'action social) sont expertes des sujets abordés et proposent des activités dynamiques, participatives et conviviales. Il peut s'agir de conférences, de forums, d'ateliers, de café-débats, ...

Des activités proposées grâce au partenaire local

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de la Côte d'Émeraude, situé à Dinard, propose une large gamme d'activités et de services destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'à leurs aidants. Il offre des informations et des orientations sur les services à domicile, les structures d'hébergement et les aides disponibles, tout en accompagnant les usagers

dans leurs démarches administratives. Tout au long de l'année, le CLIC organise des ateliers de prévention tels que des ateliers mémoire, des séances de prévention des chutes et des conférences sur des thématiques de santé comme le diabète. Il anime également le Café des Aidants, un espace d'échange et de soutien mensuel pour les aidants familiaux, qui aborde des thématiques spécifiques à leurs besoins. Par ailleurs, une base documentaire comprenant des livres, des dépliants, des fiches et des articles en lien avec la gérontologie et le handicap est mise à disposition. L'ensemble de ces actions vise à améliorer le quotidien des seniors et des personnes en situation de handicap, tout en soutenant leur entourage et en favorisant leur autonomie. Pour plus d'informations sur les activités proposées ou pour consulter le calendrier des événements, il est conseillé de contacter directement le CLIC Côte d'Émeraude ou de visiter leur site internet

Un parcours « équilibre et santé »

Le parcours est en libre accès toute la semaine, avec ou sans la présence d'un éducateur.

Dans le cadre de sa politique liée au sport-santé, la Ville a mis en place, en mai 2024, à proximité directe de la résidence autonomie Dupuy et de l'Ehpad Gardiner, un parcours équilibre et santé. Accessible à tout moment, destiné à tous les publics, il permet d'améliorer équilibre, mobilité, ou bien-être général. Ce parcours en plein air est conçu pour offrir une série d'exercices adaptés, contribuant à la santé physique, la prévention des chutes, la rééducation...

Parmi les équipements disponibles, de quoi améliorer l'équilibre et la coordination, les barreaux zigzag pour travailler la mobilité des membres supérieurs, le filet et les plateformes pour renforcer la stabilité et la souplesse, et bien d'autres stations, toutes conçues pour encourager une pratique physique régulière et douce.

Chaque lundi matin, à partir de 10 h 30 et jusqu'à 11 h 40, un éducateur sportif est présent sur le site pour animer une séance adaptée. Ces séances sont gratuites et ouvertes à tous, sans inscription. Accessible librement et gratuitement, pour tous les publics.



Un programme d'activités sport santé proposé par le CCAS

Les équipes du CCAS et ses partenaires proposent des activités à destination des seniors tout au long de l'année. On peut ainsi retrouver des activités comme la sophrologie, la marche nordique, l'aquagym, la gymnastique, le soft volley ou le yoga. L'ensemble de ces activités sont proposées à un tarif abordable et à destination des personnes de 60 ans et plus.

Ce programme s'adapte également pendant les périodes de vacances pour qu'il y ait une continuité des activités proposées.



Soutien à domicile

Les services portés par le CCAS/CIAS

Le service d'aide à domicile du CCAS est confié à l'association ADSCE. Le portage de repas à domicile est également proposé par leur biais. Les agents du CCAS orientent les bénéficiaires vers ces services.

Les autres acteurs du maintien à domicile des aînés

À Dinard, plusieurs organismes proposent des services d'aide à domicile pour accompagner les personnes âgées ou en situation de dépendance. Ils sont particulièrement nombreux et bien représentés, vu le nombre important de seniors sur le territoire. Malgré tout on constate que dans certaines situations il est difficile de trouver des professionnels disponibles à la hauteur des besoins.

O2 Care Services

Spécialisée dans l'aide aux personnes âgées, O2 propose des services tels que l'aide-ménagère, la préparation des repas et le repassage à domicile.

Vitalliance

Vitalliance offre des services professionnels d'aide à domicile pour les personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, avec des prestations sur mesure.

Petits-fils Dinard

Spécialiste de l'aide à domicile haut de gamme pour les personnes âgées dépendantes, Petits-fils propose des services disponibles 7 jours sur 7.

APEF

L'agence APEF de Saint-Malo offre des services d'aide à domicile et d'aide aux seniors sur Dinard, avec des prestations adaptées aux besoins de chacun.

Ces organismes proposent une gamme variée de services, incluant l'aide à l'autonomie (lever, coucher, toilette), l'aide aux repas (courses, préparation), l'accompagnement (stimulation cognitive, promenades), et l'entretien du domicile (ménage, repassage). Ils interviennent également au sein des résidences autonomie ou résidences seniors.

Les enjeux partagés par les intervenants du territoire

La ville de Dinard a engagé une dynamique de rencontres trimestriels avec les différents acteurs du médico-social et de la santé. L'objectif est de partager un repas à la résidence d'Autonomie Dupuy et d'aborder les différents sujets qui posent des difficultés aux différents acteurs afin de favoriser les synergies.

Soins et établissements de santé

Les principaux établissements de santé sur le territoire

L'hôpital Arthur Gardiner répond aux besoins de proximité de la population, en particulier aux personnes âgées. Il est doté d'un service de Médecine aigue gériatrique à orientation cardiologique, de deux services de Soins Médicaux et de Réadaptation en hospitalisation complète (HC) et d'un service de Réadaptation Cardio-Vasculaire en hospitalisation de jour (HDJ).

L'hôpital construit en 1891 au cœur de la ville de Dinard, doit son nom à un Lord anglais Gardiner qui légua sa fortune à la commune à condition qu'elle fasse construire des établissements de soins. C'est ainsi que furent créés l'Hôpital et la Résidence pour personnes âgées, attenante à l'hôpital.

Depuis 2016, l'hôpital fait partie de la Fondation Partage & Vie.

L'hôpital dispose de 66 lits (HC) et 10 places (HDJ).

Établissement pluridisciplinaire, les compétences développées sont variées : réadaptation cardio-vasculaire, bilans d'hypertension artérielle, polyopathologies des personnes âgées, consultations oncogériatriques, etc.

En 2021, le directeur de l'hôpital privé Gardiner, à Dinard, a signé un partenariat avec des cadres du groupement hospitalier territorial public. Un « plus » pour l'hôpital local.



L'établissement de santé privé d'intérêt collectif, qui dépend de la fondation Partage et vie, a souhaité que son hôpital rejoigne ce groupement.

Depuis 2004, la collaboration existe déjà entre les deux structures : Saint-Malo apporte ses compétences dans le secteur géronto-psychiatrique et aussi par un service d'urgence et de consultations avec SOS médecins.

« En rejoignant le groupement, on peut travailler ensemble, note Georges Ajagaya Le Beau, le directeur de Gardiner. Aujourd’hui, nous signons un partenariat réel, tangible et réfléchi dans l’intérêt des patients. » Cela permettra aux représentants de Gardiner de s’asseoir autour de la table où sont prises des décisions stratégiques, et de participer à l’élaboration du projet médico-soignant partagé.

Les objectifs de ce partenariat : la mise en place d’une cellule de coordination des parcours patients au sein du territoire, l’amélioration de la prise en charge de l’urgence sur le secteur de Saint-Malo, le renforcement de la coopération entre les services de médecine de Saint-Malo et de Dinard, le renforcement de la filière cardio, des prestations de service entre l’équipe mobile de psychogériatrie et Gardiner. Pour se faire, les établissements doivent être capables de s’adapter et de revoir leurs modèles.

À ce jour, Gardiner peut accueillir 66 patients, dont 44 en soins de suite et réadaptation dans le service de médecine, avec un service cardio-vasculaire en hôpital de jour, et cinq lits de soins palliatifs. Il y a un an et demi, l’établissement s’est doté d’un service de soins non programmés.

La Fondation Partage et Vie travaille sur la construction d’un nouvel hôpital, sur l’emplacement actuel du parking, qui viendra remplacer le bâtiment actuel vieillissant. De son côté, le groupement hospitalier Rance Émeraude projette de construire un nouvel hôpital entre Dinan et Saint-Malo, à l’horizon 2027, pour quelque 500 millions d’euros. « Par ce partenariat, nous aurons des équipes partagées, un parcours coordonné et la place à l’imagination », se réjouit François Cuesta.

2022 - Le label « Hôpital de proximité » offre des perspectives

1,5 million d’euros sera apporté sur 18 millions d’investissements pour son évolution architecturale au profit des patients et du personnel.

Malik Lahoucine, directeur adjoint de l’Agence régionale de santé de Bretagne, et Arnaud Salmon, maire de Dinard, encadreront Georges Ajagaya Le Beau, directeur de l’hôpital Gardiner, lors de la labélisation officielle de l’établissement en tant qu’hôpital de proximité.

Sur le plan du fonctionnement et pour son activité de médecine l’ARS apportera à l’hôpital labélisé une garantie pluriannuelle de financements pour détendre la contrainte de la seule tarification à l’activité.

La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de la Côte d’Émeraude et son président, le docteur Jean-Louis Unal, sont partie prenante de cette nouvelle étape qui vient « souligner la coordination des parcours de soins et l’importance de la prévention ».

L’équipe municipale met également tout en oeuvre pour lutter contre la désertification médicale qui touche de nombreux territoires : « Nous avons lancé un travail collaboratif avec les médecins de Dinard et l’ARS (Agence Régionale de Santé) afin de créer une Maison de santé pluridisciplinaire, qui regroupera l’ensemble des médecins, infirmières et professions paramédicales, tout en attirant de nouveaux médecins afin de remplacer les départs à la retraite ».

Autres structures de santé

Service de Consultations Non Programmées

Pour pallier à l'engorgement des cabinets des médecins de ville de l'ouest-Rance et à la saturation des services d'urgences, l'hôpital Arthur Gardiner ouvre un service de Consultations non programmées.

Ce service a pour vocation de proposer une offre complémentaire aux patients dans un besoin immédiat d'une consultation médicale ne trouvant pas de réponse adaptée via l'offre de soins classique.

Le service dispose d'un plateau technique varié sur site (biologie, radiologie) et d'un réseau de correspondants médicaux spécialistes sur le territoire.

Si, au cours de la consultation, l'état de santé du patient nécessite une hospitalisation, cette dernière est possible sur place, dans le service de médecine de l'hôpital.

Ce nouveau service a ouvert ses portes début novembre 2019.

Centre d'Accueil et de Premiers Soins

Le Centre d'accueil et de premiers soins est une structure médicale de proximité destinée à la prise en charge des soins courants à caractère urgent en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux. Mais il ne s'agit pas d'un service d'urgences hospitalières. Il est géré par des médecins de SOS Médecins, rattachés à la structure située dans l'enceinte de l'hôpital de saint malo.

Le CAPS dispose d'un hall d'accueil, d'une salle d'attente, de deux salles d'examen et d'une salle de repos et dispose du même matériel qu'un cabinet médical.

Équipements d'hébergement et d'accueil des aînés

Les EHPA

Résidence d'Autonomie Dupuy

Située au cœur de Dinard, cette résidence gérée par le CCAS de Dinard propose des appartements adaptés aux personnes âgées, avec des services tels que la restauration, des activités sociales et une assistance personnalisée.

Cette résidence a connu une grande phase de réhabilitation qui a principalement porté sur l'accessibilité, avec le remplacement des trois ascenseurs, l'amélioration du confort dans les logements, la rénovation de la galerie de liaison et des espaces d'animation et la création de « lieux de vie » (espace coiffure, bien-être et buanderie). Les extérieurs ont été réorganisés avec la construction d'une terrasse avec un aménagement paysager et l'installation de colonnes enterrées pour les poubelles à l'arrière de la résidence.

Ces travaux d'ampleurs avaient pour objectifs :

- De rénover et mettre aux normes la résidence,
- D'adapter les logements pour favoriser l'autonomie des résidents,
- D'améliorer le confort des logements et parties communes,
- De favoriser la convivialité.

Aujourd'hui, 6 habitations de 50 m², adaptées aux couples grâce à la présence d'une chambre, et de 75 studios de 31 m² complètent l'offre d'accueil de la résidence. Le coût total de cette réhabilitation est de 6,9 millions d'euros.



Résidence Domitys La Belle époque – Résidence service

Cette résidence services seniors offre des logements indépendants avec des espaces communs, des activités variées et une équipe présente 24h/24 pour assurer le bien-être des résidents.

Elle propose 117 appartements modernes, du studio au trois pièces, tous équipés pour assurer confort et sécurité aux résidents.

Les logements sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques des seniors, avec des équipements tels que salle de bain et cuisine équipées, balcon, terrasse ou jardin privatif.

Les résidents peuvent également profiter de nombreux espaces communs, notamment un restaurant, une piscine intérieure, une salle de sport, un sauna, un espace bien-être et coiffure, ainsi qu'un salon multimédia.

La résidence offre une gamme de services inclus dans le loyer, tels que l'accueil, la sécurité 24h/24, des activités quotidiennes, ainsi que des services à la carte ou sous forme de forfaits, comme la blanchisserie, le ménage, l'aide au transport et la conciergerie, destinés à faciliter le quotidien des résidents.

Située à proximité du centre historique de Dinard et du bord de mer, la résidence "La Belle Époque" offre un cadre de vie agréable et sécurisé pour les seniors souhaitant conserver leur indépendance tout en bénéficiant d'un environnement convivial et de services adaptés à leurs besoins.

Ces établissements visent à offrir un cadre de vie confortable et sécurisé aux personnes âgées, tout en favorisant leur autonomie et leur bien-être. Elles sont toutes les deux desservies par des arrêts de bus du service de transport de la ville et CCCE.

Les EHPAD

Fondation Partage et Vie - EHPAD Arthur Gardiner

La Fondation Partage et Vie - EHPAD Arthur Gardiner est une maison de retraite médicalisée située au cœur du centre historique de Dinard, en Ille-et-Vilaine. Elle offre un environnement calme et verdoyant, idéal pour le bien-être des résidents.

L'établissement dispose de 109 places en hébergement permanent et de 6 places d'accueil de jour. Il comprend une unité protégée Alzheimer de 13 lits, dédiée aux personnes présentant des troubles cognitifs ou mnésiques, ainsi qu'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) labellisé, accueillant 6 à 12 résidents par jour pour des activités sociales et thérapeutiques visant à maintenir l'autonomie.

Les chambres individuelles sont aménagées de manière personnalisée, avec des équipements adaptés tels qu'une salle de bains individuelle et des stores électriques. Les résidents peuvent également bénéficier de services tels que le wifi dans les chambres et les espaces communs, un téléphone dans la chambre, ainsi qu'un coffre-fort collectif.

L'établissement propose diverses activités et animations pour les résidents, organisées en petits quartiers de vie. Une mini-épicerie est disponible sur place, ainsi qu'un véhicule adapté pour les sorties. Les repas sont préparés sur place, avec des régimes alimentaires adaptés si nécessaire. Un jardin ou une terrasse est également à disposition pour profiter du grand air.

La résidence est située à proximité d'un centre médical et jouxte l'hôpital Arthur Gardiner, permettant aux résidents de bénéficier rapidement de soins spécifiques si leur état de santé le nécessite.

Ehpad Korian Villa La Balnéaire

L'EHPAD Korian Villa La Balnéaire est une maison de retraite médicalisée située à proximité du centre-ville et à seulement 150 mètres du front de mer. Cet établissement propose un cadre de vie agréable et sécurisé avec une capacité d'accueil de 70 lits, comprenant des chambres simples et doubles adaptées aux besoins des résidents. La résidence dispose d'un jardin sécurisé et d'une terrasse permettant de profiter d'un environnement extérieur apaisant.

Les repas sont préparés sur place à partir de produits frais, et la résidence a été récompensée par le label Gault&Millau pour la qualité de sa restauration. Les résidents bénéficient également de soins adaptés, avec des séances de kinésithérapie assurées par des professionnels libéraux, ainsi que d'un salon de coiffure sur rendez-vous et d'un service de blanchisserie pour l'entretien du linge. De nombreuses activités et animations sont organisées pour maintenir une ambiance conviviale et renforcer le lien social.

Les tarifs varient selon les services et le type de chambre. L'EHPAD Korian Villa La Balnéaire s'engage à offrir confort, soins de qualité et bien-être à ses résidents.

Aide aux aidants

Plateforme « Zenilys »

La plateforme d'accompagnement et de répit Saint Malo / Dinard est destinée aux aidants familiaux afin d'obtenir de l'aide dans l'accompagnement de leur proche dépendant au domicile. L'équipe est constituée d'une coordinatrice, d'une psychologue et de deux relayeurs à domicile

Les principales missions sont l'information, l'orientation, et le conseil. C'est également une plateforme qui permet l'écoute et le soutien psychologique.

L'offre de répit accorde du temps libre avec un relai effectué au domicile par un professionnel de 3h à 7h consécutif pour offrir du temps libre et de repos à l'aidant

PRECONISATIONS – autonomie, services et soins

Dans le cadre de notre réflexion sur l'amélioration des services de soins et d'accompagnement, nous nous penchons sur la thématique cruciale de l'Autonomie, des Services et des Soins. Cette dimension revêt une importance particulière dans le contexte sociétal actuel, marqué par le vieillissement de la population et l'évolution des besoins en matière de santé.

Situation actuelle :

Dans notre commune, plusieurs infrastructures et services sont déjà en place pour répondre aux besoins des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, ainsi que de leurs aidants. Parmi ces ressources, nous comptons un certain nombre de résidences seniors et d'établissements de soins. De plus, le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) joue un rôle crucial en tant que lieu de référence pour ces populations et les acteurs locaux.

Activités physiques adaptées :

D'autre part, Dinard se distingue par son engagement à promouvoir un mode de vie actif et sain pour tous. En partenariat avec diverses organisations, la commune offre une gamme variée d'activités physiques adaptées, favorisant ainsi le bien-être et la santé des résidents.

Projet en cours : Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) :

Un projet majeur est en cours de développement : le Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA). Ce service vise à simplifier le parcours des usagers en garantissant l'équité dans l'accès aux services et en fournissant un soutien adapté, notamment en matière d'inclusion, d'adaptation de l'habitat et d'accompagnement social. À travers ce dispositif, nous cherchons à créer un guichet unique pour faciliter l'accès à l'information et orienter efficacement les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs aidants.

Mutuelle communale pour la santé :

Par ailleurs, dans un contexte marqué par le déremboursement croissant des soins par la Sécurité sociale, la mise en place d'une mutuelle communale pour la santé s'avère essentielle. Ce dispositif vise à renforcer l'accès aux soins et à soutenir les personnes les plus vulnérables qui pourraient éprouver des difficultés à souscrire individuellement à une mutuelle.

Préconisations :

Dans cette perspective d'amélioration continue, nous proposons plusieurs recommandations visant à renforcer encore davantage notre système de santé et d'accompagnement :

- **Transport médicalisé :** Il est crucial de mettre en place un service de transport médicalisé, accompagné d'une équipe formée aux soins, afin d'assurer un déplacement adapté et sécurisé pour les personnes les plus fragiles.
- **Urgences médicales :** Nous devons également renforcer nos services d'urgence pour garantir une prise en charge rapide et efficace en cas de besoin.
- **Prévention de la perte d'autonomie :** En outre, il est primordial d'élargir nos actions de prévention et de promotion de la santé pour réduire la perte d'autonomie et favoriser le bien-être à long terme.
- **Recrutement de personnel médical :** Nous devons valoriser l'accueil du personnel soignant et faciliter l'installation des médecins et spécialistes pour garantir une prise en charge médicale de qualité.
- **Communication et accessibilité :** Enfin, il est nécessaire de promouvoir les services existants, tels que le Service de consultations non programmées de l'hôpital Gardiner, et de faciliter l'accès aux soins en créant une maison de la santé pluridisciplinaire.

Chapitre 9 La transition écologique

Dinard, une ville engagée pour un avenir durable

Face aux défis environnementaux actuels, la ville de Dinard a fait de la transition écologique une priorité stratégique. Consciente de l'urgence climatique et des enjeux liés à la préservation de son territoire d'exception, Dinard s'engage résolument dans une démarche globale et ambitieuse. En intégrant la transition écologique comme un axe transversal à l'ensemble de ses politiques publiques, la ville démontre sa volonté d'agir concrètement pour le bien-être de ses habitants, la protection de son patrimoine naturel, et le développement d'un modèle de société plus respectueux des équilibres environnementaux.

Cette dynamique s'incarne dans des initiatives variées, qu'il s'agisse de la gestion durable des ressources, de l'aménagement urbain, de la mobilité douce ou encore de l'éducation à l'écocitoyenneté. À Dinard, la transition écologique n'est pas un projet isolé : c'est une vision partagée, portée par l'ensemble des acteurs locaux et ancrée au cœur de l'action municipale.

Synthèse des actions transversales – Transition écologique

N2000, Parc Naturel Régional

Outils de protection à l'échelle européenne, les sites Natura 2000 visent un compromis entre la protection de la biodiversité et le maintien des activités sur un même territoire. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et espèces représentatifs de la biodiversité européenne, listés dans des directives, à travers la mise en place d'une diversité d'actions : mise en place de mouillages de moindre impact, actions de sensibilisation, lutte contre les espèces invasives, etc.

Dinard fait partie des 11 communes concernées par le site Natura 2000 Baie de Lancieux – Baie de l'Arguenon, dont le périmètre précis et le plan d'actions ad-hoc est accessible sur le site internet : <https://lancieux-colombiere.n2000.fr/>

Côté Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude, la commune de Dinard a voté son adhésion au futur syndicat mixte de gestion du Parc en juillet dernier. Grâce à cet outil, les communes et les acteurs locaux seront accompagnées au plus près pour mener des actions dans ces thématiques par le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude. Les Syndicats de Parc sont des outils territoriaux atypiques, ne se substituant pas aux collectivités qui gardent toutes leurs compétences. En plus de ses missions générales (Code de l'environnement) et prévues dans la charte, les collectivités peuvent aussi leur confier des missions particulières, voire des expérimentations, ce qui en fait des outils souples.

Action de valorisation sur le biodiversité marine et les herbiers de zostère

COEUR Emeraude réalise des actions en faveur de pratiques respectueuses de la ressource et du milieu auprès de la population littorale et rétro-littorale et des usagers de l'estran (pêcheurs à pied, etc). L'association coordonne l'Observatoire des pratiques de pêche à pied de loisir de la sous-région marine Manche-Mer du Nord sur les territoires « Rance » et « Côte d'Émeraude ». Dans ce cadre, plusieurs panneaux de sensibilisation aux espèces pêchées et aux tailles et quantités à respecter ont été installés au Prieuré, à l'Ecluse, à St-Enogat et à Port Blanc.

L'association réalise des comptages et des enquêtes auprès des pratiquants de pêche à pied récréative sur différents sites de la Côte d'Émeraude dont le littoral Dinardais. Depuis 2023, ces actions sont couplées à une sensibilisation plus particulière sur les herbiers de zostères, habitat marin protégé et espèce emblématique de la Côte d'Émeraude. Le bilan de ces actions est consultable sur : www.pecheapied-loisir.fr



Sensibilisation de pêcheurs à pied par COEUR Emeraude.

Conférences et exposition avec les partenaires locaux

Régulièrement, la ville de Dinard profite de l'écosystème d'acteurs dans le domaine de l'environnement et plus particulièrement de l'environnement marin et littoral pour organiser des conférences et des expositions :

- Conférences de COEUR Emeraude, de Planète Mer, des chercheurs du CRESCO sur la biodiversité littorale ;
- Exposition sur les espèces marines avec les clubs de plongée ;
- Exposition sur les herbiers de zostères dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale avec la Communauté de communes Côte d'Émeraude ;
- Exposition sur les espèces emblématiques du territoire dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale avec la Communauté de communes Côte d'Émeraude ;
- Animations type Fête du Port, de la Mer et des Littoraux avec les acteurs locaux.



sensibilisation à la laisse de mer lors de la Fête de la Mer et des Littoraux 2022.

Zoom sur les Balcons du Rhum 2022

Les Balcons du Rhum accueillait plusieurs conférences, tables rondes et rencontres avec de grands témoins, politiques, scientifiques et sportifs du 2 au 5 novembre au Palais des Arts de Dinard. Parmi ces conférences, celle de Eric Feunteun, écologue marin, intitulée « Côte d'Emeraude : Sous les multicoques, une biodiversité extraordinaire » et suivi d'un film réalisé par Frédéric Ysnel, Enseignant-chercheur à l'Université de Rennes 1.

De façon complémentaire, une Fresque Océane a été organisée pour donner une vision systémique et sensibiliser sur les enjeux de l'océan et les impacts de nos activités humaines sur cet environnement et les travaux des classes en Aires Marines Educatives exposés.



atelier de la Fresque Océane organisée lors des balcons du Rhum.

BiosubZH

Le programme BIOSUBZH (Observatoire de la biodiversité subaquatique en sciences participatives-Bretagne) a pour but de suivre l'évolution des communautés sous-marines en milieu rocheux face à l'estuaire de la Rance. Ce projet était financé par la Région Bretagne et la Ville de Dinard. Il est supporté par des partenaires scientifiques : l'Unité mixte de recherche ECOBIO de l'Université Rennes 1, la station biologique de Dinard (CRESCO) du Muséum National d'Histoire Naturelle et par des partenaires associatifs : Saint Malo Plongée Emeraude (SMPE), le Club Subaquatique Dinardais (CSD). Les plongées se sont déroulées sur une période de deux années du printemps 2012 à l'été 2014.



Photo de Homard observé à proximité des sites de plongée du projet de BiosubZH.

Le projet consiste en l'installation et le suivi de 12 mouillages fixes écologiques en baie de St-Malo n'impactant pas les fonds marins et permettant aux clubs de plonger de venir amarrer leurs bateaux à la bouée fixe plutôt qu'à l'ancre. Ainsi, ce projet permet une observation de la faune et la flore marine et collecter des données dans le cadre de programmes de recherche participative.

De plus, des panneaux pédagogiques ont été immergés pour permettre aux plongeurs de découvrir les écosystèmes marins.



Avis de recherche de l'écureuil roux dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale.

et des Littoraux, animations diverses par les associations (sorties naturalistes, découverte de lieux, etc.).

La mer commence ici

Le projet « Ici commence l'estuaire de la Rance » vise à rappeler au grand public et aux usagers de l'estran les risques sanitaires et physiques de leurs pratiques à terre comme en mer. Cela passe d'abord par la mise en place d'une signalétique aux abords des avaloirs d'eaux pluviales qui rappelle que les eaux pluviales finissent généralement dans le milieu naturel et qu'elles y amènent avec elles, les pollutions rencontrées sur leur chemin : plastique, mégot, excréments, huile, etc. A Dinard, ce sont environ 80 macarons qui ont été installés.

En complément, des panneaux rappelant les bonnes pratiques sont installés sur 7 plages des bords de Rance dont 2 sur Dinard.



macaron La Mer commence Ici.

Atlas de la Biodiversité Intercommunale

L'Atlas de la biodiversité (2021-2023) a établi un état des lieux de la biodiversité du territoire. Grâce aux analyses des partenaires naturalistes et au bilan des actions réalisées, ce travail a permis l'émergence d'un Plan Local pour la Biodiversité pour que les huit communes, la communauté de communes et tous les citoyens passent à l'action sur le territoire. Le Plan Local pour la Biodiversité constitue une contribution locale aux objectifs plus vastes de préservation de la biodiversité. Sans chercher à être exhaustif, il propose une série d'actions concrètes pour poursuivre activement la démarche engagée grâce à l'Atlas.

Complémentairement, dans le cadre de cet Atlas, un ensemble d'actions de sensibilisation ont été menées : expositions, inventaires faunes, flores, comptage d'espèces (hirondelles notamment), animations dans le cadre de la Fête de la Nature, de la Fête du Port, de la Mer

Les actions dans les écoles et les moyens attribués

La municipalité a dédié depuis 2022 un budget spécifique de 17€ par élève pour accompagner les projets des classes dans le champs des transitions. Ce budget, mobilisable par les équipes pédagogiques à leur demande, a eu un véritable effet levier puisqu'il a démultiplié les projets des écoles en faveur des transitions.

Au programme des années 2022 et 2023 : découverte des espèces littorales et marines, de la biodiversité terrestre, des différentes sources d'énergie de notre territoire. Mais c'est l'éco-jardinage qui a remporté un succès franc en 2023 auprès des équipes pédagogiques et des élèves puisque dorénavant chaque école possède son éco-jardin avec carrés potagers, récupérateurs d'eaux de pluie, composteurs et animations associés.



Eco-jardin de l'école Jules Verne.

Zoom sur les Aires Marines Educatives

Une aire marine éducative (AME) est une petite zone maritime littorale gérée de manière participative par des élèves de CM1 à la 3ème et leur enseignant.

Le projet d'AME se déroule sur une année pendant laquelle les élèves vont réaliser des sorties. En effet, ils vont dans un premier temps faire un état des lieux du site pour pouvoir par la suite réfléchir à des actions qu'ils pourraient mettre en place pour gérer cet espace. Pour établir ces actions, les élèves et leur professeur vont mettre en place un conseil des enfants pour la mer. Ce conseil se réalise avec la présence de représentants de la ville, des professionnels de la mer et des associations pour la protection de l'environnement. Ces actions de gestion doivent être réalisées avec une certaine méthodologie qui se base sur la charte d'engagement à la démarche AME dont disposent les enseignants.



Levée du drapeau AME du collège Le Bocage au Prieuré.



Restitution des élèves de l'école Alain

A Dinard, deux écoles sont investies dans une démarche d'Aires Marines Educatives :

- La classe de CM1/CM2 de l'école Alain Colas depuis 2018 ;
- Une classe de 6^{ème} du Collège le Bocage depuis 2021.

Chapitre 10 Le développement économique

La saison 2024 s'annonce sous le signe du renouveau et de l'embellissement à Dinard. La ville bénéficie d'une voirie rénovée, de terrasses embellies sur la digue, et de nouveaux délégataires à la gestion de lieux emblématiques comme le Clair de Lune et le Prieuré. Avec l'ouverture de nouveaux restaurants et commerces, la présence de la plus belle thalasso de France et d'un hôtel primé 2 clés d'or, la municipalité et les acteurs économiques locaux s'engagent pour améliorer le bien-être et la qualité de vie des résidents et des visiteurs. Cette dynamique commune renforce l'image de Dinard, destination touristique reconnue, soutenue par le travail de qualité de l'Office de tourisme Intercommunal (OTI).

Des terrasses modernisées pour une ville embellie

En mars et avril, plusieurs établissements – Le Glacier, La Grignoterie et L'Équateur – ont entrepris des travaux de réfection et d'embellissement de leurs terrasses, conformément à la « charte des terrasses » instaurée en 2023 par la municipalité en concertation avec les commerçants. Cette charte définit les principes directeurs des installations, visant à valoriser l'image urbaine et commerciale de la ville tout en garantissant le respect des normes de sécurité et d'accessibilité. À noter également que le restaurant Côté Plage débutera ses travaux fin mai, avec une nouvelle terrasse prévue pour juin.

Aménagements pour un cadre de vie amélioré

Les récents travaux d'aménagement de la rue Yves Verney facilitent le cheminement piéton et améliorent l'accès aux commerces. Les travaux se poursuivent pour finaliser ces aménagements et offrir un espace public plus accueillant.

Une reconnaissance renouvelée pour l'Office de tourisme Intercommunal

Depuis 2019, Dinard Côte d'Émeraude Tourisme détient la marque Qualité Tourisme™, certification nationale attribuée par l'État. Cette distinction, renouvelée le 1er avril 2024, récompense les efforts déployés pour satisfaire toutes les typologies de clientèle. Lors du dernier audit, l'OTI a obtenu un taux de conformité de 97,35 % sur les 183 critères évalués, soulignant son engagement dans une démarche d'amélioration continue et durable.

Cette certification témoigne de la rigueur quotidienne de l'OTI pour garantir la satisfaction des visiteurs et des partenaires professionnels. L'objectif est de maintenir

ce niveau d'excellence pour les cinq prochaines années, en impliquant davantage les professionnels locaux dans cette dynamique vertueuse. Aujourd'hui, l'OTI compte près de 500 adhérents, commerçants et professionnels du tourisme, dont la moitié situés à Dinard.

G. ANNEXES : précis méthodologique

La gouvernance

Mettre en annexe la liste complète des membres de chaque instance et un tableau récapitulatif des présents lors de chaque rencontre organisée

Copil : Cabot – Marie – Maire – DEEJS –

Comité de consultation

Composition du comité de pilotage

La méthodologie de concertation avec les professionnels (audit technique)

Les groupes de travail

Les entretiens individuels

Le questionnaire aux professionnels

Détailler la méthodologie que vous avez décidé de mettre en place dans cette partie : Qui, quoi, quand, où, comment, pourquoi... Vous pouvez illustrer le paragraphe par des photos prises durant les groupes de travail.

Nous vous encourageons également à intégrer les différents éléments de preuve qui seront nécessaires lors de l'audit du LABEL "AMI DES AÎNÉS"® :

- le questionnaire utilisé et la synthèse des résultats obtenus ;
- les comptes-rendus des groupes de travail ;
- les feuilles d'émargement aux groupes de travail ;
- les supports de communication utilisés (flyers, invitations officielles...)

